

TRAITEMENT MÉDIATIQUE DE L'USAGE DE DROGUES À TRAVERS 7 MAGAZINES

(Décembre 2000 - Septembre 2003)

Rapport sur la veille média du dispositif TREND

Astrid FONTAINE
Michel GANDILHON

R E N D endances récentes et nouvelles drogues

TRAITEMENT MEDIATIQUE DE L'USAGE DE DROGUES A TRAVERS SEPT MAGAZINES (DECEMBRE 2000- SEPTEMBRE 2003)

RAPPORT SUR LA VEILLE MEDIA DU DISPOSITIF TREND

Astrid FONTAINE
Michel GANDILHON

Août 2004

INTRODUCTION	6
Le dispositif TREND	6
Le contexte légal français	7
Critères de sélection des magazines	9
Présentation des magazines étudiés	10
L'Affiche, « le magazine des autres musiques », la Street Culture	10
Têtu, « le magazine des gays et des lesbiennes »,	11
Max, « filles-actus-sexe-mode », entre ironie et fascination	12
Technikart, sérieux et revendication	14
Coda, le magazine de la musique techno	15
Trax, le magazine des musiques électroniques	16 17
Nova, le magazine des jeunes urbains branchés DS, le magazine de société	17
Méthodologie	20
Premières synthèses	22
LE DISCOURS SUR LA DROGUE A TRAVERS 7 MAGAZINES	23
Addiction et dépendance	23
L'addiction comme mode de vie	23
Le sexe comme addiction	24
La musique comme addiction	25
La télévision comme addiction	25
L'information comme addiction	26
Clin d'œil, allusions et périphrases : « un zeste de citron »	26 27
Drogues et publicités De l'allusif au manifeste	29
La drogue comme revendication	30
Les artistes et la drogue : Anthologie : Chute et rédemption	31
Défonce contrôlée	33
Savoir plus risquer moins	34
« La drogue, c'est pas bien! »	35
Le mouvement « Straight edge » selon Trax	35
Conclusion	36
PERCEPTION DES SUBSTANCES CITEES DANS 7 MAGAZINES	38
Le cannabis	38
Références	38
Milieux associés	39
Une substance interclassiste	39
« Je kifffe grave » (vocabulaire)	40
Perception	40

Le cannabis est-il encore une drogue ?	40
« La campagne sent l'herbe »	44
Bénéfices et risques sanitaires	45
Conclusion	49
STIMULANTS	50
L'ecstasy	50
Références	50
Milieux associés : clubbers, teufeurs et soirées mondaines	50
Perception	53
Conclusion	54
La cocaïne	55
Références	55
Milieux associés : disparité des types de consommateurs	55
Perception Risques liés au mode d'administration	57 58
Polyconsommation	58
Conclusion	58
Les amphétamines	59
Références	59
Milieux associés : l'anorexique, le punk et le « work addict »	59
Une drogue féminine	59
Une drogue underground	59
Une drogue pour travailler	59
Perception	60
Conclusion	60
Le crack	61
Références	61
Milieux associés : la Blaxploitation et la Pimp Culture	61
Perception	62
Conclusion	62
PRODUITS LICITES	63
Antidépresseurs, anxiolytiques et benzodiazépines	63
Références	63
Milieux associés : stress urbain, dépression et usages détournés	63
Stress, travail et médicaments	63
Milieux festifs et usages détournés	65
Perception	65
La dépression stigmatisante	65
Une esthétique de la dépression	66
« Bonheur clé en main » et consommation à la carte	66
L'industrie pharmaceutique, une économie florissante	68

Le Rohypnol®	69
Le Viagra	70
Références	70
Milieux associés : clubs et pornographie	70
Perception	70
Jeunesse éternelle et stimulants sexuels : Androgel et Mélanotan	72
Produits dopants, compléments nutritionnels, stimulants licites Conclusion générale sur les médicaments	73 75
Antidépresseurs, anxiolytiques et benzodiazépines	75 75
Stimulants sexuels et produits dopants	76
OPIACES	77
L'héroïne	77
Références	77
Milieux associés	77
Perception	78
La destruction et la mort	78
Risques sanitaires	79
Conclusion	80
Les produits de Substitution (Subutex®, méthadone)	82
Le Néocodion®	83
HALLUCINOGENES	84
Le LSD	84
Références	84
Milieux associés	85
Perception	86
Hallucinogènes naturels	87
Conclusion	88
la kétamine	89
Références	89
Milieux associés : des clubs au free parties	89
Perception	89
Conclusion	90
Le GHB	91
Références	91
Milieux associés	91
Perception	91
Conclusion	92

POPPERS, COLLES ET SOLVANTS	93
Références	93
Milieux associés : clubbers et adolescents	93
Perception	93
Conclusion	94
SUBSTANCES RARES	95
Yaba et PCP, la « descente aux enfers »	95
Milieux associés	95
Perception	96
CONCLUSION	97
Libération de la parole	97
La dépendance : un thème majeur	98
Les drogues d'intégration	99
La veille média et le dispositif TREND	99
ANNEXES	101
Annexe 1. Grilles de codage mises en place sur Nvivo	101
Annexe 2. répartition des références par thèmes, vision d'ensemble	103
La Drogue	103
Le cannabis	103
L'ecstasy	103
La cocaïne	104
L'héroïne	104
Les médicaments	104
Le LSD	104
L'addiction	104
Annexe 3. Expérimentation de substances psychoactives au cours de la vie (en %)	105
Annexe 4. Aperçu sur le tabac et l'alcool	106
Annexe 5. informations complémentaires sur le Melanotan®	108
Annexe 6. Quelques éléments pour comprendre les valeurs de la Street Culture	440
et la Culture Hip Hop	110
Le Gangsta Rap et l'Ego Trip La « cool attitude » et le « rap conscient »	112 113
GLOSSAIRE	115
GLOSSAIRE DES PRINCIPALES SUBSTANCES MENTIONNEES	121
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE	125

INTRODUCTION

Depuis la fin de l'année 2000, le dispositif d'observation des tendances récentes « TREND » de l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies) s'est enrichi d'une veille sur sept magazines destinés aux jeunes adultes dans le but d'étudier l'évolution des représentations véhiculées par ceux-ci s'agissant des drogues illicites et de leur usage. L'intégration d'une telle approche partait du postulat que certains magazines destinés à des publics de jeunes adultes pouvaient éventuellement constituer une source d'information pertinente pour suivre l'évolution desdites représentations dans le contexte français où depuis quelques années l'on assiste à une certaine libération de la parole sur l'usage de drogues, tant au niveau de l'État que de la société civile.

LE DISPOSITIF TREND

Le dispositif TREND (Tendances récentes et nouvelles drogues) de l'OFDT a été mis en place dans le cadre du plan triennal de lutte contre la toxicomanie adopté par le gouvernement français en 1999. Son objectif est de fournir des éléments de connaissance sur les phénomènes émergents liés aux drogues et ce de manière plus réactive que le système d'information jusqu'alors existant afin de permettre des réponses rapides et donc une meilleure protection des usagers de drogues et de la population en général². Les deux espaces principaux, mais non exclusifs, d'observation du dispositif TREND sont l'espace « urbain » et l'espace « festif techno ». L'espace « urbain » recouvre les usages et les modalités d'usage observables dans les structures d'accueil de bas seuil (boutiques et programmes d'échanges de seringues), les centres de soins et les lieux « ouverts » : rue, squatt, etc. L'espace festif techno comprend tous les types de fêtes, qu'il s'agisse des clubs, raves ou free party ou teknival.

Le dispositif de recueil des informations s'appuie sur trois catégories de sources d'information : des systèmes de collecte TREND, des investigations spécifiques (approfondissement de l'étude d'une problématique particulière ou d'une population) et des systèmes d'information partenaires tels l'enquête OPPIDUM (Observation des produits psychotropes ou détournés de leur utilisation médicamenteuse) ; le système SIAMOIS (Système d'information sur l'accessibilité au matériel d'injection et de produits de substitution) et l'enquête ESCAPAD de l'OFDT, qui décrit, entre autres, les expérimentations et les consommations de produits psychotropes des jeunes de 17/18 ans se présentant à la Journée d'appel et de préparation à la défense.

Le réseau des sites comprenait, jusqu'à la fin de l'année 2003, treize coordinations dont trois outre-mer. Chaque site réalise plusieurs types de collectes d'information au cours de l'année :

_

¹ Le tabac n'a pas été intégré dans cette veille car cela aurait créé une charge de travail trop importante compte tenu du nombre important de références qui fleurissent dans la presse. L'alcool et le tabac n'ont été intégrés que lorsqu'ils étaient nommés aux côtés de drogues illicites. Un point sur ces deux substances figure néanmoins dans l'annexe situé en fin du rapport. En revanche, les médicaments ont été traités à part entière.

² Pour une lecture des résultats portant sur l'année 2002, le lecteur peut se reporter au dernier rapport publié, Bello (P.-Y.), Toufik (A.), Gandilhon (M.), Giraudon (I.), Bonnet (N.), Phénomènes émergents liés aux drogues en 2002, quatrième rapport du dispositif TREND, Paris, OFDT, 2003, 288 p.

observations de terrain, questionnaires qualitatifs, groupes focaux de professionnels du champ sanitaire, groupes focaux de professionnels du champ répressif, groupes focaux d'usagers, enquête quantitative auprès des usagers de structures de première ligne. Chaque site produit un rapport annuel.

Le système SINTES comprend deux volets. Le volet sociosanitaire réalise des collectes d'échantillons de drogues de synthèse et remplit des questionnaires auprès des usagers. Les échantillons sont analysés par un réseau de cinq laboratoires. En cas de détection d'un produit susceptible de présenter un danger pour la santé des personnes, un message d'alerte est diffusé auprès des autorités sanitaires et des partenaires socio sanitaires du dispositif afin que l'information soit répercutée auprès des usagers. Le volet répressif repose sur la transmission par les services scientifiques de la police, des douanes et de la gendarmerie des résultats d'analyse et la gendarmerie des résultats d'analyses toxicologiques réalisées sur des échantillons de drogues de synthèse issues de saisies.

La « veille média » vient donc compléter ce dispositif de collecte d'informations sur les tendances émergentes en matière d'usages de drogues en apportant des éléments sur les représentations véhiculées par certains magazines sur les substances illicites.

Par ailleurs, cette veille permet d'établir une continuité avec l'étude menée conjointement il y a deux ans par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), Toxibase et le Gruppo Abele sur les médias jeunes à partir de publications parues en 1997. L'objectif de cette étude à laquelle la France, l'Italie et le Royaume-Uni ont participé était d'estimer la possibilité d'avoir recours aux médias destinés aux jeunes pour identifier des tendances émergentes en matière d'usage de drogues. S'agissant de la situation en France, l'étude mettait en évidence une pression législative et répressive forte s'inscrivant dans un contexte social et politique peu propice à la liberté d'expression en matière d'usage de drogues : « On constate que les médias français de tous types et de tous genres abordent le thème de la drogue de manière évasive, rarement en profondeur et rarement de front. »⁴

LE CONTEXTE LEGAL FRANÇAIS

En France, le discours de la presse sur les drogues s'inscrit dans un contexte législatif qui encadre fortement la liberté d'expression en la matière. Toute évocation de l'usage de drogues est considérée comme une incitation à l'usage, et parler des effets ressentis tels que le « plaisir » par exemple est assimilé à une présentation sous un jour favorable et donc susceptible d'être réprimé. C'est l'article L.321.4 du Code de la santé publique, anciennement article L.630, qui constitue la référence juridique en la matière :

« La provocation au délit prévu par l'article L.324-1 [relatif à l'usage illicite de l'une des substances ou plantes classées comme stupéfiants] ou à l'une des infractions prévues par les articles 222-34 à 222-39 du Code pénal, alors même que cette provocation n'a pas été suivie d'effet, ou le fait de présenter ces infractions sous un jour favorable est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.

³ On lira une synthèse des principaux résultats de cette étude dans la revue Toxibase n° 2, juin 2001, dans un article rédigé par Anne Ferenczi et intitulé « Que disent sur les drogues les médias pour les jeunes »

⁴ Anne Ferenczi, « Que disent sur les drogues les médias pour les jeunes », Toxibase n° 2, juin 2001. « Feasability on monitoring youth media as new sources of information for detecting, tracking and understanding emerging drug trends », EMCDDA

Est punie des mêmes peines la provocation, même non suivie d'effet, à l'usage de substances présentées comme ayant des effets de substances ou plantes classées comme stupéfiants. Lorsque le délit prévu par le présent article est commis par voie de la presse écrite ou audiovisuelle, les dispositions particulières des lois qui régissent ces matières sont applicables en ce qui concerne la détermination des personnes responsables. »

Voici quelques exemples des cas de censure ou de poursuites judiciaires liés à l'existence de cet article du Code de la santé publique :

- en mars 1997, la Cour d'Appel confirme la condamnation du directeur d'une petite publication, «L'Eléphant rose », dont les articles traitaient du cannabis, entraînant la disparition du journal ;
- en 1998, un procès est intenté contre la revue « Coda » par un particulier gendarme de profession pour un dossier portant sur la Kétamine, dans lequel s'exprimaient largement des experts de Médecins du Monde. L'affaire se terminera toutefois par un non-lieu ;
- en février 1998, le président d'Act-Up-Paris comparaissait devant le tribunal au sujet d'un tract sur l'ecstasy. Philippe Mangeot sera condamné à verser 30 000 francs d'amende. Suivront ensuite au cours de l'année le responsable des éditions du Lézard (maison d'édition qui publie de nombreux ouvrages sur les drogues d'un point de vue anti-prohibitionniste militant), le président du CIRC (Centre d'information et de recherche sur le cannabis), le secrétaire national des Verts et le président d'ASUD, (association d'auto-support des usagers de drogues).

Suite à ces comparutions, 111 personnes lancent une pétition nationale revendiquant un usage de drogues à un moment ou l'autre de leur vie. Toujours la même année, le député et vice-président du Mouvement des Citoyens, dépose une proposition de loi à l'Assemblée nationale visant à abroger l'article L.630, lequel constitue, pour lui, une entrave à tout débat sur la loi de 1970. Son initiative est relayée par un collectif d'associations (ASUD, CIRC, Act-Up-Paris, Techno +, le Syndicat de la Magistrature, la Ligue des Droits de l'Homme), lequel lance un appel à manifester à Paris le 7 juin. En septembre 2003, c'est le président de l'association Techno + (association de réductions des risques en milieu « techno » dont l'action est pourtant soutenue par la MILDT (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie) de comparaître devant les tribunaux au titre de l'article L.321.4 pour « provocation » et « aide » à l'usage de stupéfiants pour la présence sur le site internet de l'association de plaquettes d'information destinées aux « teufers » expliquant la manière de « sniffer propre » et les effets du « drug mix »⁵.

-

⁵ Le 23 septembre le tribunal s'est rangé, après un bref délibéré, aux arguments soulevés par sa défense, qui a estimé que la procédure avait été faite irrégulièrement, certains procès-verbaux du dossier étant des photocopies. Puis le 8 mars 2004 le procès a été reporté à la date du 18 octobre 2004. Pour justifier cette décision de dernière minute, la Cour d'appel a invoqué des problèmes techniques et une surcharge de dossiers.

CRITERES DE SELECTION DES MAGAZINES

Les magazines sélectionnés pour éprouver la pertinence de cette veille devaient disposer d'une audience relativement large (plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires) et s'adresser en priorité à un public situé dans la tranche d'âge des 20-40 ans, laquelle est sociologiquement la plus concernée par l'usage de drogues. Quatre des mensuels qui ont été sélectionnés consacrent ainsi une grande place à l'actualité musicale dans les milieux de la musique hip hop et techno et se caractérisent par un traitement de l'actualité musicale qui ne se limite pas à des chroniques sur les concerts et les critiques d'album mais touche des problèmes de société plus larges, qui concernent directement les acteurs investis dans les différents courants musicaux. Il était intéressant d'avoir dans l'éventail des magazines, un mensuel axé sur l'actualité de la communauté homosexuelle, laquelle est particulièrement investie dans le milieu des clubs et des discothèques. Enfin, pour compléter la veille, et l'élargir à des problématiques allant au-delà du traitement de courants bien précis, il était nécessaire de disposer de deux magazines grand-public s'adressant respectivement à un lectorat féminin et masculin plutôt jeune (20-40 ans).

La veille, initiée en décembre 2000, comprenait au départ quatre mensuels répondant, selon nous, aux critères susmentionnés, *L'Affiche* (hip hop, rap), *Max* (magazine masculin), *Têtu* (magazine gay) et *Technikart* (magazine artistique et branché). En 2002, trois autres titres ont été ajoutés à l'exercice, à savoir *CODA* (techno), *DS* (magazine féminin branché) et *TRAX* (musiques électroniques).

PRESENTATION DES MAGAZINES ETUDIES

L'Affiche, « le magazine des autres musiques », la Street Culture

Périodicité: mensuel

Prix: 2 euros

Tirage (2001): 50 000 exemplaires

Diffusion totale: 26 857

Diffusion payée: 19 007 (source OJD (Office de justification de la diffusion))

Dédié aux musiques rap, hip-hop, reggae, ragga, R & B, etc., essentiellement composé d'interviews avec les acteurs de cette culture (chanteurs, groupes, acteurs...) et de chroniques de disques, *L'Affiche* s'adresse aux amateurs de ce qu'on peut globalement appeler la *Street Culture* et/ou la culture Rap.

La grande majorité des protagonistes de cette scène musicale déclare avoir commis ou été confronté à des actes de délinquance, qui apparaissent comme un parcours initiatique, un rite de passage (« erreurs de jeunesse »), suivi souvent d'une « rédemption ».

Les trois substances les plus souvent évoquées dans L'Affiche sont :

La « weed » et le cannabis. Leur consommation est ouvertement assumée et valorisée, aussi bien dans les interviews que dans les textes de chansons, les images utilisées par les groupes, etc.

L'alcool est également évoqué, souvent avec une connotation péjorative. Cette substance est d'une part associée *au « beauf français moyen qui tise*⁷ alors que le cannabis est interdit », d'autre part à une consommation non maîtrisée par des *« jeunes qui filent un mauvais coton »*.

Le crack. Ce n'est pas tant la consommation mais plutôt le deal de crack auquel il est fait référence. Son utilisation n'est pas valorisée et est perçue comme une sorte de « maladie du ghetto », entretenue par les politiques et le système répressif en vue d'un contrôle social officieux, comme outil de régulation sociale.

L'Affiche est le magazine où l'on retrouve le moins la fascination pour l'univers de la défonce « artistique » et où l'appréciation de celle-ci est plus ambivalente. Cette position est liée à la place accordée par le journal au rap, notamment américain, où s'exprime une nette réaction par rapport à la valorisation opérée par le courant « gangsta » à la fin des années quatre-vingt de l'univers du deal et de la dope. Ainsi Saul Williams, chanteur de rap américain, déclare dans le magazine (n° 95) :

« Aujourd'hui, les rappeurs ne savent parler que de crack, de voitures, de 'Scarface'et du 'Parrain'. C'est ça toute leur culture? Quand on se souvient du niveau d'éducation des noirs dans les années soixante-dix, ils lisaient de la poésie. Ensuite, la drogue a tout balayé. Quand j'avais 14 ans tous mes potes dealaient du crack »

⁶ Autre appellation de la marijuana dans l'aire nord-américaine.

⁷ Terme argotique qui signifie boire de l'alcool.

Face au désastre social provoqué par la consommation du crack dans les ghettos noirs, la tendance est au rejet de toute apologie de la prise de drogue.

« À l'heure où beaucoup de rappeurs français auditionnent pour le rôle du bandit le plus féroce (et forcément le plus défoncé), influençant stupidement une partie de la jeunesse déjà en proie à de gros problèmes, Vandetta [un groupe de rap (NDLR)] a le courage de ne pas cultiver l'instinct grégaire. »

L'Affiche a cessé sa parution au cours de l'année 2002.

Têtu, « le magazine des gays et des lesbiennes »,

Périodicité : mensuel

Prix: 5 euros

PÉRIODE	DIFFUSION TOTALE	DIFFUSION PAYÉE	TIRAGE
	2 CC.C.(101/122	J 1 00:0:41 / 11 EE	
2001	39 915	39 422	75 000
2002	44 019	43 499	81 518
2002-2003	46 530	45 980	86 818

(SOURCE OJD)

Le premier numéro de *Têtu* a paru en juillet 1995. Ce magazine s'adresse à la population homosexuelle en général, mais plus particulièrement masculine. Mensuel phare de la presse gay en France, *Têtu* ne se pose pas en militant de la « cause des usagers de drogues » et bien que très porté sur l'actualité politique, il se fait surtout le relais des informations sociopolitiques et sanitaires sur les différents problèmes rencontrés par les homosexuels (discriminations, statut social, vie quotidienne, etc.) et les personnes atteintes du sida (dernières avancées, décisions et/ou discussions politiques, etc.).

Têtu s'adresse à une population connue pour assumer, voire revendiquer l'usage de certains psychotropes (ainsi l'organisation *Act Up* dans son tract « *J'aime l'ecstasy* »).

L'utilisation de substances psychoactives comme les pratiques sexuelles sont abordées spontanément mais beaucoup moins fréquemment que dans les autres magazines et avec une approche nettement moins « scandaleuse ». La consommation de drogues n'est pas un sujet tabou chez la population concernée, les journalistes ne s'attardent donc pas à y faire référence. Cependant, l'on retrouve comme dans *Max* et *Technikart* la même fascination pour une certaine bohème artistique consommatrice de substances. Ainsi dans son numéro 58 (juillet-août 2001), le magazine évoque en ses termes le parcours de Robert Mapplethorpe, un des photographes américains les plus marquants de l'après-guerre, connu notamment pour la mise en scène de son homosexualité :

« En 1966, année de ses premiers trips sous LSD, 'Psychedelic reader'de Thimoty Leary devient son livre de chevet. Les 20 années qui suivront, Mapplethorne consommera quotidiennement de la drogue, variant les cocktails de marijuana, d'amphétamines, d'acides, de MDA et de cocaïne, qui feront partie intégrante de sa création artistique et de ses expériences sexuelles, lui permettant de vaincre ses refoulements et de supprimer la sensation de douleur lors de séances SM ».

Max, « filles-actus-sexe-mode », entre ironie et fascination

Périodicité: mensuel

Prix: 3 euros

PÉRIODE	DIFFUSION TOTALE	DIFFUSION PAYÉE	TIRAGE
2001	109 700	106 619	181 980
2002	105 712	102 511	175 063
2002-2003	107 145	104 046	186 818

(source OJD)

Max existe depuis novembre 1988. Il apparaît comme le magazine du jeune « Français moyen libéré » qui travaille, sort en boîte et consomme éventuellement des produits, regarde la télévision et des films pornographiques. Max étant axé sur la libération des mœurs, la quasitotalité des numéros comporte une rubrique appelée « Miss Trick, la princesse du sexe s'occupe de votre libido », plusieurs rubriques « presse people » qui traitent de la vie, des mœurs et des déboires des célébrités et un dossier sérieux d'information sur une substance, qui comprend plusieurs points de vue, des informations d'ordre général et sanitaire, ainsi que des interviews de spécialistes et d'usagers. Max est d'ailleurs le seul magazine de la veille média à consacrer très régulièrement un dossier sur la question (voir encadré). Depuis, l'année 2003, Max intègre mensuellement une rubrique d'une page appelée « Dope ». La ligne du journal est parfaitement résumée dans un éditorial qui présente un numéro « spécial drogues » [n° 148/mai 2002] :

« Dans ce journal nous parlons très souvent de drogues. Pourquoi ? Parce que nous en consommons ? Pas particulièrement. Notre démarche est simple : informer sur les usages et les risques dans une société "accro" qui accepte de parler plus ou moins facilement de ses toxicomanies (plutôt moins d'ailleurs). »

Les articles de *Max* relatifs à la drogue en couverture (2001-2003)

Max n° 132, janvier 2001 : « 2008, la fin de la drogue ?, les méthodes les plus incroyables pour en finir avec la dope ».

Max n° 135, avril 2001 : « La nouvelle drogue des jeunes », les porno stars et les clubbers prennent du Viagra... Est-ce vraiment bandant ? ».

Max n° 136, mai 2001 : « Les défoncés d'Hollywood, certains people devraient vraiment arrêter la drogue ».

Max n° 138, juillet 2001 : « Dossier spécial : La vérité sur la coke, pourquoi les 20/30 ans en consomment de plus en plus ».

Max n° 140, septembre 2001 : « Drogue : Génération fumette, cannabis : sept millions d'usagers horsla-loi, que fait la police ? »

Max n° 141, octobre 2001 : « Drogue : L'enfer de la brown, enquête sur le boom de l'héroïne chez les 20-30 ans ».

Max n° 142, novembre 2001 : « Ya Ba, la drogue qui rend fou, elle dévaste la Thaïlande, elle arrive en France ? »

Max n° 145, février 2002 : « Drogue : Cannabis à la maison, ils font pousser de l'herbe sur leur balcon, ils s'expliquent »

Max n° 148, mai 2002 : « Numéro accro spécial drogues, document : trafic : le business qui tue ; forum : Coffee shop pour ou contre ? » ; Enquête : stéroïdes, la défonce des ados ; cinéma : J'hallucine ! Les films sous influence »

Max n° 150, juillet 2002 : « Tu t'es vu avec ton poppers ? La drogue des clubbers pue la chaussette ».

Max n° 152, septembre 2002 : « Hips! Êtes-vous un sac à bière? Alcoolotest obligatoire avant la rentrée ».

Max n° 155, décembre 2002 : « Témoignage, je suis le dealer du show-biz » ; « Scoop, la pilule qui fait jouir les filles ». [Grâce au Melanotan, votre copine va être bronzée, mince et très hot]

Max n° 156, janvier 2003 : « Cannabis contre Vodka, le toxico-test ».

Max n° 157, février 2003 : « Cocaïne, marée blanche sur les plages de France ».

Max n° 160, mai 2003 : « Cannabis jackpot ! Ces dealers qui gagnent 150 000 euros par mois »

Max n° 161, juin 2003 : « Clopes, les trafiquants attaquent » ; « Scoop ! les nouvelles drogues de l'US army ».

Max n° 162, juillet 2003 : « Fumette ou scooter, il faut choisir »

En juin 2003, Max diffuse un questionnaire auprès de son lectorat. En août 2003, le magazine [n° 163] publie une partie des résultats. Ceux-ci ne sont pas restitués dans leur totalité mais sont repris dans deux numéros et viennent alimenter deux articles, l'un principalement axé sur le sexe et l'autre sur le mode de vie des lecteurs. Concernant l'usage de drogues, les réponses aux questionnaires font état de niveaux de consommation bien plus élevés que ceux ayant cours en population générale : « 73 % ont déjà consommé du cannabis, 17 % ont déjà pris de l'ecstasy, 15 % ont déjà sniffé de la cocaïne, 7 % ont déjà absorbé des amphétamines, 54 % ont déjà été ivres morts ». Stéphane Legleye, chargé d'études au pôle « Enquêtes en population générale » de l'OFDT estime que « les chiffres de Max – 20 ans sont au-dessus de la réalité (...) ces chiffres augmentent depuis quelques années mais l'usage de ces produits reste rare, sauf dans certains milieux ». Sont également interviewés deux sociologues du Cesames, A. Ehrenberg qui parle de l'ambiguïté entre le fait de se soigner et de se droguer et M. Kokoreff qui s'exprime sur la délinquance juvénile.

Dans le numéro suivant, *Max* publie les résultats du sondage Max/20 ans/IPSOS « 24H dans la vie d'un jeune » relatif notamment aux substances toxiques absorbées dans la journée : 11 % déclarent avoir consommé des médicaments, 45 % des cigarettes, 62 % des bonbons, 21 % de l'alcool. Au vu de ces résultats, le magazine s'interroge : « *Le jeune est-il dépressif* ? » et répond : « *vous êtes 18* % à consommer de la drogue régulièrement » ce qui correspondrait, d'après *Max*, au refus d'une partie de la jeunesse d'afficher une image de bonne santé mentale, laquelle ne cadrerait pas avec un certain « néo-romantisme » à la mode aujourd'hui, lointain écho du « mal du siècle » des romantiques du XIXe.

Technikart, sérieux et revendication

Périodicité : mensuel

Prix: 4,5 euros

PÉRIODE	DIFFUSION TOTALE	DIFFUSION PAYÉE	TIRAGE
2001	42 419	38 002	71 121
2002	41 946	40 206	78 850
2002-2003	44 064	42 107	73 400

(source OJD)

Technikart est un mensuel consacré à l'actualité culturelle et politique (musique, livres). Le magazine, dont le premier numéro est sorti en kiosque en novembre 1995, renoue avec une certaine tradition underground très présente dans les années 1960 et 1970. Le ton est franchement contestataire, s'inscrit dans la mouvance altermondialiste radicale et s'adresse à un lectorat plutôt intellectuel. Contrairement à Max, il n'existe pas à proprement parler un traitement particulier du thème de l'usage de drogues par le biais de grands dossiers. En revanche, les références et les clins d'œil sont constants. On décèle dans Technikart une certaine fascination pour la « défonce » et une certaine promotion de la prise de drogues comme contestation du système.

Dans chacune de ses livraisons, *Technikart* aborde le problème des drogues et de la dépendance. Le ton, à l'instar de celui adopté dans *Max*, est très souvent ironique et traite rarement de ces phénomènes sur le mode de la dramatisation. La « défonce » est une attitude presque revendiquée comme mode vie dans un esprit contestataire qui rappelle celui des années 1960 et 1970. *Technikart*, qui accorde une large place aux nouvelles expressions culturelles, que ce soit en musique ou en littérature, partage l'idée que la prise de substances, qu'elles soient licites ou illicites, participent du processus de création artistique. Tous les artistes, à quelques rares exceptions, auxquels le mensuel a consacré un dossier témoignent de leurs addictions.

Même si elle reste présentée comme déraisonnable et potentiellement dangereuse, la prise de drogues semble être un passage obligé et valorisé. Il est significatif de constater que le seul groupe musical interviewé dans *Technikart* (n° 56/octobre 2001), *The Strokes*, dont les membres se disent hostiles à la prise de drogues, « les drogues c'est pas cool, on est contre », se voient qualifier par le journaliste de « réac », « conservateurs », de « vrais fils à papa ». Dans la livraison précédente, un article consacré à une DJ, Miss Kittin, se fait l'écho du témoignage d'une « amie », laquelle décrit ainsi la vedette : « *Très gentille, douce, je garde d'elle une image innocente. Elle portait des couettes et un tee shirt avec Mickey dessus et elle mixait de la hard techno. Je trouvais le contraste touchant. C'était la seule à ne pas se défoncer [nous soulignons] ». D'après le journaliste, à l'écoute de la dernière assertion, Miss Kittin « se hérisse un peu » et déclare : « Mes expériences de drogues, elles étaient derrière moi. » La mode d'aujourd'hui implique qu'à un moment ou un autre de sa vie il faut avoir pris des drogues et que le fait de ne pas en avoir pris peut être nuisible à l'image de l'artiste.*

Coda, le magazine de la musique techno

Périodicité: mensuel

Prix: 4,50 euros

Tirage: environ 20 000 exemplaires en 2000

Diffusion totale : non renseignée Diffusion payée : non renseignée

Coda est né en 1993, sous la forme du premier mégazine (forme améliorée du fanzine) techno. Il se développe très vite, au rythme de la musique électronique qui envahit la France au cours des années 1990 et est distribué en France à environ 20 000 exemplaires.

Lors de l'étude effectuée en 2000 par l'EMCDDA⁸, Paulo Fernandes, un des fondateurs de *Coda* avait été interviewé afin de faciliter la compréhension des lignes éditoriales de la presse culturelle destinée aux jeunes en matière de substances illicites, compte tenu du contexte socio-politique français. Il expliquait que le choix délibéré, dès les premières parutions de *Coda*, de ne pas aborder la question de l'usage de drogues partait d'une volonté de l'équipe rédactionnelle de ne pas alimenter la stigmatisation déjà largement répandue dans les médias généralistes et consistant à associer systématiquement « drogue et techno » : « Si on commençait à parler de drogues avec des mots qui soient enfin objectifs, on aurait cautionné tout ça, c'était apporter de l'eau au moulin de tous les détracteurs du mouvement. »

À partir de 1997, l'opinion publique devenant relativement moins agressive à l'égard de la techno, *Coda* commence à évoquer prudemment le sujet en collaborant avec le réseau associatif auto-support (AIDES, Techno +) qui bénéficie de l'appui du ministère de la Santé. Un premier dossier sur les drogues est ensuite publié sans problème. En 1998, le magazine publie un dossier sur la Kétamine (la page de couverture montre un K dessiné dans une poudre blanche; le dossier a été réalisé avec le concours de Médecins du Monde) et un gendarme du sud de la France, choqué par ce numéro, porte plainte. Le procès se termine

_

⁸ Youth media. Summary of a feasibility study: Monitoring youth media as a new source of information for detecting, tracking and understanding emerging drug trends, EMCDDA, june 2001

finalement par un non-lieu. D'après Paulo Fernandes, ce n'est pas tant la loi interdisant de parler de drogues qui les freine dans leur discours mais bien plutôt « l'opinion publique », les représentations sociales autour de la consommation de produits illicites.

Cette stratégie éditoriale d'évitement du sujet s'est poursuivie pendant la période de la « veille » : l'usage de drogues n'y est presque jamais mentionné.

Trax, le magazine des musiques électroniques

Périodicité : mensuel

Prix : 5,95 euros

PÉRIODE	DIFFUSION TOTALE	DIFFUSION PAYÉE	TIRAGE
2002	16 610	15 059	34 347
2002-2003	18 073	16 490	37 936

(source OJD)

Trax est un magazine musical axé sur les musiques électroniques. Le premier numéro date de juin 1997. À cette époque, les responsables du magazine déclarent que le peu de place consacré au thème des drogues s'explique « plus par autocensure certainement qu'autre chose, et parce qu'en France on a l'impression que dès que l'on prononce le mot drogue on fait du prosélytisme ». Ils qualifient leur magazine de « cœur de cible » pourtant en matière d'usage de drogues, mais leur politique est « de plutôt ne pas en parler » (tout en abordant le sujet par le biais des interviews) afin de ne pas alimenter l'amalgame « techno = drogue ». Le premier dossier réalisé sur les drogues par Trax date d'avril 2000, et fait suite à la publication d'un livre « Drogue et Techno. Les trafiquants de rave » 10. On constate cependant que cette stratégie éditoriale d'évitement du sujet est de moins en moins de mise. En effet, même si le ton est plus sérieux, plus discret que dans des magazines comme Max et Technikart, il apparaît depuis 2001 et 2002 notamment une libération de la parole du thème des drogues dans le magazine.

Enfin, dans le courrier des lecteurs de *Trax* 64 en juin 2003, on notera la réaction d'une jeune lectrice relative à l'image des drogues véhiculée par le magazine. Elle comprend clairement la connivence et la critique vivement :

« Chers Traxeux,

Je ne me suis jamais droguée (au sens traditionnel du terme) et, à la lecture de magazines comme le vôtre, j'ai le plus souvent la désagréable sensation qu'il s'agirait d'une tare. Effectivement, je suis loin de rechigner devant un petit joint ou une bonne bouteille (ce n'en est pas moins une drogue, je

-

⁹ Lors de l'étude effectuée en 2000 par l'EMCDDA, un journaliste de Trax a également été interviewé.

¹⁰ M. Schiray, T. Colombié et N. Lalam, Stock, 2000

vous l'accorde) pour me chauffer avant de sortir. Mais pas besoin de cocaïne, MDMA et autres ecstas pour m'amuser. Néanmoins, je ne savais pas que c'était une qualité de prendre de la drogue. Je ne dis pas qu'il s'agit là d'un défaut majeur. Ça m'est égal. Le problème c'est que l'inverse n'est pas franchement exact et qu'on me donne souvent l'impression que j'ai loupé quelque chose. Un peu paradoxal non? Et puis vous êtes loin d'être les seuls à faire un tel prosélytisme. »

Nova, le magazine des jeunes urbains branchés

Périodicité: mensuel

Prix: 3 euros

PÉRIODE	DIFFUSION TOTALE	DIFFUSION PAYÉE	TIRAGE
2002	46 443	44 342	80 109
2002-2003	42 286	40 153	80 673

(source OJD)

Nova Mag est un peu l'héritier d'Actuel et appartient au groupe Nova Press. Actuel a commencé comme un petit journal de jazz en 1968, puis de Pop Music. En 1970, une nouvelle équipe met en place la nouvelle formule, autour de JF Bizot, M.A. Burnier, P. Rambaud, B. Kouchner, puis C. Maugendre, JP Lentin, L. Mercadet et d'autres. Le journal se démarque de la presse de gauche de l'époque et devient vite le magazine de référence de la génération hippie en France. Parmi les sujets traités, tout ce qui a trait à la contre-culture, en phase avec ce qui se passe dans d'autres pays comme les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne ou la Hollande : la route, les communautés, la drogue, le rock, le cinéma, le féminisme ou l'écologie. Actuel s'arrête à l'automne 1975.

Après deux almanachs, *Actuel* renaît sous une nouvelle formule en 1979, jusqu'en 1994. L'accent est davantage mis sur les reportages autour du monde, avec de nombreuses photos. Mais l'esprit défricheur est toujours là. Aujourd'hui l'équipe publie *Nova Mag*, City Magazine sur Paris, relativement superficiel et avec peu d'articles de fond.

Nova magazine est un magazine mensuel né en décembre 1994 et représente en quelque sorte l'organe de presse de Radio Nova. Il s'adresse à la jeunesse branchée parisienne et propose un dossier thématique, mais surtout des informations concernant les « bons plans » de la nuit parisienne, les sorties, les lieux insolites, et des rubriques Découverte, Culture, Sorties, des articles de société, des billets d'humeur et des portraits de la ville et de ses habitants. Le cannabis est la substance qui fait l'objet du plus grand nombre de références.

« Découvrez tous les bons plans pour sortir à Paris, l'agenda rempli de concerts, de clubs, l'actualité culturelle. Immergez-vous dans le guide du Boire et Manger : plus de 1 000 adresses de restos et de bars. Retrouvez Radio Nova, avec ses mix, ses DJ, sa playlist. Du reggae à la world en passant par la techno. Et aussi Nova Magazine, les archives d'Actuel,

Télé Nova la Web-Tv maison, des chroniques de disques, de films, l'actualité du cinéma, les forums et les petites annonces... Le tout truffé de musique et de vidéos. »

DS, le magazine de société

Périodicité : mensuel

Prix:

PÉRIODE	DIFFUSION TOTALE	DIFFUSION PAYÉE	TIRAGE
2001	112 061	109 383	210 585
2002	113 953	111 709	202 112

(source OJD)

DS est un magazine féminin, qui s'inscrit dans la lignée du magazine *Elle* et s'adresse à des femmes de 30 à 40 ans, vivant en ville. En dehors des pages mode et beauté on y trouve quelques articles sur le cinéma et les livres parus récemment, quelques articles de sociétés, des interviews, des reportages photographiques à l'étranger, des dossiers et des enquêtes sur l'actualité nationale et internationale.

METHODOLOGIE

La « veille média » se proposait deux objectifs :

- analyser les représentations véhiculées sur les substances illicites et leurs usages à travers un certain nombre de magazines destinées aux jeunes adultes ;
- estimer la possibilité d'utiliser lesdits magazines comme un indicateur des tendances émergentes en matière d'usage de drogues.

Les critères d'indexation des données recueillies correspondent à ceux utilisés dans le cadre de TREND¹¹. Les substances retenues furent l'ecstasy, les amphétamines, le cannabis, la cocaïne, le crack, le GHB, l'alcool (en association avec d'autres produits), les colles-solvants, l'héroïne, la Kétamine, le LSD, les champignons, le Yaba, les médicaments et « autres substances »¹².

À chacune de ces substances étaient attachés 13 items, susceptibles de permettre de dégager une ou plusieurs représentations spécifiques ou de renseigner une éventuelle tendance émergente. Les items retenus sont les suivants :

- le contexte de consommation [les produits illicites sont souvent perçus, en bien ou en mal, à partir du contexte dans lequel ceux-ci sont consommés. Il n'est pas indifférent de savoir si l'usage de tel ou tel produit est attaché soit à un contexte festif (clubs, raves, fêtes privées) soit à un contexte plus dur (rue, squatt, etc.). Il arrive également que les contextes de consommation de tel ou tel produit varient].
- le mode d'administration [déterminant pour la perception d'une substance. La représentation d'un produit sera différente selon qu'il est, par exemple, injecté ou sniffé. S'agissant des tendances émergentes, détecter les changements dans les modes d'administration];
- les risques sanitaires [quels risques sanitaires sont associés à quelles substances ?];
- Image [ton de l'article, vocabulaire utilisé pour évoquer une substance donnée] ;
- Trafic [le prix et l'accessibilité influent aussi sur la représentation d'une substance donnée. S'agissant des tendances émergentes, cet item devait permettre d'évaluer l'accessibilité d'une substance] ;
- Marché de la drogue [trafic international.];
- Qualité [Quelle qualité pour quel produit (coupage, pureté, etc.)];
- Effets positifs [Quels sont les effets ressentis comme positifs par les usagers pour telles ou telles substances ? Détecter d'éventuels nouveaux effets.] ;
- Associations [Quels sont les produits associés à la consommation d'un produit donné ? Détecter de nouvelles associations] ;
- Type d'usage [Une substance donne-t-elle lieu plutôt à un usage récréatif ou addictif ?]
- Culture [Existe-t-il un milieu culturel (courant musical, artistique, littéraire, etc.) attaché à la consommation d'une substance donnée ?] ;

-

¹¹ Voir Annexe 1 page 98

¹² Le lecteur trouvera un glossaire à la fin de ce rapport présentant les substances mentionnées.

- Politique [Existe-t-il des revendications politiques attachées à l'usage d'une substance donnée ?] ;
- Répression [La consommation d'une substance donnée fait-elle l'objet d'une répression particulière ?].
- Les publicités associées [qui renseignent sur l'image de certains produits et attestent du recours courant par les publicitaires aux allusions à l'usage de drogues]¹³.

Une fois la grille d'analyse construite, le travail a consisté à relever systématiquement dans les publications sélectionnées les références manifestes (articles ou dossiers ouvertement consacrés à une substance), ou implicites (allusions, clins d'œil, évoquant l'usage de drogues) à tel ou tel produit. Une fois ces références identifiées, elles ont été intégrées dans un logiciel de traitement des données qualitatives¹⁴.

¹³ Voir chapitre Drogues et publicités page 24.

¹⁴ NVivo

PREMIERES SYNTHESES

Dans le rapport TREND 2002, une synthèse intermédiaire portant sur les quatre premiers magazines sélectionnés, et couvrant l'année 2001, mettait en évidence plusieurs faits :

- une certaine levée de l'interdit dans une partie de la presse s'agissant du traitement journalistique de l'usage de drogues ;
- un traitement du sujet qui sort des poncifs habituels sur le sujet (sensationnalisme, dramatisation, culpabilisation) pour privilégier une information relativement objective ;
- une tendance à considérer l'usage, essentiellement dans sa forme récréative et festive, comme une forme de dépendance comme une autre.

En 2003, la quatrième livraison du rapport TREND intégrait, dans le chapitre qui présente pour chaque grande famille de produits les tendances émergentes, une synthèse par substance des perceptions dégagées à partir des sept magazines étudiés en 2002.

Ce rapport reprend donc largement les éléments publiés pour y adjoindre le travail réalisé jusqu'en septembre 2003.

Quelques précisions liminaires s'imposent avant la présentation de ce rapport. Celui-ci ne prétend pas donner une image exhaustive du traitement de l'usage de drogues par les médias destinés aux jeunes adultes, les magazines sélectionnés ne représentant qu'une infime minorité dans le spectre des publications disponibles chaque année en France. Par ailleurs, le public visé par les magazines est très spécifique et n'est pas représentatif de l'ensemble de la tranche d'âge des 20-40 ans. Le lectorat des magazines sélectionnés est pour l'essentiel constitué de jeunes urbains « branchés » fréquentant régulièrement l'espace festif et susceptibles de côtoyer, de près ou de loin, l'univers de la consommation de substances psychoactives.

Ce rapport est divisé en deux grandes parties. La première traite des représentations liées aux questions de la dépendance et des drogues en général. La seconde s'attache à décliner les représentations véhiculées par les magazines sélectionnés substance par substance. Par ailleurs le lecteur trouvera à la fin de ce rapport une annexe comportant un tableau comprenant les références de tous les magazines codés pendant ces trois ans ; un état quantitatif des références par thème ; un tableau relatif à l'expérimentation de différentes substances psychoactives au cours de la vie ; un glossaire des expressions en vigueur dans les magazines et du vocabulaire relatif aux différents courants de la musique « techno » ; un texte expliquant les origines du courant hip hop et rap.

LE DISCOURS SUR LA DROGUE A TRAVERS 7 MAGAZINES

ADDICTION ET DEPENDANCE

L'addiction comme mode de vie

Un des aspects les plus manifestes du traitement journalistique, dans les magazines étudiés, de la problématique de la dépendance, réside dans le fait que celle-ci n'est plus confinée aux rubriques traitant de telles ou telles drogues mais investit la plupart des sujets, notamment ceux ayant trait à la culture, au sexe et plus largement à des problèmes de société qui paraissent a priori fort éloignés. En cela, les médias « jeunes » se font le relais de cette tendance qui consiste à considérer que les phénomènes liés à la dépendance ne relèvent plus uniquement du champ des substances licites ou illicites mais de domaines bien plus étendus. Cette tendance est d'ailleurs récente. En France, le terme d'addiction apparaît de manière importante il y a environ cinq ans dans le milieu des spécialistes en toxicomanie. Pour les acteurs impliqués dans ce champ, l'intérêt de nouveau concept tient « à ce qu'il cherche à jeter des ponts entre les différentes conduites pathologiques de dépendance, qu'il invite à dégager les bases d'une compréhension commune de ce qui peut conduire un individu à s'adonner à des pratiques qui le mènent à aliéner sa liberté d'être et de vivre. »¹⁵ En outre, ce changement de paradigme a le mérite de sortir la question de la toxicomanie du ghetto dans laquelle elle se trouvait enfermée pour la situer dans une perspective plus large : celle de la compréhension des mécanismes de la dépendance en général, phénomène qui va bien au-delà de l'usage de drogues illicites.

Pour la plupart des magazines, l'addiction, la dépendance potentielle sont partout. Dans le sexe compulsif, la consommation effrénée, la soif insatiable d'informations, la recherche à tout prix de la célébrité : du clubber du samedi soir au journaliste « accro » à l'information en passant par la vedette en mal de reconnaissance tout le monde est dépendant. Tout le monde donc personne. L'effet de ce type de discours est bien sûr de banaliser la prise de drogues et de la mettre sur le même plan que d'autres pratiques sociales moins stigmatisées. Ainsi, les médias accompagnent et amplifient les évolutions récentes de la notion d'addiction décrites par Alain Ehrenberg :

« L'introduction de la notion de dépendance psychologique a également pour conséquence de relativiser la dépendance physiologique à l'héroïne : les héroïnomanes ne sont pas des animaux, mais des êtres humains. La dépendance psychologique réintroduit la notion de sujet d'une manière analogue à celle de Pinel avec le fou : le sujet vacille, mais il est là. En effet, cette dépendance suppose l'idée d'une relation au produit, indépendamment de ces caractéristiques pharmacologiques : on peut être dépendant du cannabis, on peut consommer occasionnellement de l'héroïne, y compris par injection. Mais la dépendance psychologique a également une autre conséquence : en relativisant l'emprise pharmacologique du produit,

⁻

¹⁵ Dictionnaire des Drogues, des toxicomanies et des dépendances, Denis Richard, Jean-Louis Senon, Larousse, 1999

elle désigne un rapport pathologique, qu'il s'agisse d'un produit, d'une activité ou d'une personne. La dépendance est un comportement pathologique de consommation quel que soit l'objet. L'un des tout premiers travaux qui renouvelle la notion d'addiction est le livre de Stanton Peel et Archie Brodsky, Love and Addiction, publié en 1975 : ils montrent que les relations amoureuses peuvent être aussi compulsives et destructrices que la dépendance à l'héroïne, c'est-à-dire aboutir à une autodestruction de la personne. Entrent dans l'addiction de très nombreux comportements. La compulsion est le fédérateur de ces comportements : la perte de contrôle de soi est en effet l'élément clé qui permet de regrouper tout ce qui prend cette allure déréglée avec la nourriture, l'héroïne ou la cigarette. L'addiction devient un concept large, une classe de comportement. »¹⁶

La prise de drogues, du fait de l'élargissement du concept d'addiction, est aujourd'hui mise sur le même plan que d'autres pratiques sociales moins stigmatisées. C'est ce qu'exprime parfaitement le mensuel *Max* dans un de ses éditoriaux en évoquant non plus la toxicomanie mais des toxicomanies : « Dans ce journal, nous parlons très souvent de drogues. Pourquoi ? Parce que nous en consommons ? Pas particulièrement. Notre démarche est simple : informer sur les usages et les risques dans une société 'accro'qui accepte de parler plus ou moins facilement de ses toxicomanies [...] ». [Max n° 148/mai 2002]

Le sexe comme addiction

Ainsi dans une enquête sur les call-girls dans *Max* [n° 131/décembre 2000], on trouve le discours largement répandu de la dépendance sexuelle :

« Les filles qui disent contrôler la situation me font doucement rigoler. C'est comme un héroïnomane qui se fait deux shoots par jour et prétend qu'il peut arrêter quand il veut. Et c'est exactement la même chose pour les clients des prostituées. Chez moi, le sexe a toujours été compulsif. Mais il est très lié à une autre compulsivité, mon alcoolisme ».

Ou encore dans une autre livraison [Max n° 137/juin 2001] :

« En attendant pour moi, la baise est comme un shoot. Un truc très intense qu'il faut recommencer tout de suite. Il me faut toujours un autre shoot avec une nana ».

Dans un forum consacré à la masturbation donnant la parole aux lecteurs du magazine, un jeune lycéen déclare : « [...] Quand t'es plus jeune c'est comme une drogue, il te faut ta dose. » [Max n° 150/juillet 2002]. Dans une livraison de janvier 2003, Max va encore plus loin en évoquant un fondement biologique à la dépendance sexuelle : « Rassurez-vous, ça n'est pas de votre faute. L'addiction sexuelle serait un trouble biologique du cerveau comparable à une toxicomanie, à la différence que le produit (la dopamine ou la noradrénaline), au lieu d'être ingéré ou injecté dans le corps, est directement secrété par le cerveau. Nos amis les people sont les premières victimes de ce mal étrange. » [n° 156/janvier 2003]

Dans *Technikart* [n° 57/novembre 2001], un chanteur, dont la vie se résumait, d'après le magazine « à trois mots : coke, héro et picole » se « lance à fond dans le sexe » pour « compenser la drogue ». En somme, on est dépendant du sexe comme de l'héroïne ou encore pour échapper à l'héroïne. D'ailleurs le sexe est souvent mis sur le même plan que les opiacés.

_

¹⁶ Alain Ehrenberg, La fatigue d'être soi, Poches Odile Jacob, 2000, p168-169

L'Affiche [n° 88] dans une critique musicale souligne que « plus efficace que le sexe ou les opiacés, "Mama's gun" se dévoile au fil des écoutes et apporte un bonheur apte à soulager tous les affres du monde, de tous les tourments du cœur. »

La musique comme addiction

Le champ musical est un domaine privilégié dans l'expression des métaphores sur la dépendance et l'addiction; autant d'ailleurs pour les musiciens que pour ceux qui écoutent. On dira par exemple dans L'Affiche d'un groupe de hip hop, qui se prénomme de manière très symptomatique les «Junks» qu'il est «sous l'emprise» de ce courant musical. Ceux-ci déclarent au journal : « si on a choisi le nom de Junks, ce n'est pas par hasard. Ce qu'on veut signifier par là, c'est qu'on est véritablement accro au hip hop. En ce sens, on peut dire qu'on est des junkies. » De nombreuses références assimilent l'écoute de la musique à la prise de drogue. À la question posée à deux membres d'un groupe musical sur leur préférence « Acide ou Ecsta », ceux-ci répondent : « On ne peut pas faire de la bonne musique sous l'emprise des drogues mais nos albums produisent le même effet planant, non?» [Technikart n° 55/septembre 2001]. La vue d'un clip musical peut aussi prodiguer des effets proches de ceux recherchés avec le LSD: « Jetez un œil sur le clip de son single "Get your freak on" en tout cas, ça vaut n'importe quelle substance hallucinogène ». (L'Affiche n° 92)... voire de l'ecstasy comme dans cette critique du dernier album de Andrew WK, un chanteur de rock américain: « Son disque agit comme un franc massage rectal, la montée d'un X et la descente d'un escalier sur la rembarde [...] » [Technikart n° 62/mai 2002)

La télévision comme addiction

Le monde des médias offre un réservoir inépuisable de références à l'addiction. Un des films phare de l'année 2001, célébré dans *Max* et surtout *Technikart* comme l'œuvre cinématographique de l'année « Requiem for a dream », en a fait son thème principal. Ce film met en scène la descente aux enfers d'une mère et d'un fils, celui-ci dépendant de l'héroïne et celle-là de la télévision. Dépendance télévisuelle qui va la conduire à la dépendance tout court puisque la perspective de participation à une émission l'amène à suivre un régime amaigrissant à base d'amphétamines. Dans une interview à *Technikart* [n° 57/novembre 2001], le réalisateur du film, Darren Aronofsky, confesse son ancienne addiction à la télévision : « *Maintenant, j'ai plus de télé, je vais au ciné quand j'ai besoin de cette drogue* ».

Le scénariste du film, quant à lui, interviewé à ces côtés, n'en est pas sorti :

« C'est pour ça que je n'en ai pas [de télévision (NDLR)]. Pas pour me la jouer élite intellectuelle mais je n'arrive pas à gérer, c'est tout. Je ne peux pas me contrôler, je suis accro à cette merde. En plus il y a la pub. ».

Dans un autre registre, le magazine *Max*, rendant compte du phénomène de société que constituerait l'émission de télé-réalité « Star Academy » produite par la chaîne de télévision TF1, qualifie les inconditionnels de l'émission de « *junkies de la Star Academy* ». [n° 153/octobre 2003]

Cette addiction à la télévision ne touche pas seulement ceux qui la regardent. Les professionnels de ce média ou les vedettes, eux aussi, sont fréquemment décrits comme dépendants. Ainsi dans un dossier consacré au PAF (paysage audiovisuel français), *Technikart* [n° 71/avril 2003] qualifie certains animateurs vedettes de « junkies », « junkies » à la gloire, la célébrité, la reconnaissance que la petite lucarne est censée prodiguer. C'est ce qu'exprime parfaitement, Serge Hefez, psychiatre et spécialiste des comportements addictifs :

« La télé permet de nous faire des shoots narcissiques [...]. Se dire qu'on est potentiellement aimé par des millions de personnes crée une sensation vertigineuse. Cet enivrement peut tourner à la toxicomanie, car passer à la télé, devenir célèbre, être aimé ou potentiellement aimable, c'est être connu, reconnu par soi-même comme quelqu'un qui existe [...] »

L'information comme addiction

L'information peut aussi être une drogue. En témoigne dans les colonnes du même numéro un journaliste de France-Info :

«L'arrivée d'un événement majeur provoque toujours la même réaction. C'est une montée violente comparable à une prise de drogue dure [...]. L'effet secondaire de l'info-drogue, c'est le manque de recul [...] l'angoisse et l'urgence font partie du trip [...] Ensuite, il faut se déconnecter, c'est la descente avec la déprime le surlendemain. »

Cette addiction à l'information ne concerne pas seulement les professionnels de l'audiovisuel. Dans le dossier de *Technikart* évoqué plus haut sur le PAF, un journaliste affirme s'agissant du grand public : « On a un rapport toxicomaniaque au monde [...]. On a tendance à dire "3 000 morts dans un conflit ? J'en veux plus, je veux ma dose!" »

Cette déclinaison du thème de l'addiction au travers de quelques champs des pratiques sociales contemporaines, pourrait être beaucoup plus longue. Nous avons pris le parti ici d'aborder les thèmes que l'on retrouve le plus fréquemment. Nous aurions pu évoquer aussi Internet, les jeux vidéos, le sport, le travail, le shopping comme pratiques susceptibles d'engendrer la dépendance. Un autre point symptomatique en lien avec cette culture de l'addiction réside dans le recours à un vocabulaire en relevant directement. Comme l'écrit, Pierre Lembeye, dans son ouvrage « Nous sommes tous dépendants » 17 : « [...] on s'aperçoit que la pensée moderne a beaucoup emprunté à l'univers des drogues, à son imaginaire, sa syntaxe : je suis accro à telle chose ; il est speedé, elle plane, j'hallucine, ça déchire, je me défonce, je flippe, etc. Toutes ces phrases s'entendent dans les discours de personnes qui n'ont pas fait elles-mêmes une expérience toxique. »

Clin d'œil, allusions et périphrases : « un zeste de citron »

Les magazines étudiés regorgent d'allusions, de jeux de mots en lien avec la drogue ou l'usage de drogues. Ce constat est lié au fait que depuis quelques années, l'influence du psychédélisme et de l'univers de la culture techno dans les milieux de la mode, de la publicité, de la musique et des médias est de plus en plus marquée. Les chanteurs et les musiciens recourent à des métaphores plus ou moins explicites et à des clins d'oeil destinés à un public averti. Une sorte de complicité joviale s'installe entre les artistes et les journalistes qui les interrogent; ceux-ci appartenant au même univers symbolique. L'humour et le second degré règnent. Ainsi, cette présentation dans *L'Affiche* du dernier album de « Missy Elliott » dénommé, on ne peut plus clairement « Miss E... so addictive », qui est l'occasion pour le journal et la vedette de tourner autour des thèmes de l'addiction et de l'ecstasy sans y toucher vraiment : « Rassurez-vous, si Missy Elliott est accro à quelque chose ce serait plutôt aux M et M's qu'à l'ecstasy. » Cela dit, ce qui était sous-jacent devient vite manifeste quand le rédacteur nous apprend qu'un morceau de l'album s'appelle tout simplement « Ecstasy ». « Petit parfum provoque » concède le journaliste pour laisser la parole à la vedette :

-

¹⁷ Editions Odile Jacob, mai 2001

« Non, je ne me suis pas mise à l'ecstasy! Ce n 'est qu'une image! Je sais qu'on va me poser des milliers de questions là-dessus, mais la réponse est définitivement non. J'ai juste voulu illustrer le fait que lorsque vous écouterez l'album, vous trouverez tellement de choses différentes dedans que vous le réécouterez encore et encore [...] Quant aux drogues, je n'en prends pas. J'ai même arrêté de fumer de l'herbe il n'y a pas longtemps pour tout vous dire. »

Dans l'interview du réalisateur du film « Requiem for a dream », évoquée plus haut, celui-ci parlant de son film déclare « les drogues ont des effets bizarres sur les gens, et après m'être documenté à la bibliothèque... [éclats de rire] ».

Max [n° 144/février 2002], dans le cadre d'un article consacré à un groupe jouant de la musique électronique, les « Chemical brothers » demande ingénument la raison de l'absence de références à la drogue dans le dernier album et s'attire la réponse suivante : « Disons qu'on a mis ça un peu de côté... Peut-être, mais on ne renie pas notre nom pour autant. Nous sommes toujours les 'frères chimiques'. »

Dans un portrait de Manu le Malin [*Technikart* n° 64/juillet/août 2002], musicien techno hardcore, le journaliste évoque à mots à peine couverts l'importance du LSD dans l'univers musical de celui-ci : « Depuis qu'il a pris place derrière ses platines, sa vie c'est Alice au pays des merveilles, un conte rempli d'hallucinations colorées. »

Toujours dans l'allusif, *Technikart* possédait jusqu'en 2002 deux rubriques qui mettaient en scène deux personnages fictifs. « Lord Snow Down », avatar du célèbre « Lucy in the sky with diamonds » des Beatles, que l'on retrouve régulièrement dans une chronique hallucinée s'inspirant de visions perçues sous l'emprise des acides et « Jean-No », « fashion victim » caricature sans méchanceté du jeune homme moderne et branché, consommateur de drogues du samedi soir.

Un autre symptôme de la banalisation linguistique de l'usage de drogues et de son univers est le recours à un vocabulaire ressortissant au monde de la toxicomanie pour décrire les pratiques les plus banales de la vie quotidienne comme lire un livre (« shoot de livres », « y'a aussi des histoires piquantes à s'injecter » [Nova n° 97/janvier 2003] ou dîner au restaurant : « I Muvrini/En concert au Zénith les 9 et 10. Colombani et de nombreux Corses seront là. Nous, on préférera aller se taper un rail de paëlla chez Janine » [Technikart n° 71/mai 2003] »

Par ailleurs, *Max*, *Technikart*, *Têtu* et *Trax* consacrent des rubriques régulières au clubbing, c'est-à-dire aux boîtes branchées en France et dans le monde. Les boîtes en question sont souvent décrites à partir de termes en vogue dans le milieu techno. Les salles de repos rappellent les chill-out et leur fonction est identique. Un jeune DJ dans *Max* [n° 133/février 2001] qui a eu l'idée de « *mettre des canapés sur les dance-floors* » évoque la musique planante réservée à ce type d'espace et établit une comparaison avec les chill-out, « *ces espaces de décompression qui permettent aux ravers trop énervés d'atterrir en douceur* ».

Drogues et publicités

La politique du clin d'œil et de l'allusion passe aussi par les publicités. De nombreuses références aux effets des psychotropes se trouvent en effet dans les espaces publicitaires des magazines étudiés. Depuis quelques années, l'exploitation régulière par le monde de la publicité du caractère attractif et sulfureux des drogues est patente. En mai 2003, *Technikart* [n° 72] consacre précisément un article à ce sujet titré : « La défonce du consommateur. Pour nous rendre accros à leurs produits, les marques nous font croire que c'est de la came. » et résume parfaitement la situation :

« Nous assistons aujourd'hui au développement à grande échelle d'un marketing de la transgression ayant bien souvent la drogue comme référence principale et sous-jacente. Pour nous vendre efficacement des produits, les marques font désormais semblant de nous les fourguer sous le manteau comme s'il s'agissait d'une livraison de psychotropes. Voici quelques exemples pour illustrer notre propos: les chewing-gums X-cite, par leur dénomination et leur forme rappellent les X que vous vous envoyez en soirée. Dans le même registre le X cider ose un parallèle audacieux et implicite entre le jus de pomme fermenté et le MDMA. Citons également la 307 CC, un cabriolet Peugeot qui semble entretenir une fascination trouble pour la ligne blanche. N'oublions pas non plus THC, une sous-marque de Rossignol dont l'intitulé évoque la substance active du chichon. [...] Signalons à ce propos la diffusion d'une très belle enquête de « Culture pub » sur la fumette. Le magazine de M6 s'est demandé pourquoi les buralistes vendaient autant de papier à cigarettes et si peu de tabac à rouler. Puis s'est penché sur la communication des marques telles qu' OCB ou Rizla +, lesquelles draguent sans oser l'avouer, l'amateur de réjouissances cannabiques en commercialisant des feuilles toujours plus longues et en pondant des pubs au contenu activement subliminal. Bref, on se marre bien et on ne peut que vous conseiller l'interview finale d'un responsable de Rizla + qui, n'en pouvant plus de servir un discours policé et fauxcul, finit part exploser de rire. Ou bien a-t-il été déstabilisé en apercevant un trou de boulette dans le tee shirt de son interviewer? »

L'utilisation du répertoire sémantique lié à la drogue par la publicité révèle combien le vocabulaire et l'esthétique propres à l'usage de produits psychotropes sont aujourd'hui ancrés dans le langage courant et fait écho à des évolutions sociétales qui dépassent largement le cadre de la consommation de psychotropes, comme l'explique le sociologue Alain Ehrenberg:

« On est passé d'une vision sédative à une vision psychostimulante. L'inflexion du discours sur les médicaments psychotropes substitue à l'opium du peuple la société dopée : l'individu sous perfusion est un aspect de l'entreprenarisation de la vie. L'obsession de gagner, de réussir, d'être quelqu'un et la consommation en masse de médicaments psychotropes sont étroitement liées parce qu'une culture de la conquête est nécessairement une culture de l'anxiété qui en est la face d'ombre. Les petites pilules du bonheur, c'est le profil cocoon au cœur même du profil training, la réintroduction du bien-être dans un style de vie ou la prise de risque, la mise en avant de la singularité individuelle et le self-control définissent les normes de conduite de chacun. Profil cocoon car ces médicaments se rattachent à l'univers de la consommation par la recherche d'un confort ou d'un bien-être psychologique qui n'était pas auparavant globalement perçu comme une toxicomanie ou comme une ivresse de type alcoolique. Sur ces médicaments, drogues muettes disant en silence les difficultés de vivre, ne se greffaient pas les rhétoriques habituelles de l'alcool ou des drogues illicites. Ce n'est plus le cas. »¹⁸

La plupart du temps, les publicités ont recours au registre allusif ou imagé pour établir une complicité avec le lecteur, qui fait appel aux figures de rhétorique classiques, en dotant des produits de consommation courante de vertus psychotropes.

Si les publicités pour les parfums, et notamment ceux de grandes marques, *Opium* et *Addict*, censés envoûter les femmes comme les hommes, sont en général propices au rapprochement avec l'univers des drogues, on n'en constate pas moins que de plus en plus de produits, de la crème de beauté à l'eau minérale, font l'objet de rapprochements avec les substances

_

¹⁸ Alain Ehrenberg, *Le culte de la performance*, Calmann-Levy, collection Essai Société, 1991, p257 et 261.

psychotropes. Ainsi, dans une publicité pour des produits beauté, la marque Kenzo souligne : « La crème régénérante a un pouvoir euphorisant (...) Ces produits sont efficaces et donnent du plaisir. Le bien-être peut modifier votre vie. »

Les produits de beauté peuvent aussi être présentés comme des outils permettant de contrer les effets négatifs des drogues sur le corps, notamment fatigue et mauvaise mine. Une marque de produits de beauté pour homme, dont les publicités sont très présentes dans le magazine *Têtu* souligne volontiers les « effets réparateurs » de sa gamme :

« Effacer-Booster-Mater. Be up : le soin survie des peaux fatiguées. C'est le truc pour les lendemains de fête, les soirées arrosées, avec ou sans avoir fumé,... Finis les traits tirés, la peau terne, grisâtre. Be up, à base de trois actifs énergisants est un cocktail vitaminique pour une peau qui retrouve fraîcheur, lissage après un réveil difficile. »

Parfois, le registre est beaucoup plus direct, comme dans cette publicité parue dans le numéro 67 de Têtu qui compare des lotions antistress aux poppers : « 28 % des Européens souffrent du stress, qui entraîne fatigue et irritabilité. Pour le surmonter au quotidien, Origins a créé la ligne Allez en paix, qui proposent des lotions faciles d'usage (...) un formidable « déstresseur de sac », qui se présente sous la forme d'une petite boîte dont on fait jouer la glissière pour prendre une grosse aspiration. À l'inverse du poppers qui vous met la tête à l'envers, l'Arôme (16 euros) vous remet les idées en place. Un bon sniff, et voilà votre spleen balayé!».

Les eaux minérales et les boissons énergisantes, très à la mode en ce moment, sont également des produits propices aux allusions et aux clins d'œil. Ainsi, Max [n° 150/juillet 2002], dans une rubrique intitulée « Conso Junk-food » présente différentes boissons énergisantes dont la caractéristique commune est de posséder des effets stimulants certains : « Boisson à base de caféine et guarana, X-Treme, Red voltage, Inkospor, 2,44 euros les 500 ml (...) Pour sportifs ou fêtards, sans alcool, gazeuse et fruitée, à base de caféine, guarana et vitamines. Rush energy, 3,05 euros les 25 cl. »

De même, concernant le papier à rouler les cigarettes. Rizla +, fabricant de papier à rouler garanti sans chlore, s'adresse ainsi directement aux fumeurs de cannabis par le biais d'un personnage de bande dessinée nommé Larry, caricature aux yeux rouges du « fumeur de joints » distrait. Les messages sont tout à fait explicites pour les initiés et peuvent passer relativement inaperçus aux yeux des non consommateurs¹⁹.

De l'allusif au manifeste

Si le style allusif et les périphrases sont importants pour établir une complicité avec le lecteur,

le traitement de la question des drogues se fait aussi directement. On peut percevoir à travers la presse destinée à des publics jeunes une libération de la parole sur les drogues. Cette parole est soit portée par des artistes, dans le cadre de portraits et d'interviews et donc indirectement assumée par la ligne éditoriale du journal, soit dans le cadre de dossiers explicitement dédiés à une substance.

Des magazines comme Max, Technikart et Trax possèdent une rubrique «interview» organisée de manière similaire avec des questions très courtes appelant des réponses, sorte de portrait chinois, auxquelles répondent des musiciens, des écrivains, plus ou moins connus.

^{19 «} Larry croit... que sans chlore dans la piscine il n'aura pas les yeux rouges. Crois plutôt Rizla + » ou encore « Larry croit... qu'il peut rouler à gauche. Crois plutôt Rizla + ». 2002

Chacune de ces interviews comporte au moins une question sur les drogues comme si la consommation allait de soi : « Morphine ou cocaine ? », « Ecsta ou CC ? » [Technikart n° 58/décembre 2001]. Les réponses en général n'éludent jamais les questions même si parfois la personne interviewée se livre à une surenchère destinée à brouiller les pistes ou à dissiper un certain embarras. Ainsi, Michael Youn, ancien animateur de télévision et acteur dans le film « La Beuh », à une question ironique d'un journaliste de Technikart constatant son côté coincé lui demandant s'il n'aime « vraiment pas la drogue » rétorque : « je suis pour l'apologie de la drogue, je suis pour la prescription des acides pour les enfants de 36 mois. L'éveil par les acides, comme disaient les « Doors » : ça ouvre les portes. Eh ben comme ça, ils n'auront plus à les pousser. » [Technikart n° 64/juillet/août 2002]

Parfois, les réponses offrent à la personne interrogée l'occasion d'étendre la notion de dépendance et d'addiction à d'autres produits. À la question susmentionnée « Ecsta ou CC ? », un chanteur répond : « Les 2 et aussi des e-mails, du café, des frites, du champagne, de l'adrénaline, du chocolat, des steaks et du Donormyl²⁰. » [Technikart n° 58/décembre 2001]. Commentant une campagne de publicité sur un café, Têtu [n° 62/décembre 2001] note avec ironie que « c'est au tour de David Lachappelle [le publicitaire (NDLR)] de délirer sur le thème du café pour le calendrier Lavazza. Résultat : 6 clichés extravagants, fidèles à l'esprit bigger than life du photographe. Le 'petit noir' se gobe comme une pilule ».

La drogue comme revendication

Clins d'œil, second degré, ironie, fascination, l'univers de l'addiction et de la « défonce » fait rarement dans les magazines l'objet d'une apologie claire et nette. Seul *Technikart* revendique clairement dans ses colonnes la prise de drogues comme un aspect d'une contestation radicale de la société et de son mode de vie. Dans un dossier consacré à l'underground [n° 52/mai 2001], un chapeau d'introduction résume la position du journal :

«[...] il nous faut regarder ailleurs, vers des savoirs alternatifs. Savoir des Indiens sudaméricains, qui puisent dans leurs traditions les armes pour dépasser le capitalisme; savoirs de la 'folie' mystique, qui peut nous sortir du Rubik's cube rationaliste; savoirs de la drogue qui, comme le défend l'écrivain Guillaume Dustan, devraient être enseignés au lieu d'être prohibés, savoirs de la rue, enfin, tout simplement. »

Suivent, dans la même livraison, un article et une interview de l'écrivain Guillaume Dustan²¹ dans laquelle ce dernier prône la légalisation de toutes les drogues et revendique leur prise comme un mode de vie. Le commentaire du journaliste de *Technikart* semble partager cette vision du monde :

« Certains s'empresseront de discréditer sa pensée au titre du sexe, de la drogue et du clubbing. Qu'on ne s'y trompe pas : si Dustan pense juste, c'est précisément parce que son savoir se forge dans l'action. Loin du « blabla hétéro », Guillaume Dustan est passé à l'acte : soigne son corps, affirme son homosexualité, danse, baise, mange des drogues, s'habille bien, trouve la bonne attitude. »

.

²⁰ Médicament hypnotique utilisé en raison de ses effets sédatifs.

²¹ Autour duquel règne un parfum de scandale. Homosexuel, l'écrivain doit sa renommée médiatique à son engagement, très provocateur, pour les rapports sexuels non protégés, le bare sex, et ses attaques violentes contre l'association Act Up, accusée de jouer un rôle de contrôle social sur les gays et les lesbiennes.

On trouve aussi dans *Max* ou dans *Têtu* des articles qui tranchent avec les procédés allusifs habituels. Ainsi, dans le magazine des gays et des lesbiennes, un débat est organisé entre sept homosexuels sur leurs pratiques sexuelles où la question de la prise des drogues pendant les rapports sexuels est abordée clairement. Dans *Max* [|n° 143/décembre 2001] est publiée une page entière présentant 10 photographies d'hommes et de femmes sous l'effet de différentes drogues (mescaline²²; héroïne, haschisch; marijuana; Kétamine; LSD; crack; cocaïne; ecstasy; champignons). Ce travail réalisé par un photographe et présenté dans un centre d'art contemporain à New York s'inscrit dans une campagne de dénonciation de la politique américaine de guerre à la drogue. *Max* salue cette initiative, laquelle « a le mérite d'apporter un regard neuf sur l'usage de drogues (loin des discours moralisateurs de rigueur) ».

Enfin dans *L'Affiche*, la consommation de psychotropes n'est jamais abordée comme un sujet à part entière mais est régulièrement évoquée dans les interviews d'artistes, le plus fréquemment sous l'angle du phénomène social, sans s'appesantir sur les effets des produits ou les pratiques de consommation. Le cannabis, emblématique de la Street Culture, reste la substance la plus fréquemment citée par ce magazine.

Un autre moyen pour les magazines de faire passer la revendication du « droit à la drogue » est de donner la parole à des artistes ou des personnalités reconnus dont on sait qu'ils ont une position conforme aux attentes du lectorat sur la question. Ce procédé permet aussi de pouvoir s'abriter derrière des déclarations qui ont le mérite d'éviter aux magazines de se mettre trop clairement en avant. Le magazine *Trax* par exemple, dont les positions sur l'usage de drogues sont beaucoup plus prudentes et moins visibles que celles de *Max* et de *Technikart* notamment, a souvent recours lors des interviews de vedette à des questions sur la liberté de l'usage et la légalisation. Dans un dossier consacré au chanteur « électro » Moby, Trax [avril 2002] évoque les positions « très progressistes » de ce dernier sur la question de la légalisation et le cite : « *Pour les drogues chimiques, les gens qui le souhaitent devraient avoir le droit d'en utiliser, mais ils devraient d'abord passer un permis. De la même façon qu'il y a un permis de chasser ou un conduire, il devrait y avoir un permis de prendre des acides. Il faut laisser le choix à l'individu, même pour des choses aussi dangereuses que les drogues. Le gouvernement devrait laisser cette liberté, tout en s'assurant que ceux qui font ce choix sont conscients des conséquences de leur acte. »*

L'actualité politique marquée en 2002 par l'élection présidentielle a permis à la plupart des magazines de la veille média de publier des articles sur la question de la dépénalisation et/ou la légalisation des drogues illicites et notamment du cannabis (*cf.* chapitre consacré à cette substance p. 37) voire à interpeller les hommes politiques de droite et de gauche.

Les artistes et la drogue : Anthologie : Chute et rédemption

Dans les magazines étudiés, les références les plus nombreuses à l'univers de la drogue se retrouvent dans les portraits d'artistes (chanteurs, écrivains, photographes). De ces portraits émerge l'archétype du créateur qui s'est défoncé, pour qui les drogues ont été un moment important de son parcours créatif, et qui avec la maturité trouve le chemin de la rédemption :

Nan Goldin (photographe):

« En 1978, tous s'installent à NY pour y poursuivre la fête. Nan rencontre Cookie le travelo aux seins nus et Greer une artiste récemment opérée. "On fêtait Thanksgiving chez Cookie,

²² Alcaloïde hallucinogène isolé de diverses plantes de la famille des cactacées (Peyotl).

elle nous servait de l'opium et de la dinde. On sortait tous les soirs. On sniffait de l'héroïne" [...] la consécration de Goldin ne se réalise pas : accro à la coke, agoraphobe, elle se fait interner en 1988 dans un hôpital de Boston dans le seul espoir de se gaver gratos de méthadone. Et contre toute attente, elle décroche, constatant sa guérison au fur et à mesure qu'elle se met à photographier la lumière du jour. » [Max n° 143/décembre 2001]

Robby Williams (chanteur):

« Le plus sexy des "Take that" revient avec un album de reprises crooner [...] Bien loin de la boys band attitude, Robby [...] choque le public en faisant l'apologie de la drogue. La défonce : de jeune étalon, Robbie devient vieux déchet pendant deux ans où sa vie se résume à trois mots : coke, héro et picole [...] Pour compenser la drogue, Rob se lance à fond dans le sexe, ce qui lui réussit puisque les albums qui suivent se vendent comme des petits pains. » [Technikart n° 57/novembre 2001]

Jacno (chanteur):

- « Tu es dans la musique depuis 1975, mais tu attends huit ans pour enfin te droguer [nous soulignons (NDLR)]
- Ça ne dure qu'un an. [...] C'est un moment où j'ai du pognon, alors j'essaie tout pour voir, héro, coke » [Technikart n° 58/décembre 2001]

Iggy Pop (chanteur):

« Tous les grands rocks-critics en ont témoigné : Iggy Pop est l'incarnation de cette rebelle attitude. [...] l'homme le plus rock'n roll au monde, celui qui a fait autant d'overdoses que Lolo Ferrari d'opérations esthétiques [...] l'ex-clochard junkie [...] l'auteur de Death Trip a 54 ans et ne se drogue plus » [Technikart n° 54/juillet 2001]

La drogue et les stigmates qu'elle a laissés sont ici un gage de sincérité dans le parcours de l'artiste. Dans sa livraison de mai 2002, *Technikart* a réalisé un portrait collectif de protagonistes de la scène punk parisienne de la fin des années 70. Ceux-ci posent, habillés par de grands couturiers pour des photographes du magazine au « Gibus », boite de nuit d'élection à l'époque ce courant musical. Parmi ceux-ci, Daniel Darc, chanteur et parolier de « Taxi Girl », ancien héroïnomane, déclare : « [...] Autrement, je pense que c'est dans les chiottes du "Gibus" en 77, que j'ai attrapé mon hépatite C. les chiottes sont beaucoup plus propres maintenant. »

Un autre type d'articles est le cadre de nombreuses allusions à l'usage de drogues. L'actualité dite people est fréquemment abordée sous l'angle des problèmes de dépendance que connaissent les célébrités. Ce genre de sujet est plutôt l'apanage de *Max*, qui le traite avec une certaine légèreté et une non moins certaine empathie pour les protagonistes. Dans un article sur l'acteur américain Robert Downey [n° 132/janvier 2001], connu pour ses démêlés avec la justice américaine du fait de son implication dans le trafic et l'usage de cocaïne, le langage utilisé est caractérisé par une nette sympathie pour la vedette. Le titre de l'article reproduit une de ses déclarations : « *Je suis le drug addict le plus célèbre et le plus incurable des USA* » et traite le sujet avec ironie :

« Robert Downey exagère : il vient de se faire pincer une nouvelle fois avec de la coke et des armes. Celui qu'on nous vendait en 1992 comme le meilleur espoir hollywoodien [...] passe le plus clair de son temps en taule ».

Toujours le même ton pour traiter la dépendance de Maradona, le célèbre joueur de football argentin, qui « en 2001, normalement aurait dû fêter son dixième anniversaire de dépendance à la cocaïne ». Le mensuel a également consacré un dossier [n° 136/mai 2001] aux « défoncés d'Hollywood » avec le « top 10 » des plus dépendants, liste des personnes et des produits qu'ils ont consommé. Dans un autre numéro [n° 138/juillet 2001], Max consacre un papier au « top 10 des cokés célèbres », essentiellement des acteurs, des chanteurs et des sportifs puis, suite logique, dans un numéro ultérieur [n° 142/novembre 2001] aux « people » qui se « désintoxiquent chic » avec une présentation de quatre cliniques américaines proposant des cures de désintoxication. L'article est accompagné de témoignages de vedettes sur leur dépendance. Là aussi le ton est ironique et moqueur. Le journal peut utiliser des expressions convenues comme « l'enfer de la drogue » mais l'utilisation de ces stéréotypes dans le contexte sémantique a pour effet de les tourner en dérision. Dans un article consacré à une actrice porno, le chapeau d'introduction la présente ainsi : « Alcoolique, droguée, violente, cupide, insolente, grossière, arrogante, Jenna Jameson accumule les qualités ». Dans une rubrique intitulée « L'allongé du mois », Max [n° 143/décembre 2001], un chanteur répondant à une interview en forme d'autoportrait déclare notamment :

« J'ai aussi peur de prendre la route la nuit parce que j'ai des hallucinations et après je m'endors au volant. Séquelles des drogues : j'ai trop pris d'ecstas et d'acides quand j'étais plus jeune. »

À une question portant sur son enfance, il répond :

« Super. Parents adorables qui m'ont laissé faire tout ce que je voulais, père qui écoutait du funk, vie à la campagne à regarder les vaches. Adolescents, on sniffait de la colle à rustines, on faisait de la mobylette, tout allait bien. »

Défonce... contrôlée

La « culture de la défonce » présentée par les magazines n'en implique pas moins une référence fréquente aux notions de contrôle et de savoir. Dans l'interview déjà mentionnée accordée à *Technikart* [n° 52/mai 2001], Guillaume Dustan évoque une génération qui sait se droguer, qui connaît les produits et peut donc les maîtriser :

« Je suis hyper pressé, j'ai pas envie d'attendre 10 ans la légalisation des drogues. [...] C'est le truc fondamental de mon bouquin. Je suis convaincu que le parti de gauche dans le monde, ce ne sont plus les socialistes et les communistes, c'est beautiful people et party people, tous ceux qui, d'une façon ou d'un autre, sont liés à la fête, à une déconstruction de l'identité sexuelle, à la drogue. [...] Au contraire de nos aînés, notre génération sait prendre des drogues, s'habiller, baiser, danser, bref tout un tas de compétences qui tournent autour de la pulsion de vie et que ne pouvaient acquérir nos prédécesseurs. [...] Il faut légaliser les drogues, créer un environnement neutre sur les choix sexuels et ne pas éduquer les enfants avant 7 ans ».

Ce thème de la maîtrise est récurrent en particulier dans *Technikart*, une maîtrise fondée sur le savoir, sur l'expérience et la connaissance des produits.

Portrait d'un maître en défonce [Technikart n° 53/juin 2001]

« Son histoire ressemble à celle de beaucoup de fils de l'UK. Russell a fumé son premier joint dans un free festival hippie, expérimenté le « no future punk » et ses tentatives opiacées, kiffé les raves extasiées de la déferlante acid house, et porté la techno hardcore dans des free

parties kétaminées. [...] Ca va pour lui merci. Il ne fréquente pas les Narcotiques Anonymes, mais ne dérive pas non plus dans le caniveau. D'abord il est végétarien : la vache folle, ça fait plus de dix ans qu'il la sent venir. Ensuite, il ne fume pas de tabac : inutile de se suicider tout en enrichissant l'État. Enfin, il ne se défonce pas n'importe comment : il connaît les produits, sait les mélanger, prendre la dose exacte, espacer les prises, laisser son organisme récupérer. C'est d'ailleurs parce qu'il compte bien se défoncer jusqu'à la fin de ses jours qu'il est devenu aussi sage ».

Cette valorisation de la maîtrise et de la connaissance s'accompagne d'une perception en général négative de l'univers des usagers de « rue », des « junkies », dont l'image est associée à celle de la déchéance. Dans un article, consacré à la violence dans le XVIII^e arrondissement de Paris, *Technikart* adopte un ton nettement « sécuritaire », très surprenant eu égard à sa ligne éditoriale :

« Au même titre que le café du coin ou la station de métro, la violence est devenue une composante de la vie parisienne. [...] Ici, les forces de l'ordre n'impressionnent plus personne, les trafics se déroulent sous leurs yeux et les camés les frôlent. [...] Mais il règne dans le XVIII e une violence diffuse dont on sent qu'elle peut exploser à n'importe quel moment [...] Voir en permanence des clodos défoncés à la Amsterdam navigator ou des héroïnomanes qui se piquent sur le trottoir (ils sont environ trois cents à déambuler en permanence dans le quartier de la Chapelle). »

La vision des choses est peu ou prou la même s'agissant des ravers dont la consommation est jugée irresponsable et qui discréditent par leur attitude le mouvement des free parties. Donnant la parole, dans un numéro spécial hors série dédié à la musique, aux membres d'un groupe de hardcore, *Technikart* valorise leur rejet de ce que sont devenus les Teknivals, « *ces gigantesques manifestations gratuites et musicales qui dépérissent pour cause de surpopulation toxicomane, d'allègre éclatage de cannettes de bières sur la tronche et de surdité avancée.* » Dans un autre article [n° 54/juillet 2001], *Technikart* évoque « une façon infantile de se défoncer » et dénonce ces « Teknivals apocalyptiques où des milliers de gamins hallucinés errent parmi les détritus au son d'un hardcore bourrin. »

Technikart finalement révèle dans ses articles une vision élitiste de la prise de substances, laquelle ne serait pas réservée à n'importe qui mais à une « aristocratie » composée de créateurs et d'artistes. On retrouve ici le thème de l'artiste maudit, qui a failli ne pas revenir de certaines expérimentations mais qui, lorsqu'il n'a pas complètement renoncé aux « excès » du passé, gère désormais sa consommation, en « bon père de famille » serait-on tenté de dire.

Savoir plus... risquer moins

_

Le recours à la parole des experts impliqués dans le champ des drogues est fréquent. Dans *Max* et *Technikart* notamment, on trouve des références aux travaux de la MILDT (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie) et de l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies). L'évolution de la politique gouvernementale en matière de drogues est suivie attentivement. À l'occasion de la parution de l'ouvrage de la MILDT « Savoir plus risquer moins »²³, *Technikart* (n° 51/avril 2001) évalue à sa manière l'évolution de la politique gouvernementale :

²³ Drogues, Savoir plus risquer moins, livre réalisé par le Comité français d'éducation pour la santé (CFES) et la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT).

« Après des années passées à tenir un discours passionnel et idéologique, le gouvernement décide, à l'occasion du plan gouvernemental du 16 juin 1999, d'aborder enfin la question des drogues sans tabou, d'un strict point de vue scientifique. Via ce petit livre blanc, ceux qui nous ont cassé les noix pendant des années avec leur bla-bla moralisateur font leur mea culpa, abandonnant une approche trop juridique des psychotropes au profit d'une démarche guidée par des préoccupations plus sanitaires. Il était temps. Du coup, n'en déplaise au lobby des producteurs de vin, le gros rouge qui fait chanter en fin de repas est mis sur un pied d'égalité avec l'héroïne. Dans le même temps, les pouvoirs publics s'orientent vers une dépénalisation de fait pour les petits consommateurs, mesure que l'on pourrait qualifier, avec un certain euphémisme de réaliste. »

Max [n° 132/janvier 2001] a consacré un dossier à la question de la « fin des drogues » et aux programmes engagés par les Nations-Unies pour éradiquer le phénomène. Dans ce dossier, Max présente les arguments des partisans et des adversaires de cette politique, dont les associations de réduction des risques, sans exprimer ouvertement ses préférences. Le journal préfère le faire en utilisant l'arme de l'humour et de l'absurde dans un article du dossier intitulé « 10 moyens d'en finir avec la drogue. 10 méthodes qui n'ont pas encore fait leurs preuves ». Ainsi le premier moyen consisterait à « enfermer les usagers. Principe : coffrer tous les gens surpris en train de tirer sur un joint ou de gober un ecstasy. [...] Ca fait beaucoup de monde à coffrer ».

« La drogue, c'est pas bien! »

Même, si comme on vient de le voir la tendance principale en matière de traitement journalistique du thème de la drogue et de l'addiction dans les magazines étudiées est à la banalisation, il n'en demeure pas moins que les effets potentiellement négatifs sur la santé ou plus généralement la vie sociale de la prise de substances psychoactives peuvent être mis en évidence. Comme nous l'avons écrit plus haut, la consommation de drogues quand elle est l'expression d'un processus incontrôlable de la part du sujet est dans l'ensemble condamnée et stigmatisée. C'est évident dans le cas des usagers de rue dont l'image est similaire à celle que l'on rencontre dans la presse destinée au grand public. Ici, la prise de distance, l'humour où la connivence ne sont plus de mises et la prise de drogues rime là avec déchéance sociale, corporelle et psychique voire avec mort. La prise de drogue est associée alors avec le Sida, les hépatites et les problèmes psychiatriques. Parfois s'exprime aussi l'idée, même si elle est minoritaire, que la prise de drogues est encouragée par les gouvernements pour maintenir le contrôle sur les populations et mieux les abrutir. Un magazine comme Trax [mars 2003] a même consacré un article sur les mérites de l'abstinence en évoquant le mouvement américain « Straight edge » (voir encadré) et donné la parole à des clubbers qui ont fait vœu d'abstinence le plus souvent après des expériences négatives.

Le mouvement « Straight edge » selon Trax

« [...] Il y a vingt ans, certains rockers ont même érigé ce principe [l'abstinence (NDR)] en règle de vie. Un triple X tatoué sur la main, dans le dos, sur la nuque. No alcool, no smoking, no sex, pour certains, ni de viande pour d'autres (il y a toujours plus intégriste que soi). Le signe du mouvement straight edge. À l'origine, des trois croix empêchaient les mineurs d'être servis en alcool lors des concerts dans les bars aux USA. Cet interdit deviendra pour certains un mode de vie, ne de la chanson « Straight edge » de Ian Mc Kay du groupe Minor Threat (et futur leader de Fugazi). Fatigué de voir ses potes se défoncer toute la journée toute la journée, Mc Kay décide en 1981 de prouver qu'on peut être un putain de vrai rocker sans

sombrer dans ces excès et écrit ce qui deviendra un hymne, bientôt pris au pied de la lettre par une partie du public hardcore. »

Dans un billet d'humeur, un journaliste de Nova [n° 99/mars 1999] se gausse, en des termes très « acides » d'une certaine mode à l'œuvre dans certains milieux branchés qui voudrait que la prise de drogues soit un passage obligé pour toute personne en mal de création : « Comment publier ton premier livre ? [...] tes vices tu t'injecteras. Extension morale de ton look, arbore donc tes vices comme un dandy ses cravates. Ne crache pas sur les drogues : elles te valoriseront dans les dîners. Fais ton Bukowski, tu épateras les 68 tards et séduiras les jeunes bourges pour qui une ligne de coke est encore le nec plus ultra de la révolte. Saupoudre tes écrits d'une dose considérable de cames de synthèse, surtout si tu n'y as jamais goûté. Valorise l'héroïne, elle est à la mode chez les esprits creux ; décris-toi comme un polytoxicomane, tu auras les faveurs de la génération critique. Demande-leur éventuellement une ligne d'aspartam coupé à la xylocaïne. Vous serez malades ensemble mais au moins seras-tu sûr d'obtenir ton article ! La honte aussi est une fratrie [...] »

Ce type d'article est néanmoins exceptionnel dans les magazines étudiés. En revanche, on peut trouver des papiers déconseillant la prise de drogues, non pas en général mais pour tel ou tel type d'activité. Ainsi, Max [n° 153/octobre 2002], dans un article au titre « La drogue tue le sexe. Pourquoi il vaut mieux emballer à jeun » et au chapeau, « Le sexe et la drogue font mauvais ménage, surtout chez les garçons. », sans équivoque conseille l'abstinence dans les affaires sexuelles et détaille les conséquences néfastes des stimulants et du cannabis en la matière.

CONCLUSION

Le premier point marquant s'agissant de la thématique très générale de la dépendance et des drogues réside dans la banalisation du concept d'addiction. Cette dernière a un effet important sur les représentations véhiculées en matière de prise des drogues illicites puisqu'elle tend, au final, à la dédramatiser et à la réduire à une addiction comme une autre. En cela, les magazines sélectionnés épousent une tendance, identifiée par les chercheurs et les sociologues depuis quelques années, qui réinsère la dépendance aux drogues dans le spectre plus large des comportements humains relevant des pratiques compulsives. « Aujourd'hui, constate le psychiatre Pierre Lembeye, l'amour est une drogue, une histoire de médiations chimiques. La télévision, Internet, les jeux vidéo sont des drogues. Le sport est une drogue permettant la fabrication d'équivalents morphiniques naturels, les endorphines. Le travail peut en être une aussi. L'informatique fabrique des cyber-addicts incapables de présence humaine [...] »²⁴. Il est bien évident que dans un tel contexte la prise de drogues illicites n'est plus un sujet totalement tabou et ne fait plus l'objet du traitement journalistique traditionnel tel que l'on pouvait l'observer il y a encore quelques années. Dans les magazines de cette veille, en dépit de leurs différences, le thème des drogues illicites est volontiers abordé et ce directement en lien avec la vie dans ce qu'elle a de plus quotidien. Le « drogué », le « toxico », ce n'est plus l'« autre », ce n'est plus l'altérité radicale, c'est « nous », c'est-à-dire Madame ou Monsieur

²⁴ Op. cit. p. 25.

tout le monde. La prise de drogues fait partie de la vie et il s'agit non pas de la diaboliser, de la stigmatiser voire de l'interdire mais de la domestiquer.

Cette domestication de l'usage de drogues se reflète d'ailleurs dans le fait que celle-ci traverse les différents champs culturels, évoqués par les magazines, que sont la littérature, le cinéma ou la musique. L'actualité dite « people » est très fréquemment traitée sous l'angle du rapport des célébrités à la drogue; le vocabulaire utilisé jusque dans le traitement des sujets les plus éloignés témoigne de l'omniprésence de ce qu'on pourrait appeler une culture de l'addiction. Ainsi tout est prétexte à des références, à des clins d'œil, de la moindre rubrique de critique musicale au dossier ouvertement consacré à la question. Il semble que l'on assiste, et c'est manifeste pour deux magazines comme *Max* et *Technikart*, à un retour à la culture underground des années soixante et 70, retour accompagné d'un discours politique sur les drogues très élaboré, nourrit d'expertises scientifiques et s'appuyant aussi sur un discours nouveau des pouvoirs publics en termes de prévention et de répression.

Pour les magazines de la veille, la « société sans drogues » est donc une utopie et il s'agit maintenant d'inscrire ces pratiques sociales dans une optique de réduction des risques.

Le deuxième point fort qui émerge de cette veille, et conséquence logique de ce qui vient d'être dit, est l'apparition, implicite le plus souvent, manifeste parfois, de la revendication d'un « droit à la défonce », qu'elle soit obtenue à l'aide de substances licites ou non, à condition, toutefois, que celle-ci reste maîtrisée. Le thème de la maîtrise est très important dans les magazines et tient bien sûr à leur lectorat composé plutôt de jeunes urbains fréquentant les différents espaces festifs et pour lesquels la prise de drogues ne constitue qu'un épisode plus ou moins circonscrit dans le temps.

Perception des substances citées dans 7 magazines

LE CANNABIS

Références

Le cannabis est la substance illicite qui fait l'objet des références les plus abondantes au sein des sept magazines de la veille. Parmi ceux-ci, c'est le magazine *Max*, avec pas moins de sept dossiers relatifs à cette substance annoncé en une en trois ans, qui a consacré le plus d'espace éditorial au traitement du sujet (voir encadré *Max* et le cannabis).

Le cannabis dans les unes de « Max » (2001-2003)

Drogue : Génération fumette, cannabis : sept millions d'usagers hors-la-loi. Que fait la police ? [Max n° 140/septembre 2001]

Drogue : Cannabis à la maison, ils font pousser de l'herbe sur leur balcon. Ils s'expliquent. [Max n° 145/février 2002]

Forum : Coffee shop, pour ou contre ? [Max n° 148/mai 2002]

Cannabis contre Vodka, le toxico-test [Max n° 156/janvier 2003]

Cannabis jackpot! ces dealers qui gagnent 150 000 euros par mois [Max n° 160/mai 2003]

Fumette ou scooter il faut choisir [Max n° 162/juillet 2003]

Dans les autres magazines, la présence du cannabis est plus diffuse même si elle est importante. Le sujet est très fréquemment abordé, dans une évidente complicité, au cours d'interview avec musiciens, acteurs et célébrités diverses. Dans un magazine comme *L'Affiche* notamment il est visiblement de mise pour beaucoup de répondre aux questions des journalistes « le pétard au bec » et personne ne semble soucieux de cacher cette consommation : « *C'est tout sourire, installé en lotus et jogging chaussettes sur le moelleux canapé de sa suite, un spliff au bec et une flopée de vitamines à portée de main, que nous reçoit Snoop* » (Interview d'un chanteur trip hop, assorti d'une photo pleine de page du chanteur tenant vraisemblablement un spliff à la main). [*Affiche* 94].

Dans *Technikart*, à côté des références et des clins d'œil habituels, il existe une stratégie de banalisation visant à considérer le cannabis comme une substance comme une autre. Ainsi en 2003, le magazine a consacré un reportage à la « Cannabis cup » à Amsterdam, véritable salon du cannabis, où la meilleure variété reçoit un prix décerné par les connaisseurs.

Plus généralement, on trouve aussi, dans la plupart des magazines, de nombreuses références au cannabis en relation avec l'univers musical populaire contemporain. Les Lyrics²⁵, les titres d'album ou de chansons regorgent en effet de références.

Milieux associés

Une substance interclassiste

Le cannabis est la substance illicite la plus banalisée et la plus largement consommée. En France, en 2002, parmi les 18-75 ans, on estime le nombre d'expérimentateurs, personnes ayant consommé au moins une fois dans leur vie, a plus de 9,5 millions²⁶. Un individu majeur sur cinq l'a déjà expérimenté²⁷. La proportion est encore plus élevée chez les jeunes arrivant à l'âge adulte. À 18 ans 56 % des garçons et 45 % des filles déclarent avoir consommé du cannabis au cours de leur vie²⁸. Ce processus de banalisation est aussi perceptible dans la presse, à travers la façon dont la consommation de ce produit est évoquée, c'est-à-dire très librement.

Les magazines de presse écrite que nous avons sélectionnés pour cette étude s'adressent à de jeunes adultes dont beaucoup travaillent ou sont en voie d'intégration dans la vie active. Parmi les nombreuses références à l'usage de drogues et plus précisément de cannabis, plusieurs professions, des plus banales aux plus improbables, sont effectivement représentées :

- De très nombreux chanteurs et musiciens appartenant à tous les courants musicaux.
- Des personnalités du monde de l'audiovisuel (télé, presse, radio, cinéma), français mais surtout étrangers (dont Thierry Ardisson, de nombreux acteurs américains²⁹, des acteurs de films pornographiques français et étrangers...).
- Des sportifs célèbres (Yannick Noah, Maradona, un cycliste...).
- Des personnes travaillant dans le domaine de la vente (commerciaux, vendeurs etc)
- Des intellectuels (écrivains, poètes...), contemporains ou non.
- Les militaires des sous-marins Foch et Charles-de-Gaulle récemment impliqués dans une affaire de cannabis, des militaires russes.
- Un avocat rastafari.
- Une dame-pipi sexagénaire.
- Une mère au foyer.

²⁵ Le terme Lyrics est constamment employé pour désigner les textes des morceaux de rap, leurs rimes particulières. La rubrique « Lyrics » de L'Affiche propose des traductions françaises de textes américains.

²⁷ Baromètre Santé 2000, Comité français d'éducation pour la santé (CFES).

²⁶ Sources EROPP 2002, OFDT.

²⁸ Enquête sur la santé et les comportements lors de la journée d'appel et de préparation à la défense 2001 (ESCAPAD), Observatoire français des drogues et des toxicomanies.

²⁹ Voir Max n° 136 sur « Les défoncés d'Hollywood ».

Hors des milieux professionnels précédemment cités, d'après les magazines, le cannabis apparaît comme particulièrement courant chez les étudiants, les jeunes rappers mais aussi les SDF³⁰, et d'une manière générale dans les classes populaires et défavorisées. Dans un dossier annoncé en une, sur les « petites plantations à domicile » de cannabis, le magazine DS [n° 64/septembre 2002] évoque le développement de l'auto-production chez les bobos³¹. Le magazine donne la parole à une représentante de l'espèce qui expose les mérites de l'autoproduction : « [...] c'est excitant de 15 à 25 ans d'aller s'encanailler dans les cités, de frayer avec l'interdit. Mais très vite on ne veut plus aller dans des endroits dangereux, prendre le risque de voir son dealer tomber. Un jour j'en ai eu assez de savoir que mon fric alimentait les réseaux de prostitution ou de vente d'armes. [...] Ce sont certaines rencontres qui peuvent conduire vers les drogues dures, pas la culture de l'herbe! »

« Je kifffe grave » (vocabulaire)

Un des symptômes de la popularité du cannabis est le recours de plus en plus fréquent au néologisme verbal « kiffer ». Cette fortune est relativement récente et apparaît en force dans les magazines de la veille depuis deux ans environ. Ce nouveau verbe de la langue française dérive bien sûr du substantif « Kif », lequel désigne une forme de préparation du cannabis (voir le glossaire à la fin de ce rapport. Dans le « Dictionnaire des Drogues, des dépendances et des toxicomanies » de Denis Richard et Jean-Louis Senon, publié en 1999, il est signalé que dans le langage des jeunes adultes « kiffer » signifie « prendre plaisir » et c'est bien dans ce sens précis qu'il est utilisé dans les magazines. Dans une rubrique consacrée aux tics langagiers contemporains intitulée « Sémio-tics, ce n'est pas parce que ça ne veut rien dire qu'il faut la fermer », le numéro estival de *Technikart* [n° 74/juillet/août 2003] s'attarde, non sans humour, sur le succès du terme : « Comme "peace" et "love" sont devenus indissociables grâce aux hippies, la fumette et l'amour se rapprochent en toute logique dans le langage de tous les jours. Quand on parle de "kif", on évoque indifféremment l'herbe qui fait planer ou l'entente parfaite ("toi, j' te kiffe grave"). Pourtant, pour menacer son pire ennemi, on lui dit: "Toi, je vais te fumer". Juste une question: c'est un contresens ou c'est moi qui suis stone ? Sens véritable ? En fait seuls les Marocains d'origine peuvent avoir un doute. Pour tous les autres, il est évident que "kiffer" ne veut pas dire "bronzer la tête". Usage souhaitable : faire comme les Marocains qui considèrent que l'herbe et l'amour, c'est *kif kif* ? [...] »

Perception

Le cannabis est-il encore une drogue?

Le cannabis est la substance illicite dont le statut légal est le plus discuté par les magazines. Sur ce point, les sept magazines sélectionnés, les personnes qu'ils interviewent et leurs lecteurs se prononcent presque unanimement en faveur d'une dépénalisation de son usage.

³⁰ Voir l'article « Ma vie de SDF » dans Max n° 136.

³¹ Note de bas de page : L'acronyme « bobo » signifie « bourgeois-bohème » et désigne une catégorie sociale relevant des classes supérieures de la société mais affranchit des vieilles valeurs bourgeoises. Le « bobo » modèle vote plutôt à gauche et est ouvert et tolérant sur les questions de société (PACS, dépénalisation des drogues, antiracisme).

La politique de l'État est présentée dans tous les magazines comme anachronique, rétrograde et inefficace³². Dans une génération souvent caractérisée par le peu de crédit qu'elle accorde aux représentants du gouvernement et pour son manque d'implication dans la vie politique et la citoyenneté, le thème de la dépénalisation du cannabis vient s'ajouter à la liste déjà longue des griefs formulés à l'encontre des pouvoirs publics.

Les éléments régulièrement évoqués pour justifier cette position sont :

- la très large consommation de cette substance et sa relative innocuité ;
- la mise en doute de l'authenticité des préoccupations sanitaires de l'État en matière de toxicomanie, la prohibition impliquant la présence de nombreux produits frelatés sur le marché et l'impossibilité pour les fumeurs de cultiver leur cannabis, pratique qui leur apparaît comme le principal moyen de réduire les risques sanitaires liés à sa consommation ;
- la stigmatisation de l'hypocrisie gouvernementale du fait d'une part d'une division arbitraire entre « mauvaises » substances illicites d'un côté et « bons » psychotropes licites de l'autre (alcool, tabac et médicaments) ;
- l'implication des États dans le trafic international, qui semble être de notoriété publique ;
- la dimension économique de la consommation de psychotropes tant légaux qu'illégaux (rôle des industries pharmaceutiques, des producteurs, des trafiquants et de l'État).

Max, dans un dossier [n° 140/septembre 2001] consacré à la banalisation de la consommation du cannabis et au débat sur la dépénalisation, joue la carte de la démonstration argumentée, en évitant le discours ouvertement militant et en s'appuyant sur des données officielles françaises et européennes pour décrire l'absurdité de la situation. Les discours de plusieurs usagers viennent dans chaque dossier compléter les informations officielles.

Le principal argument employé est la criminalisation injustifiée de millions de fumeurs dont beaucoup sont parfaitement intégrés (voir encadré plus bas) :

« Comment faire quand une substance interdite est consommée dans un pays par plus de 10 % de sa population ? Le cannabis en France, c'est 7 millions de consommateurs et 71 000 usagers interpellés en 1999. Citoyens, politiques et scientifiques commencent à douter de l'utilité de cette prohibition. Question : le cannabis est-il encore une drogue ? »

« Certes, une circulaire adressée aux magistrats en 1999 demande de limiter autant que possible l'incarcération pour simple usage, quelle que soit la drogue concernée. (...) Ces arrestations sont en constante augmentation depuis 5 ans et concernent de plus en plus les jeunes : l'âge moyen des interpellés est de 21,5 ans. Pour 1/3 ce sont des lycéens et étudiants. Même si ces interpellations débouchent rarement sur de la prison ferme, la répression des simples usagers reste une réalité. »

³² Les principaux arguments avancés sont la dépénalisation dans nombre des pays limitrophes et les résultats d'études récentes sur le cannabis qui mettent en avant l'étendue de sa consommation.

Des usagers bien « ordinaires »

Dans un dossier de *Max* (n° 145) consacré à la culture du cannabis en France, les photos et l'ensemble du reportage tendent à montrer l'absurdité de la loi, sans pour autant s'afficher comme militant ou incitateur. Le terme « hors la loi » est employé avec humour et fait contraste avec les six personnes photographiées et interviewées, lesquelles sont plutôt jeunes et bien insérées et n'ont pas la sensation d'être dans l'illégalité.

Rémi, 24 ans, cadre commercial à Paris

- À quel âge avez-vous fumé votre premier joint ?
- 16 ans
- Depuis combien de temps cultivez-vous du cannabis chez vous ?
- J'ai commencé à en cultiver il y a 6 mois
- Quelle est votre consommation aujourd'hui?
- Environ 3 joints par jour, un peu plus le week-end
- Quels sont les avantages ?
- Je n'ai plus à me prendre la tête pour trouver de l'herbe. Et comme ça, je peux contrôler le taux de THC et donc l'effet que cela me fera
- Et les inconvénients ?
- À part accorder un peu de temps et d'amour à ses plantes, je n'en vois pas ! (...)
- Que faites-vous de votre récolte ?
- Je la consomme avec mes amis
- Avez-vous le sentiment d'être dealer, militant de la dépénalisation ou simple consommateur ?
- Je suis un fumeur de weed, un point c'est tout, pas un militant. Comme les gens qui aiment le bon vin, j'aime la bonne beuh.
- Avez-vous conscience d'être dans l'illégalité ?
- Je n'ai pas le sentiment de porter préjudice à quiconque, ou de manquer à mes devoirs de citoyen. De toute façon ma culture n'est rien à l'échelle du trafic de drogue internationale!
- Si le cannabis était légalisé, ouvririez-vous un coffee-shop?
- Non, mais je planterais en pleine nature, c'est quand même mieux qu'un placard! je serais producteur.

Aurore, 20 ans, vendeuse à Paris

Je ne me sens pas dans l'illégalité, je trouve normal d'avoir le choix de fumer autre chose que du tabac. Je suis consciente des risques, mais je sais aussi que l'application de la loi dépend surtout de ton profil.

Charlotte, 29 ans, mère au foyer, près de Nangis (Seine-et-Marne)

Fumer fait partie de ma vie, il n'y a aucune raison pour que je laisse les autres décider de la qualité de ce que je consomme. (...) Par rapport à mon enfant, qui vit avec nous, je fais très attention à ce qu'il ne voit pas les plantations : je ne veux pas qu'il grandisse dans un environnement où la drogue serait banalisée d'emblée. (...) J'ai un sentiment d'injustice : mon plaisir ne nuit à personne, et pourtant je suis obligée de cacher cette partie de moi-même.

Benoît, 35 ans, chef opérateur à Paris

Même si je vends à l'occasion, je me définis avant tout comme un dégustateur qui affine peu à peu sa production : je suis 'beuoelogue' comme d'autres sont œnologues.

Max évoque aussi les contradictions de la politique de l'État et d'une législation qui ne serait plus adaptée à la réalité d'une consommation de masse. Commentant la parution du livret de la MILDT « Savoir plus, risquer moins », le magazine souligne « [...] que même les autorités sont obligées d'admettre qu'il y a un réel malaise entre les lois et les usages par rapport au haschisch. En théorie, le cannabis est toujours classé comme produit stupéfiant et sa simple consommation peut conduire en prison. En pratique, cette consommation est tellement

banalisée que l'application de la loi est devenue impossible, et est ressentie comme anachronique. » [Max n° 140/septembre 2001]

Par ailleurs, le magazine souligne l'évolution de la législation à l'échelle européenne et les récentes expertises scientifiques relatives à la dangerosité du cannabis :

« Pourtant, malgré ce contexte répressif, on n'a peut-être jamais été aussi près d'une dépénalisation. D'abord parce que la législation a évolué chez la plupart de nos voisins européens, comme récemment en Suisse et en Belgique. De commissions en rapports, les experts scientifiques comme les professeurs Henrion et Roques ont confirmé que la consommation de cannabis était moins dangereuse pour la santé que celle de produits tout à fait légaux comme l'alcool et le tabac. De plus, le débat progresse sur l'aspect thérapeutique du cannabis : l'actuel ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, s'est engagé à laisser conduire des essais, dans 3 hôpitaux parisiens, sur l'utilisation du cannabis comme antidouleur. » [Max n° 140/septembre 2001]

Le magazine *Technikart* [n° 51/avril 2001] se montre, quant à lui, beaucoup plus virulent et conformément à l'idéologie du journal, critique violemment la « prohibition » :

« En interdisant, sans aucun fondement sanitaire, la consommation de cannabis, les politiques ont crée artificiellement une injustice et ont réussi à fabriquer de toutes pièces une cause qui n'en est pas une. Ainsi, pendant des années, des millions de jeunes se sont échangés des 50 grammes en croyant lutter contre le pouvoir en place (ou en faisant semblant de la croire), ont fumé des milliards de pétards en espérant militer pour une société différente, et se sont effondrés dans un même élan ralenti sur des canapés ornés de trous de boulettes pour vomir en rêve le monde inique qui les a vus naître. Pendant ce temps-là, et si l'on en croit le témoignage d'Ali Bourequat, un Marocain auquel les États-Unis ont accordé l'asile politique, certaines institutions et représentants de l'État français trempaient allègrement dans le trafic de drogue international. [...] De la même façon, les autorités françaises ont joué avec l'interdit pesant sur le cannabis, poussant les gens à voir la transgression là où il n'y en avait pas. » [Technikart n° 51/avril 2001]

Technikart a également recours à des sources officielles (Inserm, médecins, OFDT, MILDT) pour justifier son orientation favorable à la légalisation du cannabis et des drogues en général, notamment en mettant en lumière la dangerosité de la consommation d'alcool en regard d'une consommation de cannabis considérée comme beaucoup moins nocive :

« L'alcool, une drogue ? Fait étrange : la très sérieuse Mission Interministérielle de la Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie (MILDT) considérant l'alcool comme une drogue, on se demande pourquoi la dépénalisation d'une autre drogue, le cannabis, se heurte toujours à un tir de barrage » [Technikart n° 58/décembre 2001]

Dans le même numéro, un médecin, le Dr Craplet de l'ANPA est invité à s'exprimer :

« La législation sur le cannabis devrait être beaucoup moins sévère et celle sur l'alcool beaucoup plus. L'ensemble des drogues doivent être resituées dans une échelle de dangerosité. Il ne faut pas banaliser le cannabis, mais il est globalement moins dangereux que l'alcool. Pour rester au sens strict du terme, la molécule d'alcool contient bien un psychoactif nommé Ethanol. Le cannabis, l'héroïne et l'alcool sont tous des drogues d'un point de vue pharmacologique et tous présentent un risque de dépendance. Mais l'enrobage culturel a permis à l'alcool d'être considéré comme un aliment, un lien social ou avec le

divin, des tas de sens qui se sont insérés dans notre culture. On nie le fait que boire, c'est se droguer. On minimise. Médicalement pourtant, on ne fait plus la différence.

Le premier dépendant à l'alcool est le ministère des Finances. L'État est un dealer, tout comme pour la nicotine. [...] L'alcool est un lobby [...] D'ailleurs, un groupe viticole est ouvertement représenté à l'Assemblée Nationale. Ce sont d'ailleurs eux, en partie, qui ont fait fléchir la loi Evin et qui sont très représentés au Parlement Européen. » [Technikart n° 58/décembre 2001]

Têtu adopte la même position, bien que l'usage de drogues soit plus rarement évoqué directement dans ce magazine. Pour exemple cet encart sur la dépénalisation du cannabis en Angleterre :

« Le gouvernement britannique a proposé que la possession de cannabis ne soit plus passible d'arrestation. (...) Le ministre de l'Intérieur, David Blunkett a proposé, le 23.10, que le cannabis, une drogue "douce", soit désormais classé dans la même catégorie que les antidépresseurs. (...) Cette proposition, saluée par la presse et les organisations qui demandent la dépénalisation de cette drogue, s'est traduite par une hausse du titre de GW Pharmaceuticals, une société pharmaceutique britannique qui développe des médicaments antidouleur à base de cannabis. » [Têtu n° 62/décembre 2001]

« La campagne sent l'herbe »

La campagne présidentielle du printemps 2002 a été l'occasion pour la plupart des magazines de poser la question aux politiques d'une dépénalisation voire d'une légalisation de l'usage de cannabis. Les déclarations de Lionel Jospin, premier ministre du gouvernement, estimant que *« fumer un joint chez soi est certainement moins dangereux que boire de l'alcool avant de conduire, pour soi et aussi pour autrui* » ont créé une sorte d'appel d'air dans lequel beaucoup des magazines de la veille se sont engouffrés notamment *Max, Nova magazine* et Trax³³. Il est vrai que Lionel Jospin n'était pas le seul à estimer nécessaire de repenser la question du cannabis. Noël Mamère, candidat des Verts, Olivier Besançenot de la LCR (Ligue communiste révolutionnaire) se déclaraient quant à eux pour une légalisation tandis que Robert Hue du Parti « communiste » français ainsi que quelques femmes et hommes politiques de droite, proposaient de revoir la loi de 1970, qui, rappelons-le, criminalise l'usage privé de drogue.

Dans sa livraison de mai 2002 [n° 148], Max consacre un dossier « spécial drogues » où le cannabis occupe une place centrale. L'éditorial d'introduction interpelle directement les politiques et pose le problème de la loi de 70, devenue inadéquate au regard de l'usage de masse constatée par les enquêtes en population générale : « Près de dix millions de Français ont expérimenté le pétard au moins une fois au cours de leur vie. 60 % des jeunes hommes âgés de 19 ans ont fumé dans l'année. Des chiffres suffisamment importants pour poser la

_

³³ Au cours de la campagne, de nombreux quotidiens situés à gauche de l'échiquier politique, se sont faits l'écho du débat sur le cannabis en mettant en avant les thèse favorables à la dépénalisation de l'usage. Ainsi, le journal *Le Monde* dans un supplément daté d'avril 2002, publie un dossier au titre évocateur «*Le cannabis se joint à l'élection* » orné d'une photo de Jean-Pierre Galland, militant anti-prohibitionniste et fondateur du CIRC (collectif d'information et de recherche cannabique). *Libération* n'est pas en reste et rend compte dans sa livraison du 11 mars 2002, «*L'heure de l'apéro au premier "cannabistrot"* », d'un meeting-concert appelé par le CIRC et soutenu par les Verts et la LCR au cours duquel fut distribuée de la marijuana.

question de l'adéquation de la loi à la réalité sociale. Nous sommes donc allés interroger experts, représentants des partis politiques, et militants [...]. » Les experts interrogés sont notamment Nicole Maestracci, présidente de MILDT (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie), Patrick Beauverie, pharmacien et membre de la commission nationale des stupéfiants, Roger Nordmann de l'Académie nationale de médecine. Deux politiques participent à « ce grand jury du cannabis » Adeline Hazan, du Parti socialiste et Jean-Luc Roméro du RPR et fondateur de l'association « On est là! », laquelle rassemble des élus de l'opposition de droite de l'époque qui demande un débat sur la législation des stupéfiants.

Nova magazine, quant à lui, prend part au débat du printemps 2002 en publiant, dans son numéro de février, un volumineux dossier sur le cannabis comprenant notamment un sondage sur la population des 18-50 ans commandé à l'institut CSA; un article sur la situation dans les autres pays européens en termes de législation et un papier sur l'usage thérapeutique. Pour Nova magazine, la France, au regard de ses voisins européens apparaît comme « la moins cool, la plus faux-cul. » S'agissant de la dépénalisation, le sondage CSA susmentionné fait apparaître que chez les 18-24 ans, 58 % des garçons et 43 % des filles sont favorables à la dépénalisation.

Bénéfices et risques sanitaires

La question de la qualité du cannabis est fréquemment abordée et ce presque exclusivement dans les magazines *Max* et *Technikart*. Ce thème permet de dédramatiser l'usage et d'évaluer la substance comme n'importe qui le ferait d'un vin (voir encadré où la variété afghane est assimilée à du « Château-Margeaux ») ou d'un fromage.

Les références à la qualité concernent :

- la concentration en THC (tétrahydrocannabinol) et ses variations ;
- les produits de coupe (sont mentionnés : henné, terre, paraffine, colle) ;
- les avantages de l'auto-production et la réduction des risques sanitaires via une consommation exclusive d'herbe (et non de résine) ;
- l'exigence d'une qualité supérieure aux Pays-Bas, en Espagne et en Suisse (pays dans lesquels le cannabis a été dépénalisé) qui au grand regret des usagers ne passe pas les frontières (le cannabis de bonne qualité étant fréquemment coupé avant d'être revendu en France);

des commentaires sur certaines variétés de cannabis plus appréciées que d'autres comme l'Afghan, « grand cru du cannabis à prix très abordable ».

La qualité du cannabis selon Max et Technikart

« Le taux de THC augmente. Des variétés de cannabis pouvant atteindre des concentrations supérieures à 30 % sont apparues sur le marché. La concentration moyenne en THC (...) dans le haschisch en France est de 10 % en moyenne (contre 8 % pour l'herbe). (...)

Il est coupé avec du henné. La majorité du haschisch disponible en France est un sous-produit du cannabis marocain disponible sur le marché espagnol, généralement coupé avec du henné, de la

terre, de la paraffine ou de la colle. Le haschisch français est moins fort que les produits trouvés aux Pays Bas, où l'exigence d'une qualité supérieure s'est imposée. »

[Max n° 144/janvier 2002]

« L'Afghan est à la barrette de shit ce qu'un château-margaux millésimé est au ¼ de Côtes-du-Rhône. Devenu branché depuis que les feux de l'actualité sont braqués sur les talibans, rien ne prouve pourtant que ce shit finance la guerre de religion. Pâte brune et malléable grâce à l'ajout de graisse de mouton, l'afghan doit son succès à l'odeur suave d'encens qu'il dégage quand on le fume. En société, ce hasch remporte un franc succès car il défonce en douceur contrairement au marocain qui fracasse immédiatement. Autre avantage de taille : l'afghan est facile à rouler, même pour les novices. Malaxé en un petit serpentin, on ne risque plus de perdre les précieuses boulettes en roulant le pétard. Cependant, si l'afghan s'apparente à un grand cru, il n'existe pas encore de label de qualité, puisqu'il reste évidemment illégal. Ceci explique donc la prolifération d'imitations plus ou moins douteuses comme le fameux « border » des dealers parisiens. Ce shit brun et mou qui transite par la Hollande (l'autre pays du cirage) provient plutôt du Pakistan. Il n'empêche : avec la guerre qui s'annonçait, les revendeurs des cités ont cru bon gonfler leurs stocks par peur du manque. Pas de bol, le shit passe encore, ce qui, dans une économie de marché primaire signifie l'obligation d'écouler massivement les stocks qui feraient baisser le prix à 100 FF les 3 grammes. Le chic deviendrait-il abordable ? »

[Technikart n° 58/décembre 2001]

En février 2003, *Technikart* [n°69/] envoie un journaliste couvrir à Amsterdam la « Cannabis cup », laquelle est présentée de la manière suivante : « *Comme chaque année, 420 tours, une agence de voyage américaine, et "High times", le magazine dédié à la culture de la fumette, organisent la cannabis cup à Amsterdam un événement autour de la déesse Marie-Jeanne. Mille cents juges ont payé leur voyage. Leur rôle : fumer et juger. Cinq titres sont décernés : la meilleure herbe, les meilleures graines, le meilleur hasch, le meilleur coffee-shop et les meilleurs produits destinés à la consommation de cannabis. » Dans cet article, le reportage tient plus de l'observation participante que de la distanciation habituelle aux journalisme que l'on retrouve dans les médias plus traditionnels. L'auteur de l'article comme n'importe quel usager du salon de l'auto jauge, évalue, goûte, teste et achète, la carte de presse permettant, est-il précisé aux lecteurs, « une réduction de 20 % sur l'achat de weed ».*

Effets positifs

En dehors des effets intrinsèques de la substance que les usagers considèrent comme positifs, la plupart des magazines mettent l'accent sur les potentialités thérapeutiques du cannabis. Le lancement d'études visant à « évaluer les indications et les résultats de l'usage thérapeutique du cannabis » annoncé par Bernard Kouchner en mai 2001 alors qu'il était le ministre délégué de la Santé a donné un argument supplémentaire aux tenants de la dépénalisation. Dans son dossier consacré au cannabis, le magazine *Nova* [février 2002] consacre toute une partie aux usages thérapeutiques et donne la parole à deux personnes, Jérôme et Patrick, atteintes respectivement par la myopathie et le sida (voir encadré).

Les effets positifs du cannabis utilisé à des fins thérapeutiques

Jérôme, 25 ans, myopathe : « Les effets analgésiques de cette plante sont comparables à ceux des opiacés qu'on m'a prescrit, mais sans leurs effets secondaires. Le cannabis relâche mes muscles

et m'aide à trouver le sommeil. Il m'apporte un soutien psychologique incontestable et, en fumant, je brûle des graisses nocives pour mon foie. »

Patrick, 38 ans, malade du sida: « Avant de connaître la marijuana, j'ingurgitais une bonne vingtaine de cachets par jour. A part la trithérapie, à la base du traitement de mon VIH, je prenais toute une pharmacopée pour pallier ses effets secondaires. Tous ces traitements prescrits par mon médecin avaient des effets toxiques sur mon foie. Je n'en pouvais plus, je devais sortir de ce cercle vicieux, infernal et suicidaire. La cannabis s'est avéré plus efficace: cette plante a traité à la fois les nausées dues à ma trithérapie, mes douleurs musculaires et nerveuses, mes insomnies tout en préservant mon foie. À l'heure actuelle, je ne prends plus que quelques grammes de chanvre et ma trithérapie. Ca fait des années que je ne m'étais pas senti aussi bien. J'étais devenu très maigre: le cannabis m'a permis de consommer moins de drogues légales mais plus toxiques. Depuis, je souffre moins, j'accepte de nouveau mon physique car j'ai retrouvé mon visage et mon corps. [...] »

D'autres magazines, notamment *Max*, ont consacré des articles aux vertus thérapeutiques du cannabis. Hormis pour des maladies comme la myopathie et le sida, l'utilisation du cannabis pourrait être indiqué pour soigner certains types de cancer, la sclérose en plaque et la polyarthrite. Cependant, les magazines déplorent la diabolisation et le débat passionnel qui entoure le cannabis, lesquels empêchent en France les pouvoirs publics d'adopter la position plus souple du gouvernement canadien qui permet aux personnes souffrant de maladies graves et débilitantes de faire usage de marijuana à des fins thérapeutiques.

Risques sanitaires

Si la plupart des magazines sont favorables à la dépénalisation du cannabis, il n'en demeure pas moins que les éventuels effets toxiques de cette substance sont également mis en avant, accompagnés fréquemment de conseils de réduction des risques. De nombreux articles présentent des données officielles issues de l'expertise de l'INSERM³⁴, de la MILDT et de l'OFDT. Divers médecins et spécialistes travaillant dans le champ de la toxicomanie sont fréquemment mis à contribution. Les principaux problèmes de santé consécutifs à l'usage de cannabis recensés dans les magazines sont les suivants :

- des problèmes pulmonaires ;
- la toxicité du mélange tabac/cannabis ou alcool/cannabis ;
- les risques d'infertilité;

- les effets indésirables sur l'humeur (perte de motivation, éventuellement déprime, paranoïa) ;

- les risques physiques et psychologiques énumérés par l'étude de l'INSERM et par le Docteur Laurent Gourarier, médecin psychiatre au centre Georges-Pompidou.

³⁴ Cannabis, quels effets sur le comportement et la santé?, Inserm, 2001

Les risques attachés à la consommation du cannabis

Témoignage d'un chanteur [L'Affiche 91] :

« Je me suis retrouvé une fois à l'hosto avec un problème au poumon et je me suis juré de ne plus fumer après cela. Un mois après, je fumais des joints avec des gars et je me saoulais la gueule histoire de me prouver que j'étais encore en vie. On n'est pas bête, on sait que ça nuit gravement à la santé, et avec tous les mélanges qu'on fait je te laisse imaginer les conséquences sur notre organisme (rires)! On assume mais on incite personne, on ne dit pas 'ah le shit c'est trop bon'! ».

L'avis de l'expert : Interview de Laurent Gourarier, médecin psychiatre au centre Montecristo [Max n° 140/septembre 2001]

« Compte tenu de la fréquence de consommation en France et dans le monde, le cannabis a un faible impact pathologique. (...)

Témoignage au second degré [Technikart n° 51/avril 2001]

« La paranoïa générée par l'inhalation de cannabis et qui peut se révéler insupportable, voire dan, gereuse pour certains sujets- est également révélatrice de ce conflit intérieur, de cette lutte intime entre le Jean Moulin et le Philippe Pétain qui nous habitent et que des forces antagonistes soient à l'œuvre en chacun de nous est une chose.

En effet, contrairement à une idée trop souvent répandue, fumer des joints conduit plus sûrement à développer une hypercérébralité proche de la névrose qu'à éveiller la conscience. (...) Note : sous l'effet du cannabis, un de mes amis a longtemps cru, avant de finir en HP, que les textes des chansons de Liane Foly lui étaient directement adressés. »

Le magazine *Trax* s'est particulièrement distingué en livrant dans son édition de janvier 2003, dans un article relatif à des «bad trips» provoqués par différentes substances, trois témoignages de «bad trips » liés notamment à un mélange de cannabis et d'alcool. Parmi ceux-ci, nous citerons ici le témoignage de Xavier, 27 ans et chômeur : « Fin de soirée chez des amis. Bon repas, bon apéro chargé, beaucoup de vin. Le joint d'herbe tourne. Je tire dessus pendant trois passages. Au beau milieu d'une phrase, je sens soudain l'énergie se vider de mon corps, comme d'une baignoire qui se vide. Tout le monde est cassé. Personne ne me voit m'éclipser dans la salle de bains? Je sens un truc qui monte qui monte et que je ne peux retenir. Ouf, la houle me prend. Je m'accroche aux murs. Mes jambes se dérobent. J'ouvre les yeux : je ne vois plus rien. Par contre, des espèces d'ondes de flash et de chaleur semblent strier mon corps de haut en bas. Je lutte pour ne pas flipper. J'essaie de me ressaisir et de me concentre sur les ondes. Petit à petit, j'ai l'impression que ça se calme. J'essaie de me relever. Ca reprend en pire. Je vois des lumières rouges qui m'éblouissent en même temps qu'une chaleur me fait suer par tous les pores de la peau. Vingt minutes plus tard, j'arrive à me traîner hors de la salle de bains et je reste assis, appuyé contre la porte d'entrée pour chercher un peu d'air frais. Mon amie vient me voir, inquiète et manque de s'évanouir quand elle voit ma tronche de triathlonien au bord de la rupture. J'ai mis une heure et demie pour vraiment récupérer. Juste le temps pour partir, rentrer chez moi et m'apercevoir que j'avais paumé les clefs de l'appart. » Il faut néanmoins noter, malgré le caractère inquiétant du récit que l'on vient de lire, et dans les deux autres récits de « bad trips » impliquant le cannabis, que les effets négatifs ne sont pas liés à la substance en ellemême mais à son association avec de l'alcool.

Cependant, il apparaît dans l'ensemble qu'à partir du moment où l'usage est raisonné, la consommation de cannabis ne comporte pas de risques majeurs et notamment comme pour d'autres drogues illicites comme le crack ou l'héroïne d'entraîner l'individu dans une escalade

incontrôlable le menant à la dépendance. Sur ce point les magazines reflètent l'opinion des générations les plus jeunes de la population. Dans le dossier, précédemment cité, de *Nova* sur le cannabis, le sondage CSA met en évidence que seule une minorité des 18-34 ans (26 %) croit à une théorie de l'escalade.

Conclusion

Le cannabis est sans conteste la substance la plus citée dans les publications constituant la veille. Pour les magazines, son usage concerne toutes les couches de la population. Le constat de la banalisation de sa consommation dans la population et parmi les jeunes en particulier incite les magazines à se faire les relais des informations concernant cette substance et des revendications relatives à sa dépénalisation. Cette attitude n'en implique pas moins une volonté de mettre en évidence les risques sanitaires potentiels attachés à l'usage de cette substance. Ainsi, de nombreux articles présentent également des données officielles issues des travaux de l'Inserm, de la MILDT, de l'OFDT. Bernard Kouchner, ministre délégué à la Santé du gouvernement de Lionel Jospin, est fréquemment cité³⁵ ainsi que Jean-Pierre Galland, président du CIRC (Collectif d'information et de recherche cannabique), qui intervient en tant que porte-parole des usagers de cannabis et en qualité d'expert. Divers médecins et spécialistes travaillant dans le champ de la toxicomanie sont aussi sollicités.

La perception qui se dégage à partir de ces constats est que le cannabis, contrairement à des substances comme l'héroïne ou la cocaïne, ne peut plus être considéré comme une drogue « véritable », dont les effets seraient intrinsèquement négatifs sur les individus, quand bien même en ferait-on un usage maîtrisé. Ou alors, si le cannabis peut être considéré comme une drogue, elle l'est au même titre que le tabac ou l'alcool, « drogues » qui jouissent, elles, d'un statut légal, lequel apparaît aux magazines comme pleinement hypocrite compte tenu des impacts important en termes de santé publique de leur consommation. En outre, le cannabis apparaît aussi de plus en plus comme un produit susceptible d'être partie prenante de stratégies thérapeutiques pour certains malades souffrant de pathologies graves.

Consommé par toutes les couches de la société sans grands dommages apparents en termes de santé publique; potentiellement moins addictif que l'alcool ou le tabac; propice à des utilisations thérapeutiques; cultivable en auto-production dans un cadre domestique, le cannabis apparaît pour les magazines de la veille comme la substance illicite dont l'image est la plus positive dans les magazines étudiés.

.

³⁵ Max, dans un dossier consacré aux fumeurs de cannabis (septembre 2001) évoque l'engagement de Bernard Kouchner à « laisser conduire des essais, dans trois hôpitaux parisiens, sur l'utilisation du cannabis comme antidouleur. »

STIMULANTS

L'ECSTASY

Références

L'essentiel des références se trouve dans *Technikart, Max, Trax* et *Têtu*. L'ecstasy est associée à la mouvance techno et au club. De nombreuses références ont été recensées dans tous les magazines étudiés. L'ecstasy représente la drogue phare des années 90 portées par la musique électronique et les raves. Le Summer of Love de 1988 et Ibiza, baptisée la « Mecque de la fiesta », marquent l'histoire de ce produit.

Milieux associés : clubbers, teufeurs et soirées mondaines

Les références relevées concernant l'usage d'ecstasy laissent à penser que cette substance est consommée par différents milieux, ce qui n'était certainement pas le cas au tout début des années 90, où « ecstasy » rimait exclusivement avec « rave » et « techno ». Plusieurs scènes de consommation sont aujourd'hui évoquées dans les magazines étudiés, dont les clubs, les soirées mondaines, les free parties, les concerts, espaces festifs qui rassemblent tant de jeunes adultes en réaction par rapport à l'ordre établi (et chez qui l'ecstasy est peu valorisé) que de jeunes adultes parfaitement intégrés et des célébrités.

La revue de presse de *Trax* janvier 2003 relate le résultat d'un sondage effectué par *Télérama* auprès des 13-17 ans. Bien que les conditions de passation de ce questionnaire ne soient pas exposées, ces résultats tendraient bien à faire penser que l'ecstasy concerne plutôt les adultes et jeunes adultes que les adolescents.

« D'après une enquête menée par Télérama auprès des 13-17 ans, l'acte le plus grave pour 98 % d'entre eux, est de prendre de l'ecstasy! Si l'on regarde un peu plus en détail ce sondage on s'aperçoit que 69 % des ados considèrent également que c'est très grave de fumer du haschich. Même pour une génération élevée par des parents post soixante-huitards, la drogue reste toujours de la merde. Par contre, ils ne sont que 36 % à condamner la fraude dans les transports en commun. »

L'essentiel des références aux contextes de consommation concerne les clubs de, Londres, Manchester, Paris, Montpellier, Bordeaux, Montréal, Ibiza, Singapour, New York... L'image du « clubber », qui sort du vendredi soir au mercredi sans cesser de prendre des ecstasy et de la cocaïne, est à plusieurs reprises évoquée avec dédain. La musique House, qui s'écoute principalement en club est également critiquée : « aseptisée à force de croquer des ecstas sur de la house filtrée ».

La revue de presse de *Trax* présente des magazines de la presse anglaise, qui traitent très fréquemment de la consommation de drogues et des activités festives. Le clubbing anglais est qualifié d'extrême : « *J'ai vu quelqu'un mourir sur le dance floor* » témoigne un DJ, ou

encore : « Deux millions de comprimés seraient consommés chaque week-end en Angleterre ». [Trax/mai 2002]. La prise d'ecstasy dans ce contexte est aussi associée à la performance sexuelle.

En juillet la rubrique titre : « En été les centres d'intérêts de la presse se réduisent à deux sujets : la drogue et Ibiza et souvent les deux se confondent. », « Qui dit drogue dit Ibiza », destination touristique des clubbers anglais notamment mais aussi de toute l'Europe. (Trax de juillet-août 2002). L'histoire de l'ecstasy et des drogues de synthèse en général est historiquement attachée à l'Angleterre, en particulier aux raves et aux clubs de Londres, de Manchester et bien sûr d'Ibiza.

Les clubbers d'Ibiza « qui se gavent de pilules » 36 sont présentés comme les pionniers de la consommation du cocktail techno-ecstasy. À la fois reconnus en tant qu'« anciens » et critiqués pour leurs excès, leur superficialité et la belle vie qu'ils mènent, ils constituent une référence incontournable dans ce domaine. Au fil des interviews, certains acteurs de cette tendance musicale qualifient pourtant cette drogue « d'obsolète », de « démodée » ; on peut supposer que l'évolution de cette perception est due en partie à l'élargissement de sa consommation à de nombreuses scènes et à la perte du caractère élitiste de l'ecstasy.

Enfin, *Technikart* septembre 2002 présente un article sur les couples avec enfants des années 2000. La mère sort avec ses amis et prend un ecstasy en club pendant que le père reste à la maison pour garder les enfants. L'article laisse à penser que l'ecstasy est une substance sociabilisante, consommée par « monsieur-tout-le-monde ».

Quant aux clubs parisiens, ils sont souvent évoqués en rapport avec les mesures répressives prises régulièrement contre ces établissements. *Trax* titre, en mars 2002, un article sur la fermeture par la brigade des stupéfiants d'un club parisien nommé *L'Enfer*, suite à des décès par overdoses, des arrestations de dealers et une saisie d'ecstasy trouvés dans le coffre fort de l'établissement. En mai et juin 2003 plusieurs magazines notent la fermeture administrative de plusieurs clubs parisiens. *Trax* consacre notamment deux articles à ce sujet, intitulés « *Nuits parisiennes, la police fait le ménage* » (mai 2003) et « *Night life* » (juin 2003). Ces articles tendent à présenter les clubs comme des hauts lieux de consommation d'ecstasy et les drogues comme un prétexte dont se saisiraient occasionnellement les forces de l'ordre dans le but de fermer des établissements. Ils évoquent aussi l'implication des videurs dans le trafic.

« Après Paris et Lyon, la vague de répression policière à l'encontre des clubs et des bars s'abat sur Bordeaux. Alors que nous évoquions dans notre dernier numéro les descentes de police dans les clubs parisiens du Studio 287 (6 mois de fermeture), du Folie's Pigalle (2 mois) et de la Flèche d'or (finalement relaxé), que les fermetures de bars se multiplient à Paris et à Lyon, le 4 sans a pâti à son tour de cette tendance lourde. Dans la nuit du 30 avril au Ier mai, vers 2 heures du matin, pas moins de 130 policiers, CRS, douaniers et autres membres de la répression déboulaient ainsi au milieu du club bordelais. Paniqués, les clubbers vidaient alors leurs poches de toutes substances illicites, laissant sur le dancefloor 160 cachets d'ecstasy, 40 grammes de cannabis, 3 sachets d'herbe, 15 joints et 1,5 gramme de cocaïne. »

Les articles évoquent aussi les soirées mondaines accompagnées du cocktail ecstasy – cocaïne – champagne, parfois aussi d'héroïne. Le fait que l'héroïne soit consommée uniquement en

³⁶ L'expression est reprise par différents magazines.

sniff est régulièrement mentionné et l'usage est qualifié d'occasionnel. Elle peut être associée à l'ecstasy comme le relate la chronique de « Jean-No » dans *Technikart*, jeune homme branché et « fashion victim », qui raconte une soirée mondaine lors de laquelle il prend de l'héroïne en sniff et de l'ecstasy. Les effets de cette association y sont décrits avec précision.

L'ecstasy est aussi très fréquemment associé à la fête « mondaine », au clubbing hétérosexuel et homosexuel. Le « clubber-dandy », l'anglaise déjantée, l'homosexuel libéré sont des figures récurrentes dans la presse que nous avons étudiée. La fête, l'ivresse, et le sexe vont toujours de pair et en ce sens l'ecstasy semble encore aujourd'hui considéré comme la « pilule de l'amour ».

Technikart [octobre 2002] titre un article « Pétasse et alors ? » qui retrace le parcours d'une jeune bourgeoise qui hante les clubs et les soirées branchées, où elle consomme de préférence de la cocaïne, de l'ecstasy voire de l'héroïne en sniff.

Trax avril 2002 présente un portrait du chanteur Moby, dont la musique est considérée comme idéale « pour accompagner les descentes d'ecstasy ». Celui-ci raconte son parcours, la découverte des drogues, de la fête, du sexe et précise : « Quand je parle de débauche je suis un enfant de chœur à côtés des membres de Led Zeppelin, qui sniffaient de la coke et de l'héroïne dans leur jet, entourés de groupies. » Il préfère cependant modérer cette consommation par peur d'éventuels effets secondaires et se plaint de se sentir stupide après une prise d'ecstasy.

Du côté des raves et des free parties, forme plus récente de la techno qui cherche plutôt à trouver une filiation chez les punks que chez les hippies, la consommation d'ecstasy semble peu valorisée, voire minorée. Plus que de MDMA c'est de comprimés « coupés au speed » qu'il est question dans les différents articles.

Le fait que l'ecstasy soit consommé mais en même temps dédaigné par les participants des free parties qui lui préfèrent les hallucinogènes a déjà été relevé dans différentes enquêtes de terrain³⁷. L'ecstasy est davantage associé aux clubbers, population qui se situe plutôt dans une adhésion aux normes dominantes que dans une contestation de ces normes. En été 2003 la revue de presse de *Trax* reprend une thèse déjà ancienne concernant l'histoire de l'expansion fulgurante de la consommation d'ecstasy. Un peu comme pour le crack, on trouve l'idée que les drogues servent avant tout à maîtriser et abrutir les masses et que les politiques l'utilisent à des fins de manipulation :

« Où l'on découvre que Thatcher a gavé les lads anglais d'ecstas pour leur faire passer la pilule, que les créateurs de la techno sont enfin prophètes en leur pays et que le grand gourou du hip hop de masse se prépare une reconversion dans la dance. A part ça tout va bien. manipulation masses, l'époque Complot, paranoïa, des est riche informations/déformations de tout ordre. [...] Ne voulant pas être en reste, Sleazenation, par l'intermédiaire de son éditorialiste à la plume bien pendue Jacques Peretti balance à son tour son hypothèse « conjurationniste ». Et si l'ecstasy avait été distribué volontairement à la jeunesse anglaise par le gouvernement Thatcher? Pas mal comme postulat. Le but de la manœuvre étant de lobotomiser les forces vives, donc révolutionnaires, de la nation afin de faire passer sans problème la politique la plus répressive depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Flasback : été 1998, Londres, les kids s'éclatent en gobant des pills au son de la house naissante pendant que Margaret Thatcher a les mains libres pour rebâtir une Grande-Bretagne ultralibérale. »

_

³⁷ Voir notamment FONTAINE A., FONTANA C., VERCHERE C., VISCHI R., *Pratiques et représentations émergentes dans le champ de l'usage de drogues en France*, Liress, février 2001, publication OFDT.

En juin 2003, un journaliste de *Technikart* accompagne un usager à une rave partie qui se déroule à Villebon-sur-Yvette et raconte sa soirée heure par heure, décrivant avec précision le parcours du « teufeur » en quête de produits :

« 01H00 : Notre ami toxico dégotte quelques cachetons. Gros soulagement. "Ils sont bons au moins ? On sait jamais avec toutes les merdes qui traînent." Gobe et arrête de te plaindre, profite de ce son et de cette lumière apocalyptique : la rave c'est quand même pas qu'une histoire de dope.

02H45 : Alors que je disserte avec l'analyste cathodique, les montées caractéristiques de la pilule de l'amour se font sentir chez notre ami toxico. Ses jambes deviennent légères et lorsqu'on retrouve la foule, il a cessé de se plaindre de la qualité de ses vitamines. Jeff Mills se déchaîne toujours. »

On notera aussi que *L'Affiche* [n° 92 et n° 93] a consacré deux articles en 2002 à la sortie d'un album R'n'B intitulé « Miss E... So addictive » qui comporte un morceau nommé « X-Tasy ». Stratégie médiatique ou non, les allusions plus qu'explicites de Missy Elliott³⁸ semblent choquer le public de ce type de musique, pour qui l'ecstasy représente une drogue de « petits blancs technoïdes », population particulièrement méprisée par la Street Culture. À cela vient s'ajouter un article dans le n° 49 de *Technikart* sur les Bad Boys américains, en phase de s'approprier sur le tard cette substance, jusqu'ici associée à la sensualité, la douceur, la compréhension de l'autre.

Perception

L'ecstasy est historiquement attaché à l'Angleterre et à l'apparition des raves arrivées rapidement en France. Dans les magazines étudiés il est souvent fait référence à cet « âge d'or » de l'ecstasy, qui était alors considéré comme une « safe drug », une « drogue parfaite » ; on peut lire ainsi l'évolution de l'image de ce produit, aujourd'hui décrit comme potentiellement dangereux, toujours très présent sur les scènes de consommation mais parfois dévalorisé, qualifié « d'abrutissant ».

Si l'ecstasy, à la différence de l'héroïne par exemple, est régulièrement décrit avec ironie et légèreté, les risques sanitaires encore mal connus sont aussi fréquemment évoqués.

Trax [octobre 2002] publie une brève faisant état des recherches récemment conduites par Charles Grob sur les dommages neurologiques éventuellement causés par la consommation d'ecstasy. La possibilité que les usagers réguliers d'ecstasy puissent développer plus tard la maladie de Parkinson est évoquée. Le papier conclut : « Un seul mot d'ordre : la modération. »

Dans Max 153 Frédéric Beigbeder, l'auteur de « Nouvelles sous ecstasy » déclare : « Plutôt maniaco-dépressif. J'ai dû prendre un ecstasy de trop, je passe de différents états mentaux de ½ d'heure en ¼ d'heure. »

Max [n° 154 novembre 2002] dans la rubrique « Pop Club » titre « Warning. Détournement de médocs. Attention aux faux ecstasy. Les dealers vous mentent. Ce que vous prenez pour de l'ecstasy vient parfois de la pharmacie du coin. Attention aux imitations. » L'article présente des photos de 6 comprimés vendus pour de l'ecstasy et les informations issues de la base de données SINTES mise en place par la MILDT, l'OFDT et Médecins du Monde.

³⁸ Chanteuse R'n'B noire américaine.

 $Max \ n^{\circ}$ 163 d'août 2003 consacre sa rubrique « Dope » à l'ecstasy. Les informations sur les prix, la provenance et la qualité sont très précises :

« L'ecstasy revient en force. La production augmente et les prix baissent. L'été sera-t-il sous influence ? », « 1X = 7€, 5X = 30€, 100 % MDMA 100 % pleasure, made in tchekoslovakia, ni repris ni échangé ».

Les lieux de production mentionnés sont la Hollande, les pays de l'Est, les pays asiatiques et Israël. L'article insiste sur l'amélioration de la qualité, sur la baisse des prix, et sur le fait que de la strychnine aurait été détectée dans certains comprimés.

Trax en avril 2003 consacre deux brèves à des informations médicales et légales récentes : « D'après une dernière enquête médicale conduite par le Dr Jon Cole de l'Université de Liverpool, il n'y aurait pas de lien prouvé entre la dépression et l'usage d'ecstasy. Ça remonte le moral. » et « Selon un rapport de l'ONU (ça existe encore ?), la Hollande est le premier producteur mondial d'ecstasy, drogue ensuite distribuée aux USA et en Asie. La Grande-Bretagne, l'Espagne, et l'Irlande sont les pays qui remportent le titre de plus gros consommateurs. Et la France dans tout ça ? Elle préfère le Ricard. »

Conclusion

Le ton adopté, s'agissant de l'ecstasy, est souvent humoristique, cynique. Son image est tantôt celle d'une drogue qui rend stupide, naïf et laisse des séquelles après un usage prolongé, tantôt celle d'une drogue très festive, « pilule de l'amour » qui serait facteur de convivialité. Les références relevées donnent l'impression que l'ecstasy est consommé par un très large éventail de personnes (qui évoluent tant dans les clubs, que dans les raves officielles, les free parties, les soirées mondaines, la rue, le milieu artistique...) et traduisent une réelle méfiance sur la composition des comprimés vendus sur le marché noir et les effets à long terme pour l'instant méconnus.

LA COCAÏNE

Références

La cocaïne est évoquée dans tous les magazines à l'exception de Coda et les références laissent penser que son usage accompagne toutes les mouvances musicales et tous les milieux sociaux, des artistes branchés aux toxicomanes de rue, en passant par les usagers insérés qui la consomment pour affronter le stress de la vie professionnelle. On la retrouve ainsi :

- dans la Street Culture, aux côtés de l'alcool et du cannabis et de son dérivé, le crack ;
- dans les milieux de la nuit, le clubbing homosexuel et hétérosexuel, aux côtés des poppers et de l'ecstasy principalement ;
- dans les milieux dits « branchés », « VIP » (cinéma, art contemporain, média, prostitution de luxe, musiciens, écrivains, intellectuels et sportifs célèbres), aux côtés des médicaments et des alcools « mondains » comme le champagne.

Milieux associés : disparité des types de consommateurs

Cette disparité des milieux culturels, dans lesquels la consommation de cocaïne est mentionnée, est perceptible à travers les types d'usagers dont les magazines dressent le portrait : le yuppie ; le dandy parisien désabusé ; l'esclave du tertiaire ; le dealer de crack ; l'artiste maudit ; l'artiste branché ; le présentateur de télévision ; l'actrice porno ; la prostituée de luxe et son client ; le trafiquant international ; le musicien « tendance » techno ; le chanteur de rock ; le rapper gangsta ; le frimeur ; le trader ; le sportif de haut niveau ; le riche ; le « VIP select » ; l'Anglaise divorcée et déjantée (Absolutely Fabulous) ; le « jeune occidental » ; le mafieux et enfin plus discrètement, l'homme politique.

Dans le dossier « Drogues, le dossier aware », *Technikart* [70] décrit plus précisément deux types d'usagers de cocaïne : le dirigeant d'entreprise (pouvoir et responsabilités) et le responsable de marketing (surcharge de travail et responsabilités), montrant ainsi que cette même drogue peut être associée à des représentations différentes, quoique concernant des personnes intégrées et aisées :

« Direction. La cocaïne chic : au cours des soirées entre VIP de la comm' (directeurs d'agences, créatifs stars et stagiaires cooptées), la direction sniffe pour maintenir la tension. Depuis que la coke afflue en Europe (le marché américain sature), il est facile de trouver une connaissance propre sur elle qui en a à revendre. »

« Marketing. La cocaïne speed : le stress engendré par les lancements de nouveaux produits indispensables à la vie moderne (croquettes pour chats diabétiques, cafetières gonflables électriques) exige de temps en temps un petit rail pour tenir le coup. Economiquement ce n'est plus un péché depuis que la coke a baissé de moitié au cours des années 90. De 120, le gramme de « C » est passé à 60. »

Technikart, Max et Têtu laissent donc entrevoir une banalisation de l'usage de cette substance dans des milieux très divers. Max en particulier, dans un dossier, se fait l'écho de la « démocratisation » de la cocaïne, dont l'usage n'est plus l'apanage des milieux branchés et fortunés d'antan : « Le magazine britannique The Face a consacré un n° spécial à la coke en

avril 2001. Ce n'est pas un hasard : l'étude qu'il a réalisée auprès de 1 000 jeunes du Royaume Uni prouve que 45 % d'entre eux ont déjà été en contact avec cette drogue. »

Dans le même numéro [Max n° 138/juillet 2001], le magazine évoque la multiplication des contrôles urinaires aux États-Unis dans les entreprises qui souhaitent détecter les éventuels consommateurs de cocaïne ou de cannabis. Il y est question d'un « Drug detector » vendu aux États-Unis et des potentielles atteintes à la liberté individuelle.

L'image du produit est aussi fréquemment associée au monde de la musique, de la nuit et du show business dans un mélange teinté de répulsion et de fascination. Dans un article sur le producteur-présentateur Thierry Ardisson, *Technikart* évoque l'univers de ses émissions : « Ses émissions 'Bains de minuit' et 'Lunettes noires' nous immergeaient dans les nuits VIP et cocaïnées comparables aux virées new-yorkaises en limo de son maître [Andy Wahrol] » [Technikart n° 51/avril 2001]

Technikart dresse le portrait, en mai 2003, du présentateur et producteur de TV Thierry Ardisson et de l'acteur Jean-Claude Van Damme. Tous deux sont présentés comme des exconsommateurs de diverses drogues dont la cocaïne qui apparaît au premier plan :

« On remarquera également au cours de ces gesticulations précopulatoires, une légère allusion à la cocaïne dont Jean-Claude fut un ardent consommateur. Et l'ensemble évoque avec une certaine poésie et un charme décalé le pétage de plombs d'une star hollywoodienne. [...] Il a aussi les sinus bousillés et il renifle tout le temps, c'est pour ça que les gens croient qu'il prend de la coke. Mais je peux vous dire que c'est faux, sinon c'est moi qui serait allé lui en chercher. Votre principale erreur, ça a été quoi? « La drogue, c'est pas bon la drogue... »

En septembre 2003, le portrait est consacré à Guy Birenbaum, auteur du livre « Nos délits d'initiés ». Il y est fait allusion aux parties fines des milieux de pouvoir, où se mêlent prostituées de luxe, journalistes, hommes politiques et cocaïne. Au cours de l'interview l'auteur dit : « Vous ne verrez jamais un papier dans la presse pour savoir si les hommes politiques se chargent. Puisque les journalistes se chargent aussi. Et parfois, avec eux. »

Dans ce même numéro un dossier dresse un portrait comparatif de « Branchés 90's » et des « Crevards 00's », les « Branchés » étant assimilé à l'élite et les « Crevards » comme la frange populaire du milieu de la nuit. À ces deux catégories correspondent également deux types de consommation : « Drogues : ecstasy, cocaïne, champagne pour les branchés. Cannabis, MDMA, héroïne, bière, vodka pour les crevards. »

L'autre versant fantasmé de la cocaïne a trait au trafic international et aux us et coutumes de son continent d'origine, l'Amérique du Sud. Les cartels de la drogue sont de toute évidence devenus des mythes. Dans le dossier de *Max* sur la cocaïne (n° 138/juillet 2001), la vie du chef du cartel de Medellin, Pablo Escobar, « *l'empereur du narcotrafic* », « *le plus légendaire des trafiquants* », « *le roi de la coke* » est traitée sur le mode de l'épopée.

Dans une rubrique culture *Technikart* se fait l'écho du film *Blow*, sur la vie du trafiquant de cocaïne Georg Jung et sur la sortie récente de la biographie de Howard Marks, contrebandier de haschisch. Comme on peut également le voir dans le domaine du cinéma, les grands trafiquants, surtout lorsqu'ils ont fait un passage en prison, sont synonymes d'aventure, de vie trépidante et de destin tragique. Dans un portrait consacré à William Friedkin, réalisateur du film « L'exorciste », *Technikart* évoque encore cet imaginaire « cinématographique » : « *Vous cherchez des partouzes, des lignes de coke, du délire de pouvoir, des budgets explosés, des acteurs torturés ? Tapez Friedkin, il est votre meilleur client.* »

Perception

Les magazines étudiés répercutent des informations précises sur les caractéristiques de la cocaïne, ses effets négatifs et les risques sanitaires qui accompagnent une utilisation prolongée comme l'illustre ce chapeau dans Max: « Dénuée du spectre de la dépendance physique, glamourée par les stars, les chanteurs populaires, les mannequins ou les héros damnés des films cultes de la pop culture comme Scarface, Bad Lieutenant, Traffic ou Pulp Fiction, la coke entretient une image branchée "propre sur elle" pourtant démentie par les témoignages d'usagers. » [Max n° 138/juillet 2001]

Dans le dossier « Bad Trips, voyages au bout de l'enfer » de Trax [janvier 2003], un agent immobilier de 29 ans raconte une soirée passée dans un bar lors d'un festival de musique et lors de laquelle il consomme beaucoup de bières et de la cocaïne. Par accident il prend 3 fois plus de cocaïne que ce qu'il avait prévu de consommer : « Je m'enferme dans un des chiottes pendant que mes potes m'attendent à l'extérieur. Je prépare trois traits monstrueux et discrètement, j'ouvre la porte des toilettes pour les faire entrer. Et là stupeur, ils sont partis! Comme il ne faut pas gâcher, je m'envoie les trois traits sur le champ et je retrouve mes deux potes ahuris au bar en train de picoler : ils n'avaient pas compris, ils avaient juste envie de pisser. Pendant ce temps, je commence simultanément à transpirer, à ne plus sentir mon palais, et avoir le cœur qui bat la chamade comme si j'allais avoir un arrêt cardiaque. Sans compter une furieuse envie de pisser. »

Les risques liés à un usage intensif de cocaïne sont fréquemment soulignés, ainsi que les effets négatifs du produit³⁹. Sont principalement mentionnés :

- les maladies cardiaques ;
- l'overdose;
- la perforation des cloisons nasales ;
- la dépendance ;
- la transmission de virus via les pailles utilisées pour le sniff ;
- la dépression ;
- le risque social et le risque légal.

Dans son dossier sur la cocaïne, *Max* donne la parole à des usagers pour lesquels la consommation de cocaïne a engendré un « bad trip » ou une période de dépendance.

Quand ce n'est pas le témoignage d'usagers anonymes qui est sollicité, les magazines ont recours à des récits sur la vie de stars, d'artistes ou d'écrivains qui ont mal tourné du fait d'une consommation compulsive de cocaïne⁴⁰.

_

³⁹ Paranoïa et nervosité principalement.

⁴⁰ Marvin Gaye (chanteur), Stephen King (écrivain), Diégo Maradona (footballeur), Robert Downey (acteur).

Risques liés au mode d'administration

Contrairement au traitement journalistique que l'on pouvait observer il y a encore quelques années, la mise en évidence des risques s'accompagne de conseils de réduction des risques, sur la transmission de maladies liées au partage des pailles lors de l'inhalation de cette drogue.

« Paille, attention danger. Pourquoi tous les usagers devraient s'en méfier. La paille en argent. Qui s'en sert ? Réservée aux dealers et starlettes. Danger : ne pas la partager même rincée. La paille en plastique. Distribuée par les associations de RDR, risque de se couper. Le billet de banque. Très courant, utilisé sans doute pour renforcer l'aspect "réussite sociale" du produit (préalablement tassé avec une carte Gold) ; microbes. Le post-it. L'outil préféré des esclaves du tertiaire (format carré) est désormais détourné de son usage par les executive sniffers ; le post-it est moins dangereux que les autres pailles, s'il n'est pas partagé et jeté après usage. » [Max n° 138/juillet 2001]

Polyconsommation

La consommation de cocaïne, dans les magazines que nous avons étudiés, est très fréquemment évoquée en association avec celle d'autres produits. Les substances les plus fréquemment mentionnées sont l'alcool, l'héroïne, l'ecstasy, les amphétamines et l'éphédrine, la caféine, de nombreux médicaments dont le Viagra. Dans un article consacré au détournement du Viagra en milieu festif outre-Manche, *Technikart* évoque les dangers de l'association de ce dernier avec la cocaïne, en s'appuyant sur des informations issues du milieu médical anglais.

Dans, une chronique de *Technikart* (mars 2003) sur la vie des clubs et titrée « *Stop à l'aliénation mondaine* », un journaliste relate sur un mode fictionnel une soirée mouvementée sous cocaïne. C'est la première fois que cette substance est associée dans *Technikart* à une ambiance relativement violente. L'usage de cannabis pour atténuer les effets négatifs de la cocaïne (nervosité, agressivité, angoisse) est également mentionné.

Conclusion

La cocaïne véhicule une image ambivalente, entre fascination et répulsion. Fascination parce qu'elle est associée à l'excès, à la frime, à la fête et à la performance (sexe, travail...). Répulsion du fait de la déchéance qu'une consommation compulsive prolongée peut entraîner chez l'usager. Ce que reflètent en tout cas les magazines étudiés c'est la démocratisation de sa consommation de la star à l'usager du samedi soir, en passant par le travailleur du tertiaire et sans oublier les artistes.

LES AMPHETAMINES

Références

Les références aux amphétamines apparaissent principalement dans *Technikart* et *Max*. On trouve toutefois quelques clins d'œil dans *L'Affiche* et *Têtu* mais ceux-ci restent exceptionnels. *Trax* y consacre également un article en janvier 2003 titré : « *Bad trips, voyages au bout de l'enfer.* »

Milieux associés: l'anorexique, le punk et le « work addict »⁴¹

Une droque féminine

Produit légal qui modifie peu l'état de conscience et qui a longtemps été prescrit comme anorexigène, les amphétamines sont fréquemment associées aux femmes « dépressives » et « soucieuses de perdre du poids », ainsi qu'au déni de la dépendance ou du comportement addictif. L'usage de produits licites semble souvent méprisé par les usagers de produits illicites. Comme l'alcool et le tabac, et ce même si les amphétamines ont été retirées du marché français il y a peu, cette substance vient souligner pour la presse et les usagers une incohérence législative.

Une drogue underground

Les amphétamines sont également consommées depuis longtemps en contexte festif. Ce groupe d'usagers se démarque de celui cité plus haut par la nature illégale de ses pratiques. Si dans le milieu techno les amphétamines circulent sous forme de poudre dépourvue de toute similitude avec les produits vendus en pharmacie, les acteurs du milieu rock'n'roll les ont beaucoup utilisés de manière détournée, hors prescription. Pour ces groupes culturels, les amphétamines correspondent plus à « la cocaïne du pauvre » qu'à « la drogue des mannequins », comme l'illustre un article de *Technikart* [n° 58/décembre 2001] sur le phénomène des « gabbers », qui « viennent plutôt d'un milieu social défavorisé et donc, s'il le faut, prennent du speed plutôt que de la cocaïne. »

Une drogue pour travailler

Les amphétamines sont également associées dans le dossier de *Max* n° 142 sur le Yaba, aux travailleurs des classes défavorisées asiatiques. Ce type d'usage (augmenter ses capacités de travail, supporter la pauvreté et éventuellement le manque de nourriture) n'est pas mentionné ailleurs

⁴¹ Addiction au travail.

Perception

Les adjectifs « *amphétaminé* » ou « *speedé* », aujourd'hui passés dans le langage courant, sont très souvent utilisés dans la presse pour décrire des ambiances musicales, littéraires ou cinématographiques⁴². Ainsi, dans *Max* [n° 145/février 2002] parlera-t-on de « *comédie sous amphés* » s'agissant du film « Las Vegas Parano », dans *Têtu* [n° 58/décembre 2000], à la rubrique chronique de disques, d'« *un mix speedé qui sent la sueur et l'extase*. ».

Un article de *Trax* en janvier 2003 met en garde sur les mauvaises expériences engendrées par différentes substances⁴³ dont le speed vendu pour de l'ecstasy. Une jeune femme de 27 ans, mannequin, raconte une soirée en club durant laquelle elle prend ce qu'elle pense être un ecstasy:

« On se retrouve la nuque raide dans le canapé à 10 heures du matin, à ne pas pouvoir fermer l'œil après trois jours de fête non stop, le cœur qui ne se calme jamais, l'impression de mourir si on se laisse aller, l'angoisse de la rupture d'anévrisme et toutes les chouettes idées qui viennent à l'esprit dans ces moments-là. Plus jamais de speed. Le retour des morts-vivants. »

Conclusion

Les amphétamines ont un statut particulier. Substance légale, prescrite et vendue en France il y a encore peu de temps, et substance illicite présente sur le marché clandestin⁴⁴ depuis de très nombreuses années, les amphétamines portent une image « double », entre « la drogue des dépressives et des mannequins » et « la cocaïne du pauvre », entre insertion et marginalité. Vient à cela s'ajouter son « passé psychédélique » dont le film (tiré d'un livre) *Las Vegas Parano* témoigne⁴⁵.

⁴² De nombreuses références se trouvent dans les chroniques de disques, de films et de livres.

⁴³ « Bad trips, voyages au bout de l'enfer. La drogue réserve parfois de mauvaises surprises, surtout lorsque la prise de produits transforme la fête en un interminable cauchemar. Témoignages sur ces bad trips qui ne concernent pas seulement des substances illicites. »

⁴⁴ Sous forme de poudre essentiellement, aujourd'hui aussi sous forme de comprimés, parfois vendus pour ou associés à de la MDMA

⁴⁵ À cette époque, le polyusage était déjà courant et les amphétamines étaient consommées avec d'autres substances comme l'alcool, le LSD, les médicaments détournés.

LE CRACK

Références

L'usage de crack est abordé surtout dans *L'Affiche*, dans *Max* (dans les dossiers consacrés à la cocaïne et au Yaba notamment) et une seule fois dans *Têtu*. En 2002, *Technikart* y fait occasionnellement référence mais uniquement sous l'angle de la dérision ou historiquement, en évoquant la Zulu Nation. En 2003, trois références au crack ont été référencées dans *Technikart*

Milieux associés: la Blaxploitation et la Pimp Culture⁴⁶

Dans *L'Affiche*, ce n'est pas tant la consommation mais plutôt le deal de crack auquel il est fait référence. Son utilisation n'est pas valorisée et est perçue comme une « maladie du ghetto », entretenue par les politiques et le système répressif en vue d'un contrôle social officieux. Les gouvernements sont finalement considérés comme les véritables instigateurs de la situation, au mieux ils en sont complices.

Le deal est présenté (et parfois même valorisé) comme une activité et une identité sociale à part entière, tandis que l'investissement artistique dans la musique et la réussite sociale qui s'en suit pour certains, semble représenter la principale alternative à un mode de vie conditionné par la « précarité », la seule « porte de sortie ».

La thèse du complot étatique, qui justifie en partie les comportements crapuleux, est reprise par tous les acteurs de cette culture, avec toujours cette ambivalence très clairement exprimée dans l'interview d'un chanteur qui, dans le même paragraphe, dit : « si tu veux devenir riche tu rentres dans l'industrie du sexe ou de la drogue » et « la drogue arrive toujours quand s'élève un début de conscience ».

Le mythe des « flics ripoux » qui détroussent les dealers de crack semble très ancré dans les esprits, à tel point qu'il a récemment été repris dans le film « Training Day », dont le scénario est tiré d'un fait divers et qui met en scène le tant admiré gansgter-héros :

« À l'origine de ce film, un énorme scandale mettant en cause le LAPD's Finest, la crème des flics de la Cité des Anges. L'affaire Rampart mettait en cause des flics ripoux qui détroussaient les dealers et violaient impunément les lois qu'ils étaient censés défendre. Le cinéaste black A. Fuqua revisite cette affaire sordide dans "Training Day" (expression qui désigne les 24h de test que doit subir un jeune flic qui veut intégrer une unité narcotique). On ne peut que saluer le jeu d'acteur de Snoop Dogg, dans la peau d'un dealer de crack paraplégique » [L'Affiche 98]

En septembre 2003 *Technikart* publie un reportage sur la prostitution des portes de Paris titré : « *Nicolas Sarkozy peut bien s'agiter dans tous les sens, la prostitution a encore de beaux jours devant elle. Voyage à la périphérie de Paris, du bois de Boulogne à la petite Afrique, où les heures s'égrènent à coups de passes tarifées, de règlements de compte et d'histoires d'amour* ». Les Maréchaux, Stalingrad, La Chapelle sont présentés comme des scènes de consommation de crack où la prostitution a sa place.

⁴⁶ Culture du maguereau. Voir annexe

Perception

Dans les magazines étudiés, le crack est essentiellement associé à l'univers de la Street culture américaine où se côtoient dealers et gangsters. L'image du produit est associée à la violence et à la déchéance voire à une politique délibérée de l'État, lequel y trouverait un outil de contrôle social. Alors que des substances comme la cocaïne, le speed et l'ecstasy sont souvent associées à une certaine dérision, le crack, à de rares exceptions près, ne semble pas un produit autour duquel l'humour soit de mise.

En été 2003 *Technikart* rapporte une émission TV sur le travail d'une patrouille de nuit de la police de Los Angeles. Le crack est présenté comme une drogue « raciale » associée aux classes défavorisées.

« La drogue s'est taillée une place de choix : le crack pour les Noirs, les amphétamines pour les Blancs. [...] Certains – associations de quartier, militants de gauche, rappers comme Ice Cube, Ice T, Chuck D, KRS 1, Last Poets – n'hésitent pas à accuser la maison blanche d'avoir accepté l'introduction de la cocaïne dans les ghettos noirs afin d'armer les guerillas anticommunistes d'Amérique du Sud. La guerre à outrance contre les drogues a toujours été une vaste opération de clientélisme électoral. »

Dans un reportage consacré par *Max* [n° 136/mai 2001] à un jeune sans domicile fixe consommateur de crack, l'image attachée à cette substance n'est guère meilleure. Que ce soit à New York ou dans le XVIII^e arrondissement de Paris, l'usage de crack est associé à la déchéance, la misère, la violence et la mort.

Il n'est jamais question de la « qualité » du crack, ce produit étant perçu comme strictement destructeur. Sont évoqués : le délabrement physique, la désocialisation, l'exclusion, la santé mentale, la rue et sa violence, autrement dit des informations très générales qui ne donnent aucun élément précis sur les risques sanitaires de cette consommation.

Conclusion

L'usage de crack est partout associé à la violence urbaine (et américaine), à la déchéance, à la fatalité, à la démence, à la paranoïa, aux « drogues dures », au deal, aux classes défavorisées et au délabrement des ghettos. Ainsi, dans un article de *Technikart* consacré à la Street Culture américaine, l'arrivée du crack dans les quartiers noirs est assimilée à la fin d'une sorte d'âge d'or de ce mouvement.

PRODUITS LICITES

ANTIDEPRESSEURS, ANXIOLYTIQUES ET BENZODIAZEPINES

Références

Les références aux médicaments psychotropes sont nombreuses et essentiellement réparties sur trois magazines : *Têtu*, *Technikart* et *Max*. Le premier parle souvent des médicaments sous l'angle médical, sous l'angle des risques sanitaires⁴⁷ ou encore sous l'angle économique. Les deux autres magazines traitent plutôt des médicaments en rapport avec la dépression ou lorsqu'ils sont détournés de leur usage à des fins de « défonce ». Le Lexomil® et le Prozac® sont les médicaments les plus fréquemment cités, mais aussi le Valium® et le Xanax®, qui sont fréquemment associés à une consommation d'alcool.

Milieux associés : stress urbain, dépression et usages détournés

Stress, travail et médicaments

On trouve dans les trois magazines des articles présentant le travail⁴⁸ comme une source de stress suffisamment importante pour engendrer des troubles dépressifs. Sont incriminés les rapports hiérarchiques, l'exigence de rentabilité et les surcharges de travail. Dans *Têtu* 70 de septembre 2002 un professeur homosexuel de 33 ans témoigne de son expérience difficile dans un lycée d'une zone prioritaire et termine ainsi : « *J'ai l'impression de devenir le prof caricatural : un malade nerveux sous antidépresseurs.* ». Dans un dossier consacré à la presse et aux mœurs des journalistes, *Technikart* en mai 2003 aborde également cette question : « *La psychanalyse, le Lexomil*® *et le Prozac*® *font partie de leurs frais professionnels courants mais ne sont guère remboursés. Car le journaliste ne peut avouer qu'il va mal.* » Dans un dossier intitulé « Patrons pervers cherche jeune esclave docile », Max 153 en octobre 2002 décrit à peu de choses près le même profil de consommateur victime de son travail et qui se trouve réduit à se faire prescrire des médicaments psychotropes :

« Le travail qui se transforme en cauchemar. Ils en ont pris plein la gueule, ils racontent. (...) Dans la nuit, j'ai appelé un médecin. Il m'a diagnostiqué un état anxio-dépressif et j'ai pris pour la première fois de ma vie des tranquillisants. »

Enfin, *Technikart*, en mai 2003, consacre également un dossier intitulé « Défonce à la Défense » qui traite du rapport au travail chez les « yuppies » des années 2000 et parle longuement du recours aux produits psychotropes (licites et illicites) dans ce contexte professionnel. Certaines pratiques décrites dans ce dossier (notamment le « café-gitan » et l'application de plusieurs patchs anti-tabac utilisés pour leur effet stimulant) restent sujettes à

⁴⁷ Lorsqu'ils sont consommés en association avec d'autres produits, comme c'est le cas pour le cocktail Viagra®/Poppers.

⁴⁸ Le secteur tertiaire est le plus souvent cité, ainsi que l'enseignement.

caution et semblent plutôt inventées par le journaliste. Le ton général de l'article est plutôt cynique et caricatural, visant à décrire le durcissement du rapport au travail dans notre société « ultra libérale » et « de la performance » qui exige toujours plus de rentabilité :

« Ce n'est pas parce qu'on travaille à la défense dans des sociétés au-dessus de tous soupçons que l'on y effectue ses trente-cinq heures complètement clean. Coke, antidépresseurs, café gitan : derrière les bureaux briqués, on se défonce comme on peut pour carburer au rythme de l'entreprise. Notre reporter a tout testé.

8h45 Esplanade de la défense, ex-planante de la déphase. J'aurais pas dû fumer. J'aurais pas dû, mais j'ai, comme chaque matin, avant de franchir le tourniquet. [...] J'essaie de calmer l'angoisse qui monte, avale un demi Calmox pour redescendre. 9h07 [...] La pression matinale des gens pressés et mal lunés conjuguée à l'obligation de sourire, même quand elle a envie de pleurer : ça fait six mois qu'elle [la réceptionniste] cachetonne. C'est par une copine qu'elle a découvert le Prozac. Elle ricane béatement : « Ca fait bailler et ça détend. » 9h15 [...] Evelyne geint. Boulotte, des cernes jusqu'aux seins, elle est secrétaire d'un service de l'étage : "je suis tellement crevé que j'arrive plus à dormir. » Pressions sadiques de son sous-chef de chef. Lui, il est speedé, bien noté, en accord avec sa hiérarchie. Il se « défonce au boulot » dans tous les sens du terme. Plus « efficace » que les autres, il « monte en puissance, percute au quart de tour », et prend, en cas de « baisse de régime » ou de « surcharge de travail », de la coke ou des amphétamines qu'il commande par Internet. À cause de l'interdiction de fumer dans les bureaux, JP, un collègue du service, se colle comme des tatouages de patch à la nicotine, « de plus en plus dosés parce que ça stimule. » Il refile à Evelyne un truc pour tenir toute la journée après sa nuit blanche : « le café gitan : tu prends une demi-clope, tu la fais infuser dans ton café, tu bois cul-sec. » Evelyne se laisse tenter.

11h05 Briefing avec le chef de service qui englobe tous nos sous-services. Beau costume, belle coupe, la poignée de main franche et l'œil vif. L'incarnation d'une caricature. Lui, c'est un work addict. Il ne prend plus rien. Il n'a plus besoin de produits, le travail est devenu sa dope. On l'envie, on le craint.

13h04 Au self personne ne boit d'alcool parce que c'est mal vu. Sauf le pochetron de service. La cinquantaine plaquée érythèmes, il est d'une autre époque. Il fait rire, on l'aime bien. Et puis lui c'est un drogué avéré, il a passé le pas. « Il a déjà fait des cures, si tu vois ce que je veux dire », glisse un collègue.

14h08 L'après-midi, il faut bosser. Pour dégager, les envies de sieste, la Modafinil, c'est l'hostie : « Une molécule passionnante qui suspend les mécanismes du sommeil sans avoir les effets secondaires de la coke et permet de passer trois jours sans dormir. » Testé par les soldats de la première guerre du Golfe, en vente libre aux États-Unis, sans contre-indication si on l'utilise moins de soixante heures, je le commande par Internet, 48 heures chrono.

16h50 J'arrête juste dix minutes pour emmener Evelyne à l'infirmerie. Elle a des palpitations à cause du café gitan. « C'est contre-indiqué avec les anxiolytiques », gémit-elle. [...] C'est la loi : défonce-toi si tu veux, mais ne te fais surtout pas prendre. »

Dans le dossier « *Drogues, le dossier aware*⁴⁹ » de *Technikart* 70, une page fait le lien entre les différentes drogues et certaines activités professionnelles. Hormis la cocaïne qui serait consommée par les dirigeants d'entreprise et les responsables marketing, les corticoïdes par les coursiers, l'ecstasy par les jeunes employés, le cannabis par les créatifs, le vin par les

⁴⁹ Aware : terme anglais qui signifie « avoir conscience de ».

gardiens d'immeuble, les médicaments seraient l'apanage des « employés usés ». On trouve à nouveau l'idée que le mode de vie urbain et les récentes évolutions du marché de l'emploi sont des facteurs pathogènes, susceptibles de créer non seulement des malaises mais aussi des dépendances. Les « petits employés » sont ici décrits comme les plus touchés par cette tension sociale. Parallèlement, l'aspect économique de cette consommation est également évoqué, tout comme le fait que la légalité des substances favorise chez ceux qui les consomme un déni de la dépendance, suivant la logique du « si un produit est en vente libre c'est qu'il ne peut pas nuire à la santé » :

« Les deux heures quotidiennes de transports en commun pour moins de 1 200 euros par mois incitent les soutiers de l'agence (documentalistes, comptables, standardistes) à augmenter leur dose de tranquillisants. Ces drogues légales, qui rencontrent plus de succès chez les femmes (25 %) que chez les hommes (14 %), ont connu une progression de 67 % au cours des années 90. Si la société ferme les yeux sur cette came qui représente plus d'un milliard de chiffre d'affaires annuel, on oublie trop souvent que le Valium® présente les mêmes difficultés de sevrage que l'héroïne. »

Milieux festifs et usages détournés

La consommation de médicaments psychotropes hors prescription médicale, dans le but de « se défoncer » est très fréquemment évoquée. Les médicaments peuvent être associés à l'alcool mais aussi à d'autres substances illicites. Ils semblent également tenir une place importante dans la pharmacie des usagers de stimulants, qui s'en servent pour contrer les effets négatifs de la descente de produits. Cependant si cette pratique est présentée comme courante, elle est plutôt connotée de manière négative et lorsque les effets de ces associations sont décrits, ils sont en général négatifs (perte de contrôle, de mémoire...). Dans l'article « Warning » de *Max* [154, novembre 2002], le journal rappelle également que certains médicaments sont vendus pour de l'ecstasy⁵⁰. Dans le dossier « *Bad trips, voyages au bout de l'enfer* » de Trax en janvier 2003, une assistante marketing de 31 ans raconte une triste soirée d'anniversaire pendant laquelle elle consomme du Xanax®, du rhum et du Tercian®, mélange qui la rend amnésique.

Perception

La dépression stigmatisante

Certaines références traitent de la dépression sur un ton cynique et critique. Le fait d'avoir recours à des « béquilles chimiques » est présenté comme une faiblesse, un acte « honteux », stigmatisant, potentiellement destructeur de l'image sociale. *Max* [156/janvier 2003] publie un court dossier humoristique sur les « stars qui vont mal ». Sont cités et caricaturés Frédéric Beigbeder, Mariah Carey et Britney Spears. Un « jeu de l'oie du dépressif » dit :

« Vous avez tort de vous droguer et vous convulsez. Rendez-vous à la clinique » ou encore « Votre attachée de presse rend publique votre dépression. Avancez de 3 cases. »/«La presse people s'excite et vous descend en flamme. Reculez de 3 cases ».

⁵⁰ Voir chapitre sur l'ecstasy p 49

Têtu 66 en avril 2002 fait plutôt le lien entre dépression, contamination VIH, conduites à risques et abus de substances psychotropes. Un jeune homme témoigne :

« Entre 1996 et 1997, il fait ses expériences au LSD et écume la France, de free parties en free parties un milieu pas franchement gay friendly et totalement parano. La dépression s'installe. Il commence le Prozac® et le Zoloft®, deux antidépresseurs. (...) J'avais envie de mourir. La période hard a commencé. Je prenais souvent de la coke et des ecstasy, je voulais me tuer, j'étais incapable de mener à bien un projet, je partais en vrille. »

Une esthétique de la dépression

Dans *Max* et *Technikart* la dépression est parfois présentée comme un style, un mode de vie, un phénomène emblématique de l'air du temps. Plusieurs journalistes ou des écrivains provocateurs comme Dustan n'hésitent pas à assumer le fait qu'ils vont « mal », et un médecin interviewé dans *Max* parle d'un « néo-romantisme » qui favoriserait un état dépressif chez les adolescents.

Dans une rubrique littéraire de *Max* 149 parue en juin 2002 on peut lire :

« Un jeune homme chic d'A. Pacadis, Denoël. (...) fringué comme Gainsbourg, noctambule critique destroy des années punk, en un mot l'ancêtre déprimé d'Eric Dahan à Libération (...) Pour les tentés par le revival épingles à nourrice Dior, les aventuriers du look cheveux gras, veste Renoma et teint Lexomil®. »

Dans le dossier « *Drogues, le dossier aware* » de *Technikart* 70, cette perception des médicaments qui reflète l'état d'esprit du moment est également bien lisible :

« Ce n'est pas un hasard si le Xanax et le Vicodin accompagnent aujourd'hui le climat actuel : détaché, cynique, uniquement motivé par l'idée de ne pas se confronter à la réalité ».

« Bonheur clé en main » et consommation à la carte

Toujours dans le dossier « *Drogues, le dossier aware* » de *Technikart* 70, un long article intitulé « Pilules amères » est consacré à la consommation de médicaments psychotropes hors prescription médicale. Le journaliste reprend peu ou prou la thèse développée par différents spécialistes dans un ouvrage collectif intitulé *Drogues et médicaments psychotropes, le trouble des frontières* ⁵¹. L'accent est mis sur le recours aux médicaments dits « de confort ». Un médicament « de confort », d'après le Petit Robert ⁵², permet de mieux supporter un mal mais ne le soigne pas. Il apporte une aide, une assistance morale. Le terme « confort » n'est pas non plus dénué d'une connotation péjorative et l'expression « produit de confort » peut, dans certaines circonstances, être entendue comme quelque chose de supplémentaire, autrement dit *dont on pourrait se passer* et qui n'aurait pas d'efficacité réelle. Inversement, un usage « thérapeutique » suggère à la fois nécessité et efficacité pour soigner une maladie.

⁵¹ A. Ehrenberg (dir), Editions Esprit, 1998

⁵² Confort:

^{1.} Secours, assistance matérielle ou morale.

^{2.} Médicament de confort, qui conforte, permet de mieux supporter un mal, mais qui ne soigne pas.

^{3.} Tout ce qui contribue au bien-être, à la commodité de la vie matérielle, aise, bien-être commodité.

^{4. «} Situation psychologiquement confortable (péjoratif), confort intellectuel, moral, qui assure un meilleur confort à l'utilisateur. » Définition donnée par le Petit Robert.

Mais dans le domaine des maux psychologiques et sociaux il est souvent difficile d'y voir clair, entre ce qui est passager, chronique, surmontable ou handicapant⁵³.

Technikart évoque les consommations de médicaments très répandue chez différentes stars (dont le chanteur Eminem qui s'est tatoué le logo du Vicodin®) et les effets de ces produits légaux sont décrits avec précision. Le journal présente ainsi la situation :

« Aujourd'hui, deux molécules thérapeutiques et légales sont détournées de leur utilisation normale: le Vicodin® et le Xanax®. Les drogues n'ont qu'à bien se tenir. (...) Avec l'assouplissement des mentalités sur les médicaments anxiolytiques et « de confort » (Prozac®, Viagra®, Lexomil®...), le marché de la défonce déplace doucement ses frontières vers la légalité à grands coups de prescriptions médicales. (...) le Xanax®, un puissant anxiolytique devenu un accessoire high society aussi indispensable que le sac Balenciaga. Relaxants, planants, ces petits losanges bleus (et leurs cousins BuSpar®, Ativan®, Halcion® et Anafranil®) procurent une euphorie doublée d'une impression cotonneuse. Souvent utilisés pour les descentes de drogues speed comme l'ecstasy et la cocaïne. Le Vicodin® lui se présente sous forme de grosses pilules blanches. L'effet se fait précisément sentir ¾ d'heure après l'absorption, produisant une euphorie floue et désinhibante ». Ce n'est pas un hasard : le Vicodin® est composé d'un cocktail d'acétaminophène et de bitartrate d'hydrocone, un analgésique utilisé à l'origine dans les médicaments contre la toux. Parfait compagnon de biture, le Vicodin® ravage pourtant le foie. Et, comme l'héroïne représentait autrefois un substitut à la morphine (elle-même substitut d'opium), le Vicodin®, et ses concurrents, Percodan® et Percocet®, sont les opiacés des années 00. »

Un peu plus loin dans l'article *Technikart* évoque le fait que les récentes campagnes antitabac ne font finalement que déplacer le problème de l'addiction à la nicotine vers l'addiction aux médicaments, admise socialement et encouragés par les autorités et l'industrie pharmaceutique.

Dans un n° spécial Drogues *Max* [148/mai 2002] consacre quatre pages aux nombreux médicaments disponibles sur le marché :

« Pilules à gogo. Moins de douleurs, plus de bonheur. Hit-parade des cachets qui sont devenus aussi célèbres que Mickey pour le meilleur (et parfois pour le pire). »

Prozac®, *Deroxat*®, *Zoloft*®, + *de bonheur*

Viagra®, + *de plaisir*

Subutex®. moins de douleur

Lexomil®, + de calme

Rohypnol®, + de sommeil

Zyban, ® moins de tabac

Ritalin®, + de concentration

Vicodin®, moins de douleur (bis)

 $Marinol \mathbb{R}$, + de faim

Mandrax®, + *de fumée*

⁵³ Voir FONTAINE (A.), FONTANA (C.), Drogues, activité professionnelle et vie privée – *Deuxième volet de l'étude qualitative sur les usagers intégrés en milieu professionnel*, Paris, OFDT, 2003, 162 p.

Le dossier de *Technikart* de juin 2002 sur l'avenir de l'humanité évoque les médicaments sous le même angle : les médicaments sont les « pilules du bonheur », un anesthésiant social.

« Reste le scénario le plus probable : la sarkozysation de la société – police, Prozac® et télévision-, un " enfer tiède". (...) Avec le renforcement de la lutte antidrogue, le shit devient dur à trouver. De mon côté, je vis bien les choses. Je me fais envoyer des Etats-Unis des jarres de Vicovil®, un puissant anxiolytique auquel Eminem a dédié son album posthume. Avec mes potes, on discute cocktails de médocs : Vicovil®-Valium®-Percodan® pour se détendre devant la télé, Vicovil®-Alcool-Vivathol® (un excitant à base de caféine) pour sortir, Vicovil®-Ritalin®-Ketatex® (un dérivé de la Kétamine) pour jouer à Spirituel Leader. Bonne nouvelle : j'ai arrêté de fumer depuis la loi contre le tabagisme de rue. Je pèse 90 kilos mais avec Tyledrin®, la nouvelle pilule coupe-faim, j'espère retrouver la ligne. Depuis que les médicaments sont livrés à domicile, je ne quitte pratiquement plus mon appartement. Je me gave de Percotal® (l'équivalent français du Vicovil®) en me branchant sur la console Taktyl conçue par Yong-Suk. »

L'industrie pharmaceutique, une économie florissante

Dans ses brèves médicales *Têtu* évoque fréquemment les risques sanitaires liés à l'absorption de médicaments en association avec d'autres produits⁵⁴ et souligne également l'importance du lobby pharmaceutique et le rôle des laboratoires dans l'accroissement de la consommation de médicaments. L'industrie pharmaceutique est régulièrement et longuement accusée d'inciter à la consommation de médicaments psychotropes dont on évalue encore mal les effets à long terme

_

⁵⁴ Viagra®/ecstasy, Viagra®/Poppers, antidépresseurs et anxiolytiques/alcool...

LE ROHYPNOL®

Le Rohypnol®, substance très peu festive, fait l'objet de deux références. Une dans le numéro 54 de Trax [juillet/août 2002] à la faveur de la présentation du dernier album du groupe « Prodigy » et une autre dans Max dans l'article, déjà évoqué, sur le « top ten » des médicaments les plus célèbres. Dans celui-ci, le Rohypnol® apparaît en cinquième position juste derrière le Subutex® et est associé au « sommeil ». L'article évoque le détournement du médicament par les toxicomanes du fait de ses propriétés susceptibles de provoquer, à hautes doses, la défonce. Dans une sous-partie intitulée « Le détail qui tue », il est rapporté que le Rohypnol® est connu aux États-Unis pour être la drogue du viol (« date rape drug »), ce qui explique la non commercialisation du flunitrazépam dans ce pays. En outre, il est souligné que la benzodiazépine en association avec du Champagne aurait été prise par le chanteur du groupe « Nirvana », Kurt Cobain, lors d'une tentative de suicide. Dans l'article susmentionné de Trax, l'image du Rohypnol® n'est guère meilleure. Si le médicament est évoqué du fait de la présence d'un titre intitulé « I love Rohypnol » dans le dernier album d'un groupe coutumier des provocations « pro-drogues », l'article n'en souligne pas moins les dangers liés à son usage : « [le Rohypnol® (ndr)], avertit le journaliste, est un tranquillisant 10 fois plus puissant que le valium, qui, mélangé, à de l'alcool, provoque des amnésies. Il est accusé d'être à l'origine de nombreux viols. On l'appelle aussi la "date rape drug". »

LE VIAGRA

Références

Max, Têtu, DS, Trax et Technikart évoquent régulièrement ce médicament.

Le Cialis, nouveau produit concurrent disponible sur Internet et bientôt en vente en France [Têtu 77 avril 2003 et *Technikart* été 2002], permettrait de maintenir une érection pendant un jour et demi. *Technikart* parle aussi d'un spray nasal fabriqué au Québec et destiné à susciter le désir chez les femmes, le PT 141, qui aurait sans doute un lien avec le Mélanotan®.

Milieux associés : clubs et pornographie

Les références au Viagra® concernent fréquemment le milieu des acteurs du porno, le milieu gay et beaucoup plus rarement les personnes âgées. Le contexte festif techno est beaucoup plus rarement abordé.

Perception

Associé à la performance sexuelle, le Viagra® est de temps à autre assimilé à un aphrodisiaque [DS 55 / novembre 2001]. DS [63] dans son édito déclare : « En 2001, on a dépensé dans le monde cinq fois plus d'argent en implants de poitrine et en Viagra® que pour la recherche sur la maladie d'Alzheimer. » et Max [154, novembre 2002] titre : « La dictature du maxi pénis. Désormais dans le « monde libre », un seul credo : « Toujours plus gros. Et avec des médocs s'il le faut. » Pelé, l'ancien dieu du foot s'est lancé dans une campagne de publicité sur les troubles de l'érection pour la marque Pfitzer et son Viagra®. »

La consommation de Viagra® hors prescription médicale est mentionnée plusieurs fois. Les risques sanitaires qui lui sont associés sont également signalés, dans un article de *Max* 151 notamment qui parle de 1 290 morts suspectes associées à l'utilisation de ce médicament depuis sa mise sur le marché en 1998 et dix fois plus « d'incidents » cardiaques rapportés par les hôpitaux aux États-Unis.

Au cours de l'année 2002, plusieurs organes de presse⁵⁵ se sont fait l'écho de l'apparition d'une combinaison inédite, le « sextasy », associant le Viagra® et l'ecstasy. La consommation de « sextasy » est décrite comme très présente en Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada) dans les raves et les clubs, notamment fréquentés par la communauté homosexuelle. L'utilisation de Viagra®, médicament vendu comme remède contre l'impuissance masculine, après une prise de produits stimulants, notamment d'ecstasy, permettrait de pallier les effets négatifs de la MDMA sur l'érection. Les conséquences sanitaires possibles de cette consommation sont encore mal connues. Les articles de presse évoquent des répercussions possibles sur les artères coronaires et la multiplication des comportements à risques et notamment la multiplication des rapports sexuels non protégés.

⁵⁵ « Le nouveau cocktail des rave-parties », *Métro*, 1^{er} octobre 2002. « Nouvelles drogues : un cocktail inquiétant », *Ouest France*, 18 octobre 2002. « Sextasy, Un cocktail inquiétant », *Le Point*, 4 octobre 2002

L'usage de Viagra® en association avec de l'alcool ou des produits stimulants est évoqué à plusieurs reprises. En général, cet usage est associé au milieu des clubs branchés et à la communauté homosexuelle, aux États-Unis, mais aussi en France.

« Le sexe et la drogue font mauvais ménage, surtout chez les garçons. Ce qui fout un peu la rage quand la désinhibition que procurent les drogues vous avait permis d'enfin aborder ce top-modèle suédois. [...] C'est peut-être parce que toutes les drogues font si mauvais ménage avec le sexe que le Viagra® est de plus en plus utilisé par les Américains, clubbers insatiables, et notamment ceux de la scène gay. Quid de son interaction avec l'ecstasy, la coke ou la Kétamine? D'un point de vue neurologique, personne n'en sait rien pour le moment. Mais d'autres risques sont bien connus : l'usage récréatif du Viagra® combiné aux stimulants, particulièrement à l'ecstasy, à la cocaïne ou aux poppers, peut provoquer des problèmes cardiaques majeurs, comme un infarctus, dont on peut mourir. Se droguer ou bander, il faut parfois savoir choisir. »

Toujours dans le magazine *Max* [n° 152/septembre 2002], l'écrivain, Frédéric Beigbeder évoque, dans une enquête consacrée à la sexualité de la jet-set et des clubs huppés, un développement de l'usage détourné du médicament : « L'argent n'aide pas à bander, c'est le contraire. Cette obscénité du fric provoque l'impuissance et c'est pourquoi à 22 ans, beaucoup de jeunes des boîtes chics se dopent au Viagra® associé à un verre de Vodka ».

Têtu dans sa livraison d'octobre 2002 (numéro 71), dans le cadre de « Brèves médicales », évoque l'usage de Viagra® dans le milieu festif : « de la même façon qu'on prend du Lexomil® pour descendre de la coke, on prend du Viagra® pour contrer les effets débandants des produits ».

Le Viagra® semble donc essentiellement détourné de son usage et utilisé par les usagers de drogues illicites, pour contrer l'effet de certaines substances qui perturbent l'érection. Les risques sanitaires (notamment lorsqu'il est consommé en association avec le Poppers) sont également mentionnés :

« L'érection en question. Le Viagra® provoque des érections, certes, mais est-ce bien sans danger? De plus en plus d'associations US se posent la question depuis la publication des nouvelles statistiques par l'administration américaine : 1 290 morts suspectes associées à l'utilisation de la pilule miracle depuis sa mise sur le marché en 1998 et dix fois plus "d'incidents" cardiaques rapportés par les hôpitaux US! À suivre. » [Max 151 / août 2002]

JEUNESSE ETERNELLE ET STIMULANTS SEXUELS: ANDROGEL ET MELANOTAN

Têtu [70] met aussi en garde sur l'apparition de l'Androgel porté par les laboratoires pharmaceutiques américains, produit à base de testostérone destiné aux hommes, dans la revue de presse du mois de septembre 2002. Parallèlement, l'arrivée prochaine sur le marché d'un « Viagra pour femmes » est annoncée dans deux livraisons de *Max* dont l'un y consacre un dossier de 5 pages. Dans la presse anglaise, le Mélanotan a été baptisé la « drogue de Barbie » ⁵⁶. *L'Express* du 13 septembre 2002 y a également consacré un papier.

Cette nouvelle substance est dotée de propriétés diverses : elle assure un bronzage permanent, permet de perdre du poids et stimule la libido. Comme le Viagra , elle se présente sous la forme de comprimés bleus. Le sujet est comme à l'habitude traité avec humour, laissant tout de même entendre que d'éventuels effets secondaires sont sûrement à prévoir avec un produit de ce type.

« Scoop. La pilule qui fait jouir les filles. Transformez-la en bombe. Grâce au Mélanotan, votre copine va être bronzée, mince et très hot. Votre copine déprime? Pas de soucis, le Mélanotan, une pilule miracle, la transformera en Super Jaimie. » [Max 155/décembre 02]

Dans une rubrique cinéma *Têtu* 62 fait la promotion du film « Clubbing to death » qui se déroule dans le milieu de la prostitution masculine : « *Bobby, roi des performers, rongé par la solitude et par son désir de gloire, abuse des injections pour stimuler son érection légendaire.* »

-

⁵⁶ Pour plus d'informations sur les caractéristiques de ce produit se référer à l'article tiré du site Doctissimo et reproduit en annexe p 103.

PRODUITS DOPANTS, COMPLEMENTS NUTRITIONNELS, STIMULANTS LICITES

ProfilHom', Solgar Vitamins et Pro 90 sont des boissons ou gélules hyperprotéinées et enrichies en vitamine, visant à éliminer les graisses et les toxines tout en augmentant la masse musculaire. *DS*, *Max* et *Têtu* publient régulièrement des publicités pour ces produits en 2003. L'un des slogans dit : « Atteindre ensemble l'excellence. Compléments nutritionnels depuis 1947. Le bien-être, un état d'esprit ». Les encarts publicitaires comportent très peu d'informations concernant la composition de ces produits.

Un article de *Têtu* n° 73, portant sur une exposition photographique réalisée par un ancien culturiste professionnel aborde de front l'extension de la consommation de produits dopants (stéroïdes, anabolisants, hormones) qui pose déjà des problèmes sanitaires importants aux États-Unis. *Max* n° 148 consacre également un dossier sur ce sujet, les usagers décrits étant cette fois des adolescents.

« Tous les produits utilisés par les culturistes développent une homosexualité, qu'il faut canaliser », affirme Martial Cherrier, 34 ans, entraîneur personnel de célébrités chics comme John Galliano, Jean-Claude Jitrois, Bettina Rheims et Jean-Baptiste Mondino. « Personal Sale », sa première exposition de photos et de vidéos, s'articule autour de 3 piliers du bodybuilding: l'injection de produits dopants, l'addiction aux médicaments et... le sexe. (...) « Depuis une dizaine d'années, explique-t-il, de nouvelles pratiques sont apparues dans le body-building, telles que la surconsommation de produits dopants. Quand j'ai débuté, personne n'en parlait. » Martial est lucide: « Les gens ne font pas tous du culturisme pour les mêmes raisons. Pour certains, il s'agit d'avoir un beau corps dans les plus brefs délais, comme on veut une nouvelle voiture. Le sport devient alors une toxicomanie. » [Têtu 73/décembre 02, « Martial Cherrier: ceci est mon corps »]

Dans les différents articles mentionnant les produits dopants, qu'il s'agisse d'un usage chez les sportifs amateurs ou professionnels, il est fréquemment rappelé les nombreux effets secondaires engendrés par ces substances (dont le cancer des testicules pour Lance Armstrong, cycliste et des décès inexpliqués).

Dans la revue de presse de *Têtu* [65/mars 02], le journal évoque également l'usage courant de produits dopants accessibles sans ordonnance aux États-Unis.

« Sois musclé et tais-toi. (...) Le problème c'est que les apprentis Stallone se shootent aux comprimés d'éphédrine, de créatine et d'andro (un précurseur naturel de la testostérone), tous ces produits étant vendus librement dans les drug stores, à grand renfort de publicité dans les magazines et de sponsoring sportif. Ce qu'oublient de préciser les laboratoires qui commercialisent ces produits, c'est qu'ils ne sont pas dénués de danger et d'effets secondaires, quand ils ne conduisent pas certains utilisateurs à la mort. »

En mai 2002 *Max* 148 traduit un dossier de 6 pages paru aux États-Unis sur la consommation grandissante d'anabolisants et d'éphédrine chez les adolescents et sportifs amateurs :

« Les stéroïdes & les garçons. Aux USA, les ados dépensent des millions de \$ pour devenir monsieur muscle et emballer les filles. Problème : pour atteindre leur but, ils avalent des produits dopants qui les transforment en cocotte-minute. Enquête exclusive. »

Les stéroïdes n'étant plus disponibles que sur ordonnance du fait des effets secondaires que leur consommation engendre, un nouveau marché s'est développé aux États-Unis mais aussi

en Europe. Les substituts de stéroïdes, aussi appelés « compléments alimentaires » ou « anabolisants » sont en revanche en vente libre et leur promotion est assurée par les magazines de culturisme, par les sportifs professionnels et par les noms et slogans accrocheurs que leurs fabricants mettent en place. Le reportage met l'accent sur le culte du corps et de la performance qui touche les adolescents américains, l'accroissement du dopage chez les sportifs amateurs et le maintien, malgré les contrôles et les interdictions, des pratiques dopantes chez les sportifs professionnels. Les produits cités sont : androstènedione, créatine, éphédrine en comprimé ou sous forme de boisson énergétique, protéines en sachets, caféine et phénylpropanolamine. Si les propriétés stimulantes de ces substances semblent avérées, le journaliste indique qu'aucune étude n'a démontré leur efficacité pour augmenter la masse musculaire. Les mêmes substances sont évoquées dans un dossier de *Max* sur les femmes culturistes en novembre 2002.

Plusieurs adolescents⁵⁷ s'expriment dans le reportage, ainsi que certains parents, qui tendent à minimiser les pratiques de leurs enfants :

« (Un adolescent) Rien que les pectoraux il peut les travailler pendant deux heures ! — Ouais, c'est grâce à l'andro lance Alex avec un sourire entendu. Je sais pas comment ça marche mais ça te donne envie d'exploser tes perfs. Parfois j'en prends et ça m'excite tellement que je dois... hum.... En rigolant, il laisse la parole à Ryan. — Il faut qu'il sorte pour se... enfin tu vois quoi... »

« (Alex) Si c'était dangereux ça ne serait pas en vente libre! Et puis c'est ce que je dis à mes parents : au moins je ne prends pas de stéroïdes. »

« (La mère d'Alex) Je me suis renseignée sur tous ces produits. Je me soucie de ce qu'il prend vous savez. J'ai lu des études sur la créatine et l'andro et elles montrent que les risques sont minimes ». De tous les parents à qui j'ai parlé elle est la première à connaître les noms des produits et à s'être informée sur leurs effets. »

Le reportage envisage aussi la consommation de ces substances sous l'angle économique et précise que ce marché représenterait 4 milliards de dollars par an. Il cite notamment l'Institut d'études médicales pour les jeunes athlètes :

« Les ventes de créatine ont triplé entre 1998 et 2001, ce qui porte à 18 millions le nombre d'utilisateurs dans le monde. Quant à l'andro, elle a atteint d'autres sommets encore : après les exploits de Mac Guire 58, ses ventes ont augmenté de 1 000 % en un an aux États-Unis. Avec l'éphédrine, un excitant en vente libre, qui augmente l'énergie et l'agressivité, l'andro fait partie des grandes stars de cette culture des drogues consommées par les ados : les substituts autorisés de stéroïdes. »

Les risques sanitaires liés à leur consommation ainsi qu'au non respect des posologies, qui auraient déjà entraîné près d'une centaine de décès chez des adolescents, sont nombreux : asthme, tachycardie, épisodes psychotiques, attaques cardiaques, perte de connaissance et spasmes, athérosclérose, dégénérescence des testicules, perte de sperme et parfois développement de seins.

⁵⁷ Dont l'un aurait pris 20 kilos de muscles en l'espace de deux ans.

⁵⁸ Base baller célèbre pour avoir battu en 1998 un record datant de 1961 en ayant consommé de l'androstènedione.

Sous l'intertitre « Le business qui dérape » le journaliste évoque longuement les problèmes sanitaires engendrés par ces produits, qui seraient à l'origine d'une douzaine de jeunes hommes en 2001 usagers de cocktails vitaminés (dont un lycéen, un attaquant professionnel d'une équipe de football américain, deux athlètes universitaires d'élite) et de 1 400 accidents graves.

L'Agence mondiale antidopage qui supervise les J.O. précise également :

«L'éphédrine, par exemple, est souvent combinée avec de la caféine et du phénylpropanolamine. Quand on respecte doses conseillées (et il faut dire que les plus jeunes consommateurs les multiplient souvent par 2, par 5 ou même par 10), les effets sont semblables à ceux des amphétamines. »

Conclusion générale sur les médicaments

Antidépresseurs, anxiolytiques et benzodiazépines

De nombreux articles abordent la surconsommation de médicaments psychotropes comme un phénomène révélateur du fonctionnement de la société ultra libérale. L'usage « à la carte » de produits « de confort » est présenté comme le reflet d'une société de consommation et de la performance. Suivant cette même logique, les industries pharmaceutiques sont également perçues comme responsables d'un accroissement de la consommation et participent activement à cette « anesthésie sociale et légale ».

Au-delà de ces usages en vue d'une adaptation aux exigences de rentabilité du monde du travail et des sociabilités en général, ce sont la dureté des conditions de vie en ville et des conditions de travail qui sont mises en cause et considérées comme pathogènes.

L'image de la dépression, souvent évoquée, reste ambivalente. Lorsqu'elle concerne des « gens de peu », des petits employés, elle est perçue comme stigmatisante, et lorsqu'elle concerne les artistes et créatifs au sens large elle est présentée comme le reflet de l'air du temps, parfois revendiquée comme mode de vie.

Comme pour l'alcool et le tabac, les médicaments sont associés à une dépendance « confortable », que nie une partie des usagers qui se réfugient derrière le caractère légal de ces substances.

Enfin, les références à un usage détourné de ces substances sont fréquentes, qu'il s'agisse de l'utilisation des médicaments pour pallier aux effets négatifs des descentes d'autres produits (nervosité, troubles de l'activité sexuelle) ou de leur utilisation pour leurs effets psychotropes.

Les discours relevés dans ces sept magazines concernant les médicaments ne sont pas sans rappeler l'analyse faite par le sociologue Alain Ehrenberg dans *Le culte de la performance*, paru en 1991 :

« Si les drogues traditionnelles permettent de nous évader dans l'irréalité, les médicaments psychotropes sont là pour nous faire affronter la réalité. Le romanesque de la drogue n'est plus seulement celui de la fuite à l'égard de la réalité, mais aussi et, désormais, surtout celui des moyens pour se mettre à égalité avec autrui dans la concurrence. Les dopants de la société concurrentielle sont des drogues d'intégration sociale et relationnelle. Les

médicaments psychotropes sont assimilables à des pratiques de modification d'états de conscience d'individus poussés à être entièrement responsables de leurs destinées. On ne les prend pas pour s'enivrer ou par plaisir, mais pour alléger la charge de la responsabilité quand elle se fait trop lourde. À l'instar du dopage des sportifs, ils sont un moyen de renforcer les capacités corporelles et psychologiques afin de mieux affronter la compétition. La référence au dopage, c'est-à-dire à l'usage de drogues dans l'univers sportif, donne une clé pour saisir les significations de ce phénomène de masse. En effet, les médicaments psychotropes expriment la recherche forcenée de tenir le coup quand le rapport à autrui, y compris les formes de la solidarité, est de plus en plus envisagé sous l'angle de la concurrence : ils permettent de se stimuler ou de se calmer pour être compétitif et de se rendre indépendant des contraintes sociales tout en restant socialisé. Ils sont une autoassistance. (...)

Les drogues de socialisation, d'intégration ou d'insertion sont à l'intersection de deux histoires : d'abord, elles rompent avec les traditions de la déviance et de la marginalité qui caractérisaient l'univers des drogues illicites ; ensuite, elles prolongent dans le domaine de la consommation courante des instruments chimiques inventés dans le champ psychiatrique pour traiter les maladies mentales et les dépressions. »⁵⁹

Stimulants sexuels et produits dopants

Le Viagra® est généralement traité sur un ton ironique lorsqu'il s'agit d'évoquer le public âgé pour lequel il a été conçu. De la même manière que pour les médicaments psychotropes, son détournement par des usagers jeunes, dans le but d'accroître les performances sexuelles ou de pallier aux effets négatifs de la prise d'autres drogues sur l'érection est très fréquemment évoqué.

Quant aux produits dopants utilisés par des sportifs professionnels mais également amateurs (à qui s'adressent plus spécifiquement les magazines que nous avons étudiés), ils s'inscrivent directement dans la problématique de la recherche de performance et les magazines reflètent un accroissement de leur consommation ainsi qu'un manque d'informations précises sur leurs modes d'action et les risques sanitaires qu'ils peuvent engendrer.

-

⁵⁹ A. Ehrenberg, *Le culte de la performance*, (1991), Hachette Littératures, collection Pluriel Sociologie, 2003, pp 259-261

OPIACES

L'HEROÏNE

Références

L'essentiel des références à l'héroïne se retrouve dans les mensuels *Max* et *Technikart*. Celles-ci sont nombreuses dans les rubriques consacrées aux personnalités de la jet set (actualité people) ou aux vedettes musicales. En général, les mentions à cette substance apparaissent lors de l'évocation d'une consommation présente ou passée d'une personne donnée. En revanche, les références sont plus rares quand il s'agit d'évoquer la vie des clubs et des discothèques fréquentés par Monsieur ou Madame tout-le-monde.

L'héroïne est donc rarement traitée en tant que telle dans les magazines qui composent la veille média. Seul *Max* [n° 141/octobre 2001], au cours des presque trois années d'observation, y a consacré un dossier à part entière, à la suite notamment de la parution du rapport TREND sur les tendances récentes de l'année 2000⁶⁰, lequel faisait état d'un début de diffusion de cette substance dans les milieux festifs. Dans certains magazines comme *L'Affiche*, les références sont quasiment inexistantes mais cette situation peut s'expliquer par la nature de cette publication qui s'adresse aux rappeurs et aux hopeurs, milieux plus préoccupés de la diffusion de la cocaïne ou du crack. Dans *Technikart*, le thème de la consommation d'héroïne revient très fréquemment mais toujours sur le mode indirect, par le biais notamment de consommation d'artistes ou d'allusions et de clins d'œil.

Milieux associés

Dans la plupart des cas, l'héroïne est associée aux milieux de la jet set et de la création artistique? Dans ce contexte-là, l'héroïne exerce incontestablement une certaine fascination. Fascination parce que son usage croise le parcours de nombreux créateurs et d'artistes et que la consommation, à l'instar d'autres drogues, participe nolens volens d'un moment de création.

Le mensuel *Technikart* est le véhicule privilégié de ce type de représentation. Ainsi, dans le numéro 49, le parcours des principaux représentants du courant be pop est évoqué dans les termes suivants :

« Charlie Parker, Miles Davis ou John Coltrane noient leur blues dans la consommation à outrance d'héro, et accouchent dans la douleur de leurs plus touchantes compositions ».

S'agissant de la consommation dans les milieux artistiques, comme nous l'avons souligné dans le premier chapitre le discours de *Technikart* est toujours axé sur le binôme chute et rédemption, deux moments indissociables d'un parcours nécessaire. En revanche, pour *Technikart*, la consommation d'héroïne n'a pas le même sens si elle est le fait de l'usager classique de rue. Dans ce cas, celle-ci est nettement diabolisée voire méprisée.

_

⁶⁰ Bello (P.-Y.), Toufik (A.), Gandilhon (M.), Tendances récentes, rapport TREND, juin 2001, Paris, OFDT.

Ainsi, dans une note de lecture relative à la chronique d'un quartier noir américain « où tous les héros sont des drogués » le ton est nettement péjoratif :

« Là-bas, le quartier de la défonce s'appelle West Fayette Street. « The corner » raconte le quotidien des ses habitants blacks, tous camés comme cochon, qui usent leur vie sur le trottoir. Dans ce petit périmètre de la mort où la drogue n'a pas attendu pour créer du lien social, tous ne survivent que pour une chose : en trouver, en prendre et recommencer. Sordide programme qui nous entraîne avec un réalisme proche du documentaire à la rencontre de personnes plutôt que de personnages. La pute du coin chez qui ont fait la queue pour s'envoyer une piquouze. Et les autres, revendeurs ou sombres crevards, toujours prêts à passer la bonne nouvelle dès le matin : « l'héro déchire aujourd'hui. »

Cette dichotomie manichéenne artiste/junkie se retrouve à propos du mode d'administration de l'héroïne où l'injection rime avec déchéance tandis que le sniff aurait un statut plus « distingué » dans la mesure où ce mode serait l'apanage des milieux festifs et branchés.

Perception

L'image de l'héroïne véhiculée par les médias est incontestablement négative. Contrairement à d'autres substances illicites comme le LSD ou l'ecstasy par exemple dont l'image peut comporter de nombreux aspects positifs, l'héroïne est associée la plupart du temps à la déchéance, la maladie (Sida, hépatires) et à la mort (surdoses).

Max [n° 141/octobre 2001] dans le chapeau d'introduction de son dossier consacré à l'héroïne au titre évocateur « L'enfer de la brown » évoque une drogue qui tue.

« Autrefois consommée surtout par injection dans la rue, elle est aujourd'hui sniffée dans les soirées privées et les raves. La drogue des bas-fonds deviendrait-elle une drogue festive ? Enquête alarmante sur une drogue qui tue. »

Dans ce dossier, le vocabulaire associé à la consommation d'héroïne est sans ambiguïté : « ravage », « décès », « drogue maudite », « réalité dévastatrice », « retour sournois ».

La destruction et la mort

À l'occasion de la parution d'un certain nombre d'ouvrages sur le courant musical « punk », milieu, qui fait l'objet d'un grand regain d'intérêt, où l'usage d'héroïne était très présent, Technikart a donné la parole à de nombreux protagonistes de la scène punk des années 80. Ceux-ci sont présentés en général comme des rescapés, ayant échappé à la mort par overdose. Dans une interview de Patrick Eudeline, figure de la scène punk parisienne de la fin des années 70, publiée dans la livraison d'avril 2002, celui-ci déclare : « Si tu ne prenais pas de l'héroïne à Paris en 1980, tu étais bidon. En 1975, on avait flirté avec elle, mais on avait arrêté en 1977, pour ne prendre que des amphétamines. Via l'influence de Johny Thunders, le héros absolu des punks, tout le monde s'est remis à la poudre. L'héroïne a modifié les destins, en tuant parfois au sens littéral du terme, les plus faibles. [...] » Dans un article du numéro de septembre 2002 de Trax consacré au groupe de musique électronique « Primal scream », qualifié dans le chapeau d'introduction d'ex-junkies, un des musiciens se considère lui et ses comparses comme un « miraculé » : « Nous sommes vraiment des survivants, [...]. Il v a eu beaucoup de problèmes dans nos vies. Certains étaient accros à l'héroïne. C'est un miracle que nous soyons encore tous en vie. [...] Et comme il n'y a plus de problèmes de drogues, il est plus concentre. Nous n'arrivons plus défoncés au studio avec des seringues dans les poches. »

Pour le mensuel *Technikart*, le retour actuel vers l'héroïne dans certains milieux festifs est le symptôme d'un air du temps malsain, marqué par le retour des années 80, époque qui vit la fin des illusions post-soixante-huitardes, le développement de la crise économique et la réaction en matière politique (Reagan, Thatcher): « [l'esprit du temps actuel (ndr)] C'est l'extrême droite et la paranoïa sécuritaire, la génération morale qui défile et l'ordre moral qui la défie. C'est l'héroïne chic. » [décembre 2002]

Ce thème de « l'héroïne chic », associée à un usage dans l'espace festif est de plus en plus abordé dans les magazines notamment à partir de l'année 2002.

Dans un courrier des lecteurs publié dans le magazine *Trax* de mai 2003, un lecteur s'inquiète du développement de l'héroïne dans les fêtes techno : « J'ai 43 ans et j'ai toujours traîné dans les mouvements musicaux et culturels, de préférence underground, débridés et politisés. Rock à 15 ans, reggae à 25, rap à 30 et tech à 40, le tout saupoudré de jazz, de classique, etc. Je suis vorace et j'aime danser par dessus tout. Non le mouvement électro ne se défonce pas plus que les autres. Tous les cas de figures y sont représentés : c'est seulement que les drogues ont changé, et comme tout ce qui est nouveau, ça fait peur. Certains parents prenaient des trips et maintenant ont peur des taz pour leurs enfants. Il y a toujours ceux qui se défoncent (alcool compris) pour faire la fête et ceux qui sont mal, qui vont plonger et se noyer. Et l'état pitoyable de notre société fait qu'ils sont nombreux. Mais voyez-vous, certains en profitent bien, je vois avec horreur se dérouler sous mes yeux l'offensive commerciale des pourvoyeurs d'héroïne. Tombée quasiment dans l'oubli après l'hécatombe du sida, elle est réapparue dans les teufs de façon sournoise : on change le nom rabla et c'est parti! Il faut quand même se poser des questions : rappelez-vous comment les Américains se sont débarrassés de toute une génération de Noirs avec le crack. On a remplacé le cannabis de la plaine de la Beeka par du pavot pour payer la guerre du liban. Et selon l'United Nation Office of drugs, en Afghanistan la production est passée de 185 tonnes en 2001 à 3 400 tonnes en 2002. L'Iran demande de l'aide à l'ONU pour sécuriser sa frontière et n'obtient qu'un silence méprisant. C'est que ça arrange bien ses ennemis (suivez mon regard qu'il y ait de plus en plus de toxicos à Téhéran. [...] »

Risques sanitaires

Dans son numéro d'octobre 2002, *Technikart* livre le témoignage d'une jeune femme ayant sniffé de l'héroïne dans une fête. L'image de l'héroïne qui transparaît de cet article est celle d'une substance qui rend malade et radicalement incompatible avec la fête :

« Souvent pour accentuer le plaisir de la fête, je prenais un peu de coke ou un demi ecsta et de l'alcool, du shit. Un soir avec mes amis à un barbecue, j'ai tapé quelques lignes puis nous sommes allés dans une énorme fête dans le XXe. Très vite, je me suis sentie mal et très défoncée. J'étais crevée, hypervulnérable, à tel point que je suis restée collée à un copain toute la soirée de peur de me faire embarquer par le premier mec chelou venu. Un état déplorable... Tout ce que je déteste car ce que j'aime dans la fête, c'est discuter dans tous les sens, danser, alors que là j'en étais incapable. En réalité, nous avions sniffé de l'héro. J'ai pris cette cochonnerie involontairement, contre mon gré, même si on ne m'a pas forcé. Personne ne savait que c'en était. Un ami a fini par se sentir mal, il est devenu tout vert et il a vomi toute la nuit. Je ne voulais pas prendre de l'héro car pour moi, c'est un symbole de mort. L'héro, c'est incompatible avec la fête [...] ».

Trax, dans un numéro de janvier 2003, sollicite aussi des témoignages d'usagers relatifs à des « bad trips » consécutifs à des prises de substances illicites. L'un d'eux, Fred, agent administratif, raconte les effets néfastes de la consommation d'héroïne sur sa vie personnelle et professionnelle : « Il est étrange de constater que la substance qui vous transformera

irrémédiablement en loser s'appelle l'héroïne. Rien de plus agréable que de 'chasser le dragon'trois ou quatre fois dans l'année : 1 gramme de came, quelques amis s'adonnant périodiquement au même rituel, un appart cosy et idéal pour s'écrouler, quelques bons disques et DVD's et c'est parti pour une nuit de paresse, de discussions relax et d'agréables dérives. Puis un lundi, l'héro générant une grosse fatigue, je me retrouve au bureau la tâte dans le sac et me dis qu'un petit trait me remettrait d'aplomb. Sniff et ça repart. Quelques heures plus loin, la fatigue me gagne de nouveau. Et resniff. Ca y est je suis passé de l'usage récréatif à la dépendance, tremblant comme une feuille quand le dealer est en retard, claquant un fric monstre pour ne pas être bouffé par le manque, mentant, esquivant, trompant et redoutant le moment où il faudrait tout arrêter au point de sans cesse le reculer. Aujourd'hui, je me dis que durant quelques mois un acteur malsain, à l'âme charbonneuse et habité de pulsions suicidaires a joué ma vie et qu'impuissant je le regardais m'entraîner tout au fond. Mais la moindre scène rappelant le dragon allume toujours en moi une étincelle et là je sais que j'étais cet acteur. J'ai sincèrement détesté ce fîlm. »

S'agissant des usages non festifs, *Max* [mai 2002] dans un numéro spécial drogues évoque le cas d'un ingénieur devenu dépendant de l'héroïne au Cambodge. L'article décrit l'engrenage de la dépendance avec toutes les conséquences sur la vie d'un individu : départ de sa compagne, banqueroute financière (30 000 F par mois pour financer les trois grammes quotidiens d'héroïne pris en sniff). La personne trouvera son salut en ayant recours à un médecin qui lui prescrira du Subutex®. Au terme de l'article même s'il est dit que la personne « ne garde pas de rancunes à ses années sous héroïne », on comprend que c'est parce que la personne s'en est bien sortie : « Il a conservé toutes ses dents, continue de faire du sport. Il n'a pas le sida. Il a toujours ses amis, essaie de bien organiser sa vie professionnelle. »

Il est cependant un type d'usage de l'héroïne qui n'est pas stigmatisé à savoir la prescription médicalisée dans le cadre d'une prise en charge des usagers dépendants. Dans une enquête consacrée à l'usage détourné du Néocodion® (voir le chapitre consacré à ce produit), la livraison de mars 2002 de *Technikart* fustige le retard français en la matière, qui condamne les personnes dépendantes au recours à un produit suranné (en l'occurrence la codéine) ou à la buprénorphine :

« Pour le toxicomane qui refuse l'abstinence de drogues, la distribution médicalisée d'héroïne est peut-être la meilleure solution. Déjà en vigueur aux Pays-Bas et en Suisse, elle n'est en France qu'à l'état de projet. On imagine le tollé qu'elle provoquerait si seulement elle venait à être développée. [...]. »

Conclusion

Trois grands types de milieux sociaux associés à l'usage d'héroïne peuvent être distingués : le monde de la jet set et le milieu artistique ; le milieu festif des clubs et des raves ; et enfin l'univers des usagers de rue, des junkies. Dans le premier milieu, le traitement médiatique de l'usage peut parfois exprimer une certaine fascination. Fascination dans la mesure où l'héroïne est associée ici à la création et à la douleur engendrée par les difficultés du processus créatif. La prise d'héroïne est alors le gage de la sincérité d'un artiste alors même que les témoignages évoquent les conséquences néfastes en termes de déchéance, d'overdose, de morts. Emerge alors la figure du rescapé, nimbé de l'aura de ceux qui ont côtoyé l'enfer et qui en sont revenus.

Dans le deuxième milieu qui concerne les personnes qui fréquentent l'espace festif, le développement de l'usage d'héroïne est plutôt perçu comme inquiétant par la plupart des magazines. Ici, comme d'ailleurs pour le troisième milieu des usagers de rue, l'image de la substance est plus conforme aux stéréotypes que l'on a l'habitude rencontrer dans les médias traditionnels ou dans le grand public⁶¹. Contrairement à des substances comme la cocaïne et l'ecstasy par exemple dont l'usage est plus volontiers banalisé ou perçu comme moins nocif, la consommation d'héroïne reste un sujet propre à une certaine dramatisation où l'héroïne apparaît comme une substance « intrinsèquement perverse ».

-

⁶¹ Beck (F.), Legleye (S.) et Peretti-Watel (P.), Penser les drogues : perception des produits et des politiques publiques. Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sir les psychotropes (EROPP) 2002, Paris, OFDT, 2002, 228 p.

LES PRODUITS DE SUBSTITUTION (SUBUTEX®, METHADONE)

Dans les magazines étudiés, les références à la buprénorphine haut-dosage et à la méthadone sont rarissimes, ce qui est somme toute logique compte tenu à la fois de la nature de leur lectorat, personnes « intégrées », et de ces deux médicaments, destinés le plus souvent à des usagers très fortement dépendants et relevant plutôt du monde de la rue.

Seules trois références donnant lieu à un développement sur le Subutex® ont été identifiées. Une dans une enquête de *Technikart* sur le Néocodion® (mars 2002) et deux autres dans un numéro spécial drogues de *Max* (mai 2002) comportant le témoignage d'un ex-usager d'héroïne et un article établissant un classement des 10 médicaments les plus célèbres pour leurs effets. L'image qui se dessine du Subutex® dans ses articles est plutôt ambivalente.

Classé, dans l'article de *Max*, numéro 4 dans le «top ten » des médicaments «célèbres » derrière le Prozac®, le Viagra® et le Lexomil®, si la buprénorphine est associée à une douleur moindre pour les usagers de drogues, l'article n'en souligne pas moins l'existence d'un marché noir, représentant « un tiers de la production du Subutex® », et le détournement des modalités d'usage prévu avec le recours à l'injection.

En outre, le médicament est associé à l'institution médicale, laquelle renvoie à des usagers fortement dépendants en traitement lourd. Au regard du Néocodion®, dont l'accès est facile et ne nécessite aucune médiation, la buprénorphine est un médicament pour lequel le passage devant un médecin est nécessaire, ce qui implique une levée de l'anonymat :

«[...] le Néo est le produit idéal pour tous ceux qui ne veulent pas entrer dans le système institutionnalisé du Subutex® – massivement prescrit par la médecine générale et distribué par les laboratoires Schering-Plough depuis 1995 – et qui, surtout, refusent d'être catalogués comme des drogués. » [Technikart/mars 2002]

Ce constat est partagé par l'ex-héroïnomane, qui témoigne dans le magazine *Max*, lequel déclare s'approvisionner sur le marché parallèle pour ne pas avoir à faire à l'institution médicale. En outre, celui-ci exprime sa déception vis-à-vis du médecin prescripteur, qui lui délivre une ordonnance en une vingtaine de minutes sans entamer de véritable travail de fond.

Par ailleurs, *Technikart*, toujours dans la même livraison, souligne l'incapacité du Subutex® à stabiliser le manque d'opiacés et par conséquent la nécessité pour certains usagers de le consommer en association avec d'autres substances :

«[...] la plupart des utilisateurs sont insatisfaits. Pour essayer de se défoncer, ils le mélangent avec du crack ou certaines bières fortes, apparues sur le marché en même temps que le Subu... Certains préfèrent donc rester au Néo ou bien alimenter le marché noir de Subutex® en revendant leurs boites à moindre prix. Un comble : le Subu revient moins cher dans la rue qu'en pharmacie où il est pourtant remboursé par la Sécurité sociale. »

Le constat est plus nuancé dans l'article de *Max*, mais l'on sent bien que pour l'ex-usager d'héroïne, la prise de Subutex® n'est pas totalement satisfaisante même si dans ce cas-là, la buprénorphine est consommée dans le cadre thérapeutique prévu (1/2 comprimé par jour en sublingual) : « *Le médicament apaise son manque, mais peut-être pas ses démons intérieurs, dont il a du mal à parler.* »

Les deux points positifs mentionnés par rapport au Subutex® dans les deux articles sont d'une part le fait que le médicament est reconnu par l'État et donc reconnu par la Sécurité sociale et que, contrairement au Néocodion®, il n'abîme pas le foie.

S'agissant de la méthadone, une seule mention a été identifiée, qui l'associe à l'overdose du chanteur punk Johnny Thunders. [*Technikart*/avril 2002]

LE NEOCODION®

Les références au Néocodion® ou à la codéine demeurent exceptionnelles. Toutefois dans son édition de mars 2002, le mensuel *Technikart* a consacré une enquête à son usage détourné.

Dans celle-ci, l'image du produit apparaît comme ambivalente.

L'article s'ouvre sur une citation de l'écrivain William Burroughs, qui évoque la France, « ce pays formidable où la codéine est en vente libre », « le seul au monde, poursuit le journaliste, où l'on peut se procurer un dérivé d'opium dans n'importe quelle pharmacie, sans ordonnance et pour quelques euros seulement. » Le Néocodion® apparaît donc comme un produit facile d'accès, qui permet en outre, pour les personnes dépendantes des opiacés, d'échapper à l'institution médicale, de préserver leur anonymat et d'échapper ainsi à la stigmatisation qui s'attache aux « drogués ». Une pharmacienne et un usager témoignent : «[...] j'ai toujours des clients qui viennent depuis des années, deux ou trois fois par semaine, chercher leurs boîtes. Et je leur donne bien volontiers car je vois bien qu'ils en ont besoin et qu'ils ne font rien de mal. Ainsi Laurent, aujourd'hui la trentaine et chargé de prod'dans l'audiovisuel, tombé pour trafic de stupéfiants en 1990 et autosubstitué à la codéine depuis lors: 'À l'époque, personne n'avait entendu parler du sida et encore moins de la substitution. Je me suis mis au Néo pour ne pas retomber en taule et, depuis, ça me convient, je vais toujours à la même pharmacie chercher mes deux boites de vingt comprimés par jour. » À l'instar de Laurent, les usagers sont présentés plutôt comme des gens intégrés qui consomment un médicament qui leur permet de bien gérer le manque d'héroïne. Le magazine signale toutefois un usage de Néocodion® en milieu festif notamment en descente de speed et d'ecstasy.

Des aspects plus négatifs sont évoqués, notamment pour la santé des usagers compulsifs qui ne maîtrisent pas leur consommation. *Technikart* cite le témoignage d'un usager qui consomme dix boites par jour : « *C'est la fin. Je ne bouffe plus. Je suis au bout du rouleau, je chie une fois par semaine, je dors quinze heures par jour. Je passe mon temps à avaler, avaler les petites pilules vertes comme une oie funk qu'on gave. Mon foie est dur comme un caillou [...]. »*

En outre, l'antitussif apparaît comme un produit dépassé, surtout à l'heure ou certains pays européens développent des programmes de prescription médicalisée d'héroïne :

« Si le Néocodion® est à la toxicomanie ce que l'huile de foie de morue est à la gastronomie, dans le domaine de la prise en charge des toxicos, la France est à l'Europe ce que le lactose est à l'héroïne. Une carotte. »

HALLUCINOGENES

Comme pour le vocabulaire qui relève de l'addiction et la dépendance aujourd'hui entré dans le langage le plus commun, le plus quotidien « je suis accro à », les références et les métaphores relatives aux hallucinogènes fleurissent allègrement. Ainsi dira-t-on des titres d'un disque de hip hop qu'ils sont « sous acide » ; d'un roman qu'il constitue un « cocktail hallucinogène », des « Télétubbies », émission télévisuelle pour enfant qu'il constitue un « mythe hallucinogène » ou dans le même registre d'un programme qu'il a un « contenu hallucinogène », d'un groupe de rock des années soixante qu'il a connu une « épopée lysergique 62 ».

De même pour décrire une personne, on écrira volontiers, et de manière ironique, que son comportement ou son attitude est similaire à celle de quelqu'un sous l'effet du LSD. *Max* [n° 132/janvier 2001], dans un article consacré aux tenues vestimentaires des hôtesses de l'air évoque : « le look rédactrice de mode sous acide des 60's ». Dans une évocation de l'univers de Tolkien, suite à la sortie très médiatisée du film, « Le seigneur des anneaux », le même magazine parle « des elfes érotomanes et des fées sous LSD ». Un groupe musical australien pratique « le collage tels des kangourous sous hallucinogènes ». (*Technikart* n° 51/avril 2001)

Le mensuel *Technikart* dispose même d'une rubrique dédiée aux aventures d'un personnage « Lord Snowdown », avatar contemporain de « Lucy in the sky with diamonds » des Beatles. Le style de l'écriture est très onirique et se voudrait une transposition sur le mode littéraire de l'effet que procure la consommation de LSD.

Dans une rubrique sur l'analyse des tics langagiers contemporains, *Technikart* en avril 2003 évoque cette imprégnation du vocabulaire lié aux hallucinogènes dans le langage courant :

« Même les dinosaures qui n'ont jamais connu la moindre expérience psychotrope affirment régulièrement qu'ils "hallucinent", preuve que les drogues ouvrent de nouvelles perspectives. Quand une bobo juge "tout de même hallucinant" le spectacle d'une bagarre au pied de son immeuble, elle oublie que ces jeunes tox sont surtout beaucoup plus défoncés qu'elle. Mais que voulez-vous c'est l'hallu des classes. Expression passe-partout, elle remplace aussi bien un bête "J'y crois pas". Incroyable mais vrai : c'est la réalité qui est hallucinante. Usage souhaitable Répondre à tous ceux qui disent "halluciner" quelque chose comme "Moi aussi, j'ai gobé un ecsta hier mais il devait pas être aussi bon." Juste pour redescendre en douceur à un niveau de conversation plus posé. »

LE LSD

Références

Le LSD est fréquemment évoqué, notamment dans *Technikart* et *Max*, aux côtés de l'ecstasy et de la cocaïne, drogues de la fête et du plaisir. Les connotations négatives relatives à cette substance sont en effet rarissimes. Le LSD a en quelque sorte acquis des « lettres de

⁶² Le mot LSD vient de l'allemand *Lysergik Saüre Diethylamide*.

noblesse » : inscrit dans la culture psychédélique, le voyage intérieur et la difficulté de l'expérience qui accompagnent la prise de cette substance la rendent respectable.

Milieux associés

Le LSD apparaît comme une substance ludique, consommée par de nombreux artistes qui en ont fait ou continuent d'en faire un moment essentiel de leur parcours de créateur.

Dans un portrait de Syd Barrett, l'ancien leader des Pink Floyd, *Technikart* [n° 52/mai 2001] évoque « son appartement londonien », « caverne d'acides aussi bondée qu'un hall de gares ». Référence nettement positive puisqu'associée à un grand moment de la carrière du chanteur :

« Lors d'une première et dernière tournée aux États-Unis en 1968, il atteint l'apogée de sa fantaisie ravageuse dus à la drogue et au succès précoce ». Il en va de même dans un article consacré à l'art contemporain et à un artiste présenté comme un sympathique anticonformiste : « Depuis dix ans, Gregory Green pose des bombes, abandonne des colis piégés et propose du LSD ou du space cake 'home made'».

L'essentiel des références aux hallucinogènes naturels et au LSD a trait à la culture psychédélique, à la littérature, à la musique, au cinéma, à des manifestations artistiques. Il est fréquemment fait allusion à Timothy Leary (le « pape du LSD »), Philip K. Dick (écrivain de science fiction américain qui écrit sous l'influence de nombreux produits), Led Zeppelin, Jimy Hendrix, les Doors et autres chanteurs et acteurs de la culture underground des années 1970. Quatre cultures sont citées en référence à la consommation d'hallucinogènes :

- les Hippies et les Rockers qui ont aujourd'hui « la quarantaine trippée et la calvitie désordonnée » (*Têtu* n° 68 juin 2002) et consommaient du LSD25 et des hallucinogènes naturels ;
- les Punk des années 1980, la rue, la « culture trash », aux côtés de l'héroïne et des médicaments psychotropes ;
- les artistes de toutes les générations, aux côtés d'une consommation effrénée de nombreuses substances ;
- les musiciens des années 90, la musique électronique, aux côtés de l'ecstasy et des antidépresseurs.

Technikart de juin 2002 rapporte également l'interview télévisée de Larry Hagman (qui interprétait JR dans Dallas) par Thierry Ardisson. « Et les acides c'était comment ? Proche d'une expérience mystique : j'ai vu des monstres et ma grand-mère. C'était extraordinaire. »

Enfin, *Technikart* et *L'Affiche* présentent une nouvelle émission de télé-réalité intitulée « The Osbournes », dont le personnage principal est interprété par un ancien chanteur punk (Black Sabbath), Ozzy Osbourne :

« Il a été cambrioleur, taulard, rock, star et toxicomane, [...] il a consommé assez d'acides pour propulser un troupeau d'éléphants dans la stratosphère. Porté par ces pour voyeurs de riffs sanglants, Ozzy embrasse la célébrité et la belle vie, enflammée par la consommation effrénée d'un mélange cocaïne-LSD-cognac qui ne tarde pas avoir raison de sa santé mentale. [...] En 1979, après quelques albums vénérés par l'Amérique profonde pour leur brutalité et leur fricotage avec la magie noire, Ozzy est viré du groupe pour abus de défonce : « On avait un gars qui nous suivait en tournée avec une valise pleine de coke, classée par ordre d'intensité ». Mais la folie d'Ozzy va bientôt prendre un tournant plus tragique. En 1989, une crise particulièrement brutale le persuade que Sharon est possédée par le démon. Il

tente de l'étrangler. Elle le fait enfermer et entame une procédure de divorce mais, comme l'explique, aujourd'hui Sharon, « je ne pouvais pas le quitter, je l'aime mon Ozzy ». L'affaire le mène en cure de « désintox ». « Il boit encore et gobe quelques tranquillisants, affirme Sharon, il était d'ailleurs défoncé au Vicodin durant tout le tournage de la série. Mais si quelqu'un a mérité un peu d'indulgence, c'est bien Ozzy. » [Technikart/septembre 2002]

Perception

Le LSD est aussi traité sous un angle ironique, qui exprime parfois un certain dédain de la culture psychédélique : « Je suis pour l'apologie de la drogue, je suis pour la prescription des acides pour les enfants de 36 mois. L'éveil par les acides, comme disaient les Doors : ça ouvre les portes. Eh ben comme ça, ils auront plus à les pousser. » (Michaël Youn, animateur de télévision) ou encore « Pop lecture. Le roman est une croûte archéologique purulente, un shoot au proto-LSD psychédélique ». [Max 148/mai 2002]

Les effets positifs mentionnés ont trait au mysticisme, au voyage, à la créativité. L'image du LSD est celle d'une drogue « historique » donc « respectable », liée à une culture, à la création artistique et aussi à « au plaisir et à la débauche ». Le vocabulaire qui lui est associé (halluciner, acide et leurs dérivés, psychédélique, triper, etc.) est depuis longtemps passé dans le langage courant et sert fréquemment à décrire une musique, un livre, un jeu vidéo, une ambiance, sans pour autant refléter l'évolution de la consommation de ce produit.

HALLUCINOGENES NATURELS

Les hallucinogènes naturels (essentiellement les champignons) sont comme le LSD associés à la période psychédélique des années 70. Version « bio » du LSD, les effets sont décrits comme particulièrement forts et difficiles à gérer.

Un journaliste, dans la rubrique Clubbing de *Technikart* en juin 2003 fait le récit, que l'on suppose romancé, d'une soirée en province, lors de laquelle il consomme un hallucinogène qui viendrait de la Réunion. D'autres substances sont mentionnées et prises en association : neuroleptiques, produits de substitution à l'héroïne.

« Et un petit tour à Metz et Bordeaux (...) Séjour hors de Paris, dérive en province, histoire de prendre le large. Première étape Metz, ville d'origine, dédicace à tous les messins qui, non désireux de consommer de la drogue au sens légal du terme, se cartouchent grave aux produits de substitution. [...] Dans le salon, la jambe posée, la main à cloper, du vin coule dans mon verre. Au bout du sixième, une sorte de happening à grands renforts d'anecdotes est organisé. D'un petit sachet tombent sur la table des cachous marrons. En réalité, ce sont des graines de lianes argentées envoyées par un pote de La Réunion. Leu effet après ingestion est dévastateur. « C'est très proche du LSD, tu vas voir c'est mortel » me confie un pote de lycée. Eric, à ma droite, ingénieur en génie informatique lance : « Je vais en prendre une alors! » On lui rétorque: « Normalement, il en faut quatre pour bien planer, mais si tu n'en avales qu'une tu vas quand même rigoler. » Il fait mine que, pour lui, ça suffit, il est particulièrement réceptif à ce genre de produit, un café et il vous rédige la déclaration des droits de l'homme. [...] Enchaînement. Un autre ancien pote, étudiant en médecine, vide sur la table sa dernière plaquette de Propofan, un produit qu'ils se sont tous mis dans la tête au moment de leurs examens. Depuis, ils sont limite accros, mais ça marche. « Parfait avec les graines... Smooth mais pas trop transe. Ils sont bons là! » Sur mon fauteuil, voilà une dizaine de minutes que je commence doucement à constater les effets des pastilles bio. [...] À ma gauche, un mec, Bastien s'est enfilé trois graines. Pour lui, c'est une première en matière d'intoxication psychométaphorique. Il a des abscences toutes les dix minutes. « Ca va ? » le truc qui met bien. Il me répond par un sourire, il est en phase de cotonification. Il est bien, mais parfois ses pensées le dépassent. Il est cool mais transpirant. »

Enfin, dans le dossier « Bad trips, voyages au bout de l'enfer » de *Trax* en janvier 2003, une styliste de 29 ans raconte une soirée sous champignons hallucinogènes qui engendre chez elle une réaction paranoïaque.

« Je suis persuadée que ce sont des flics en civil. Je suis convaincue qu'ils vont me coffrer. Alors, d'un coup d'un seul, je saute par la fenêtre du deuxième étage (certains ne s'en aperçoivent pas et d'autres pensent que je suis morte). Je n'ai aucune blessure, j'escalade le mur du voisin, je cours à travers le jardin, je monte à la gouttière et je me retrouve sur le toit de la maison d'à côté et je saute sur la route et je cours loin, très loin... »

Conclusion

Figure historique dans le paysage des drogues, les hallucinogènes restent associés au mouvement psychédélique des années 70 et bénéficie d'une image relativement positive, en dépit des effets toujours décrits comme particulièrement difficiles à maîtriser. Les références à cette substance semblent moins refléter une tendance de la consommation actuelle mais plutôt l'intégration de cette culture (langage, univers...) dans la culture dominante.

LA KETAMINE

Références

La principale référence sur la Kétamine se trouve dans le magazine *Max* sous la forme d'un dossier intitulé « Spécial K, la drogue du samedi soir » publié dans la livraison de mars 2001. Celui-ci est divisé en trois parties avec un historique retraçant la diffusion de la substance à partir de 1995 dans les milieux festifs américains puis anglais ; une interview de Karl Jansen, psychiatre britannique et spécialiste de l'anesthésiant ; et des témoignages d'usagers relatifs aux effets et aux risques engendrés par la consommation de la substance.

La rubrique « Infos du monde » de *Max* présente des brèves sur un ton humoristique du type « le best of des morts absurdes ». L'encart qui fait référence à la Kétamine est titré « 50 trucs débiles à commander sur le net », « (…) du cannabis en bonzaï (…) de la cocaïne (…) des choses qui commencent par « K ».

D'autre part, dans plusieurs n° la page d'abonnement au magazine présente entre autres le n° spécial consacré à la Kétamine en 2001, affichant en couverture : « Danger. Special K. La drogue du samedi soir. »

Milieux associés : des clubs au free parties

L'usage de Kétamine apparaît tout d'abord comme une émanation de l'espace festif. En effet, celui-ci fait sa première apparition, à partir de 1995, dans les clubs new yorkais diffusant de la musique « house » et se développe massivement à partir de 1996 en Angleterre avant de commencer à toucher à une large échelle les clubs et les raves en France à partir de 2000.

En France, le magazine répertorie trois types d'usagers :

les amateurs d'expérience psychédéliques qui consomment dans un contexte privé;

les personnes fréquentant les free parties ;

les membres de la communauté homosexuelle.

Perception

Le dossier de *Max* s'attarde longuement sur les risques sanitaires liés à l'usage du produit. Trois grands risques sont répertoriés : la perte d'équilibre du fait de l'ivresse provoquée par la Kétamine ; la dépendance psychologique similaire à celle engendrée par la cocaïne et le risque d'overdose notamment quand l'anesthésiant est pris par voie injectable. Le chapeau de présentation adopte un ton à la fois grave et sensationnaliste : « *Il y a quarante ans, on découvrait la Kétamine, un anesthésiant? Aujourd'hui, elle est détournée comme hallucinogène puissant. Son usage fait des ravages dans les raves et sur les dance floors.* [...] » L'article quant à lui poursuit dans la même veine. Un intertitre souligne en gras le ton alarmiste : « ses effets sont puissants : on la surnomme l'héroïne psychédélique ».

Dans le courrier des lecteurs de *Trax* mars 2003, un jeune teufeur réagit au dossier sur les « Bads trips » paru précédemment. Il décrit avec précision une prise de Kétamine en contexte festif :

« Je vous écris suite à la publication de témoignages sur les bad trips [Trax 59], que j'ai trouvés intéressants mais un peu softs. En particulier, il a laissé de côté la kétamine, avec laquelle j'ai vécu une expérience qui vous intéressera peut-être. Ca se passait au teknival de Marigny. Avec ma copine, on s'alignait de gros traits dans la voiture sans se méfier... Au début, on nageait dans le coton et ça le faisait bien, mais très vite tout est parti en sucette. Même la petite voix qui me permet d'habitude de garder un minimum de recul. On est sortis pour respirer l'air frais, mais l'espace et le son étaient complètement distordus. On s'est allongés par terre en se serrant l'un contre l'autre, mais nos corps se sont mis à se mélanger et on a roulé dans la boue et la merde de chien sans plus rien contrôler, avec nos potes qui nous regardaient de la voiture en se marrant. Je ne savais plus comment je m'appelais, j'étais tellement chéper qu'on aurait pu me dépouiller de mon pantalon sans que je m'en rende compte. Aujourd'hui, ça me fait rire mais on était quand même bien graves. Je n'ai plus jamais repris de kéta depuis (à part une ou deux pointes, mais, je fais gaffe). Tonio (Paris) »

Conclusion

L'image de la Kétamine est incontestablement négative, ce qui la range aux côtés du crack et de l'héroïne au palmarès des drogues illicites les plus stigmatisées. La Kétamine est décrite comme une substance « violente » aux « effets dévastateurs », susceptible d'engendrer des overdoses, des pertes de conscience favorisant vols et viols.

Ce rejet laisse toutefois transparaître une certaine fascination morbide, similaire à celle que l'on retrouve pour l'héroïne. Cette fascination s'explique, déclare le spécialiste interviewé, par la sensation d'accomplir un voyage qui permet de frôler la mort (near death experience), de « passer sous des tunnels, de vivre une expérience mystique voire de rencontrer Dieu, et même encore plus loin. ». Tous les témoignages relatifs à l'usage publiés ne sont pas forcément négatifs. Ainsi, une usagère occasionnelle déclare : « Quand tu en prends, tu as des effets mentaux proches d'un trip : tu as l'impression d'un voyage mental où tu te dissocies de ton corps, mais ça dure moins longtemps une heure environ. Ca me donne l'impression d'ouvrir les portes de mon inconscient, de me souvenir de plein de choses que j'avais oubliées. »

LE GHB

Références

Seules deux références à ce produit ont été repérées dans les magazines étudiés en 2002 et une dans *Max* 157 de février 2003.

Milieux associés

Les références aux contextes de consommation du GHB concernent essentiellement les clubs.

Perception

Max y consacre une pleine page dans le n° d'août 2002 [151], dans la rubrique « Pop club. Ça bouge une ville la nuit ». L'usage du GHB (aussi appelé Liquid Ecstasy) est associé aux discothèques, aux clubs. L'article présente un historique de la molécule depuis sa création par le Professeur Henri Laborit jusqu'à son utilisation par les culturistes dans les années 1980. Des témoignages d'usagers mettent en avant l'ivresse et les nausées ressenties lors de la prise. Un encart présente des informations sur les risques sanitaires du produit (« Pourquoi c'est dangereux ? »), notamment lorsqu'il est associé à une consommation d'alcool. Enfin, une bande dessinée décrit les effets du produit à différents dosages : à moins d'un gramme, le clubber est « euphorique ». Entre 2 et 4 grammes le clubber est « détendu » et peut être victime du « syndrôme de la carte bleue » : plongé dans un état de béatitude, semi-comateux, il constitue une proie idéale pour des personnes mal intentionnées. A une dose dépassant 4 grammes ou consommé en association avec de l'alcool, le clubber est « overdosé » et termine sa nuit aux urgences.

Technikart en décembre 2002 présente le GHB comme la drogue des « années 2000 ». La description, brève, est peu élogieuse : « Après l'acide, l'ecsta, la kéta, voici que le GHB fait une entrée fracassante dans le panthéon des drogues dédiées à la techno. Son effet ? une absence totale au monde digne de l'anéantissement provoqué par l'antique colle à rustine. »

Max 157 consacre 2 pages à la promotion d'un livre anglais de photographies : « Durs à cuire. Voici les plus gorsses « cailleras » d'angleterre. Une journaliste virile et un photographe de mode en ont fait un livre choc. (...) Barrington a été arrêté pour violences et consommation de GHB puis condamné à 3 mois de prison », « Alan a longtemps vécu des bagarres de rue, d'amphétamines et d'alcool et a passé plusieurs mois en prison ».

Conclusion

Même si le ton adopté est plutôt ironique, le GHB est présenté comme une substance dont les effets sont potentiellement dangereux, hasardeux. Sa consommation semble avérée mais l'image véhiculée est celle d'une drogue dont il faut se méfier et dont les effets sont peu intéressants, peu valorisés.

POPPERS, COLLES ET SOLVANTS

Références

Les références au Poppers sont extrêmement rares dans les magazines de la veille média. Seul Max [n° 150/juillet 2002] y a consacré un article significatif avec un appel à la une le présentant comme « la drogue des clubbers ». Celles relatives à la colle sont encore plus rares et se retrouvent essentiellement dans *Technikart*. L'image de la « colle à rustine » y est relativement négative. Utilisée dans le milieu des Punks dans les années 80, elle apparaît comme une « défonce » peu valorisante ; « bas de gamme » ; passée de mode. La colle, comme le speed par certains aspects, est perçue comme la drogue du pauvre, du « plouc », du paumé. Elle semble aujourd'hui, d'après les quelques références relevées, consommée par les amateurs de musique hardcore, les Gabbers, les rescapés du mouvement punk et les « white trash » américains, c'est-à-dire les petits blancs désargentés et paumés.

Milieux associés : clubbers et adolescents

Dans l'article de *Max* susmentionné, qui se présente comme une fiche technique, le magazine narre l'histoire des poppers depuis la découverte du nitrite d'amyle en 1857 jusqu'à son apparition en club à la fin des années 80 : « 1989 : les kids anglais découvrent les 'vertus' du produit et le mélangent à l'ecstasy. Le marché gagne une population plus jeune et hétérosexuelle. Le flacon de poppers est alors baptisé de noms plus 'techno'(Quick, TNT...) et vendu en club. En 1996, le mouvement musical amyl-house (ancêtre du big beat) popularise la rave attitude et ses DJs phares se targuent de ne pas savoir enchaîner les disques, étant trop occupés à sniffer du poppers derrière les platines. Depuis le poppers reste consommé en club, tant homo qu'hétéro. »

Perception

Toujours dans le même article dans une seconde partie intitulée « le test », le magazine décrit les effets du produit palier par palier. Trois photos coiffent en quelque sorte l'article présentant un jeune homme consommant le produit. Les trois étapes décrites sont le sniff; l'hilarité; et le retour à la normale. Les côtés positifs du produit sont largement soulignés : « 30 secondes : il [le clubber] se sent plus léger et bon danseur, il entend mieux la musique, il écoute son cœur battre, un sourire s'affiche sur ses lèvres, son visage s'empourpre. »

Les risques sanitaires, attachés à cette consommation, sont toutefois soulignés :

- les brûlures éventuelles lors du sniff;
- les risques de chute pendant la danse dus aux vertiges provoquées par d'éventuels abus ;
- les saignements de nez ; les accidents cardiaques et les problèmes pulmonaires.

Conclusion

Le poppers apparaît comme une substance de clubbers, plutôt ludique et facile d'accès. Son usage suscite toutefois une certaine ironie du fait de son odeur de « chaussettes sales » et des effets qu'il provoque à savoir une extase de courte durée rendant l'usager un peu « bébête ». Dans tous les cas, les poppers n'apparaissent pas comme une substance « branchée », bénéficiant de l'aura d'un produit comme la cocaïne.

SUBSTANCES RARES

YABA ET PCP, LA « DESCENTE AUX ENFERS »

Max présente en décembre 2002 (155) un dossier de 6 pages sur une substance dont la consommation semble se développer à Houston aux États-Unis. Le « wet » serait la nouvelle dénomination d'un produit consommé dans les années 70 : le PCP ou « angel dust ». L'article est en fait un reportage traduit de l'américain, réalisé à Houston et accompagné de photos du produit et des usagers qui témoignent. Une fiche technique présente un historique de la substance, évoque les crises de violence provoquées par le produit, le trafic (fabrication artisanale), les chiffres, le formol (risques neurologiques) et le « mythe » qui voudrait « qu'on puisse s'envoyer au 7° ciel en le fumant ».

« La cigarette qui tue. Rencontre avec des fumeurs de "wet", une drogue liquide foudroyante. Shoot. La cigarette qui tue. Aux USA, une drogue foudroyante appelée "wet" fait des ravages. Ce liquide infecte dans lequel on trempe sa cigarette est un mélange d'anesthésiant pour animaux et de formol utilisé par les pompes funèbres pour conserver les cadavres. Descente aux enfers. » [Max 155/décembre 02]

Le produit se présente sous la forme d'un liquide clair (les fioles sont vendues 20 \$ pièce), dans lequel on trempe une cigarette. La description du produit rappelle à la fois les effets du crack et ceux de la kétamine :

« Cette drogue dégage une insoutenable odeur d'acide et d'éther. À petites doses, le wet modifie la perception du temps et de l'espace, engendre des hallucinations, provoque paranoïa et crises de violence et donne parfois la sensation effrayante de flotter au-dessus de son propre corps. À haute dose le wet est dangereux pour le cerveau, il peut causer des psychoses aiguës proches de la schizophrénie. « T'as l'impression d'être superman, le roi du monde, quand tu fumes ça », raconte Mike de sa voix de déterré. »

Milieux associés

Les usagers présentés sont des adolescents « des ghettos noirs aux campus universitaires. » L'article signale que ces nouveaux usagers de Houston considèrent le « wet » comme un nouveau produit et ne savent pas qu'il s'agit en fait de PCP (phencyclidine) coupé avec du formol. Les risques sanitaires énumérés sont nombreux : risques d'explosion de la cigarette si elle est allumée avec une flamme, migraines, paranoïa, défenestration, violences, dommages neurologiques. Le nombre d'hospitalisation en urgences liées à cette substance serait passé de 140 en 1994 à 224 en 2001.

Perception

La seule référence relative au Yaba⁶³ se trouve dans *Max* sous la forme d'un dossier consacré à cette substance. La parution fait suite à la saisie de 450 000 pilules en Suisse et pose la question d'une éventuelle arrivée du produit en France. Le ton du dossier est très alarmiste et sans complaisance. Le Yaba, « la drogue qui rend fou » est décrit comme une « amphétamine très puissante » susceptible de provoquer des « crises de démence meurtrière ».

Le « wet » ou PCP est présenté comme une substance dangereuse, très stigmatisée, dotée d'un potentiel addictif plus fort encore que celui de l'héroïne ou du crack. Il n'est fait aucune allusion à son éventuelle consommation en France.

-

⁶³ Dérivé amphétaminique susceptible de produire des effets stimulants et hallucinogènes intenses.

CONCLUSION

Utiliser certains magazines destinés à la génération des 20-40 ans comme outil d'information sur les représentations et les tendances émergentes s'agissant des substances illicites, suppose en premier lieu que l'information existe et que le sujet soit traité sans trop de tabou. La première conclusion que l'on peut tirer de ces trois ans de veille c'est que l'information, dans les magazines étudiés, en la matière est présente.

Libération de la parole

L'état des lieux s'agissant du discours d'une partie au moins des médias à destination des jeunes adultes en matière de drogues s'est en effet considérablement transformé en l'espace de quelques années. L'étude menée par l'OEDT il y a près de quatre ans⁶⁴ constatait notamment pour la France une autocensure de la part de nombreux magazines, du fait de l'arsenal législatif présent. Aujourd'hui, le propos sur les drogues s'affiche sans complexe. Dans un monde où le concept d'addiction s'élargit au sexe, au travail, à l'information, à la consommation, etc., la dépendance aux drogues devient une dépendance comme une autre. Cette situation influe bien évidemment sur le contenu du traitement journalistique de la question des drogues, lequel tend à rompre avec les représentations anciennes et le discours fondé sur la recherche systématique du sensationnel et du sordide. Dans son étude datant de 1993 et portant sur les médias et la drogue, Florence Arnold-Richez constatait : « que la toxicomanie, parce qu'elle implique illégalité, clandestinité, réseaux souterrains, délinquance, argent noir, compromissions, enjeux politiques opaques, est le lieu même et le support par excellence de la rumeur, du non-dit, du manipulé. (...) Bien des magazines utilisent la toxicomanie (comme l'inceste, les mauvais traitements des enfants, la prostitution...) comme « défouloir social » : c'est l'attrait du sordide, du drame, de la violence, pour son effet cathartique, sans doute, mais surtout moralisateur. (...) La « guerre à la drogue », ses « offensives », ses « plans et traitements de choc » sont sans conteste avec les « descentes aux enfers » les titres les plus employés dans les articles parlant de toxicomanie. Ils en sont même devenus de purs tics de langage journalistique et politique. Ils sont encore le référent policier et guerrier de l'action contre la drogue, destiné à susciter, sans trop y croire d'ailleurs, l'esprit « croisé » du public et surtout à le convaincre que de grandes œuvres sont en cours pour « éradiquer la peste blanche ». 65

_

 $^{^{64}}$ « Feasability on monitoring youth media as new sources of information for detecting, tracking and understanding emerging drug trends », EMCDDA, 2001

⁶⁵ Arnold-Richez F., « Drogue et presse ; rôle, impact, limites des médias », in *Synapse*, 1993, (93), pp 18-25

La dépendance : un thème majeur

Aujourd'hui, dans la mesure où le discours du moment fait de la dépendance, quelle qu'elle soit, une dimension ontologique de l'individu contemporain, la dépendance aux drogues devient un phénomène beaucoup plus familier qu'auparavant et moins propice à des traitements sensationnalistes. En outre, l'élargissement de la notion de « drogues » à des substances telles que l'alcool, le tabac et les médicaments psychotropes conduit notamment à relativiser l'usage de substances, dont le caractère illicite, pour beaucoup des magazines, n'est que l'expression d'une forme d'arbitraire étatique ne tolérant que les pratiques inscrites depuis des siècles dans le corps social.

Les psychotropes légaux (alcool, tabac, médicaments), ont à cet égard un statut particulier. Dans les discours des sept magazines étudiés il apparaît que le statut légal de certaines substances prend plusieurs sens. Il sert d'abord à relativiser la consommation de drogues illégales, et à mettre en exergue les incohérences en matière de législation et de politique sanitaire. Ensuite, une partie des discours reflète le fait que dans certains cas (et ceci est particulièrement prégnant pour les produits dopants utilisés par des sportifs professionnels et amateurs), le statut légal d'une substance lui confère une forme de « label sanitaire », tendant à conforter les usagers dans l'idée que sa consommation est sans danger. Enfin, la légalité de certaines substances (notamment les antidépresseurs, anxiolytiques) est décrite comme favorisant un déni de la dépendance, donnant la possibilité à des « drogués qui s'ignorent » d'échapper à la stigmatisation dont sont victimes les usagers de drogues illégales.

On peut aussi noter que l'augmentation de la consommation de psychotropes, légaux comme illégaux, dans la société dans son ensemble, est parfois envisagée comme un anesthésiant social. Lorsqu'il ne s'agit pas d'exposer la théorie du complot⁶⁶, c'est le système économique qui est mis en cause, et l'implication des politiques dans cette économie. Ces deux entités sont tenues pour responsables de l'accroissement de la consommation de psychotropes et des risques sanitaires engendrés par celle-ci, qu'ils soient liés aux produits de coupe présents dans les drogues illicites ou à la publicité faite autour de substances légales et qui sont la cause d'un nombre important de décès (anabolisants, médicaments, alcool, tabac).

L'autre point frappant dans le traitement journalistique de la question des drogues réside dans la proximité des journalistes des magazines et de leur lectorat. Ceux-ci, appartenant en général à la même génération que leurs lecteurs n'hésitent pas parfois à revendiquer pour eux-mêmes la prise de produits. Cette symbiose fait que l'information rapportée est souvent riche et précise.

Désormais, le fait que le risque réside dans l'usage que l'on fait des produits et non dans les substances en elles-mêmes semble assimilé. C'est pourquoi l'accent est fréquemment mis sur la maîtrise et le contrôle de la consommation. Les articles relatifs aux drogues insistent amplement sur la nécessité de bien connaître les produits afin de parvenir à un usage maîtrisé et sont souvent accompagnés de conseils de réduction des risques. Si l'on devait résumer en une phrase le propos des magazines étudiés l'on pourrait écrire : « Prenez des drogues mais faites-le sérieusement ». S'agissant des représentations véhiculées sur les substances illicites, celles-ci semblent être le reflet du lectorat des magazines sélectionnés, à savoir des personnes qui travaillent ou étudient, sont plutôt bien intégrées dans la société. En effet, les drogues les plus valorisées sont liées à l'univers de la fête et de la nuit voire de la performance (cocaïne, ecstasy), tandis que les substances dites de la rue (héroïne, crack) restent les plus fortement

_

⁶⁶ Comme c'est souvent le cas pour le crack, l'héroïne mais aussi la télévision.

stigmatisées. Il en va de même pour les modes d'administration où le sniff est évoqué avec ironie tandis que l'injection demeure très mal perçue.

Les points saillants concernant l'évolution de la consommation de drogues à travers l'étude de ces sept magazines peuvent être résumés ainsi :

- un attrait pour les stimulants sexuels qui promettent aussi une « jeunesse éternelle » ;
- un accroissement de la consommation de stimulants licites (produits dopants, boissons énergétiques, etc.) ;
- un retour du poppers dans le contexte des clubs ;
- le développement de la consommation d'héroïne en sniff dans le contexte des clubs ;
- et enfin une pratique généralisée de détournement des médicaments psychotropes aujourd'hui disponibles, dans le but de rechercher l'ivresse ou de contrebalancer les effets négatifs des autres substances.

Les drogues d'intégration

La dimension de la performance apparaît également très importante, au même titre que la dimension festive de l'usage. Les substances qui sont valorisées aujourd'hui sont celles qui intègrent, celles qui permettent d'« être dans le coup » et ce dans tous les domaines de la vie. Il apparaît en effet que l'usage de drogues licites comme illicites n'est plus cantonné exclusivement à l'espace de la fête. Un des maîtres-mots de l'individu contemporain tel qu'il apparaît dans les médias est représenté par le verbe « assurer ». Il faut « assurer » non seulement lors de la fête, danser 10 heures, 12 heures, mais aussi au travail ; il faut « assurer » sexuellement etc. L'individu contemporain se doit d'être performant et pour cela dispose de toute une panoplie de substances licites comme illicites, de toute une pharmacopée dans lesquelles il peut puiser à loisir en fonction de ses besoins du moment. Les prothèses chimiques deviennent un élément essentiel de son existence et son rapport au corps s'en trouve profondément modifié. Le corps devient ainsi un champ d'expérimentation sur lequel on teste les substances en fonction des besoins et des effets qui leur sont attribuées. C'est le triomphe d'un corps objet, d'un corps réifié devenu support de l'évasion et/ou de l'intégration psychique dans un environnement donné⁶⁷. Triomphe aussi de l'individu pragmatique, qui répond à chacun de ses besoins physiques et/ou psychique en ayant recours à l'offre grandissante de substances psychoactives qui lui sont proposées pour le maintenir en bon état de fonctionnalité:

La veille média et le dispositif TREND

Si la veille média, du fait de la richesse des matériaux collectés, s'est révélé un outil intéressant pour dégager les représentations sur les substances illicites véhiculées par un certain nombre de magazines destinés aux jeunes adultes, un décalage est à noter entre les exigences d'un dispositif comme TREND, lequel vise à déceler des tendances émergentes en matière d'usage sur un temps très court, en l'occurrence une année, et un outil comme la « Veille », qui travaille sur des représentations, lesquelles sont le produit d'un laps de temps qui peut s'étendre sur une décennie avant éventuellement de céder la place à d'autres

-

⁶⁷ David Le Breton, L'adieu au corps, éditions Métailé, Paris, 1999.

représentations. Il y a donc une discordance des temps et il est évident que ce travail ne peut se répéter tous les ans. S'agissant de la détection de tendances émergentes, la veille média n'a pas apporté de réelle plus-value au dispositif. En général, la presse étudiée, quand elle se fait l'écho de pratiques nouvelles dans le champ de l'usage de drogues, ne fait que rapporter des faits déjà repérés par le dispositif et les professionnels du champ. Elle fonctionne alors comme une caisse de résonance de pratiques déjà bien installées et ne saurait posséder la même acuité dans la détection que d'autres outils directement en lien avec le terrain.

La veille média devait essentiellement apporter au dispositif TREND des informations concernant les Représentations et leurs évolutions véhiculées par des magazines « spécialisés » (s'adressant principalement aux « jeunes »). Nous avons rapidement conclu que les données recueillies ne pouvaient guère servir « d'indicateur », ni apporter des informations aussi précises que les études menées sur le terrain dans le cadre de Trend. Il faut également souligner que la presse que nous avons étudiée a très souvent recours aux données fournies par l'OFDT ou d'autres organismes institutionnels pour alimenter ses articles. Ce travail sur les représentations ne peut donc pas être utilisé comme d'autres sources d'informations directement issues des différentes scènes de consommation de drogues ; en revanche il arrive que la presse étudiée se fasse l'écho de nouvelles pratiques bien souvent déjà installées et déjà repérées. On peut alors considérer qu'elle confirme une tendance, une « mode » mais les informations qu'elle apporte concernent surtout les représentations courantes autour de différents types de drogues, et plus largement l'évolution du traitement médiatique des usages de drogues, qui peut être perçu comme le reflet de profonds changements sociaux, décrits par ailleurs par de nombreux intellectuels.

ANNEXES

Annexe 1. Grilles de codage mises en place sur Nvivo

```
NODE LISTING Nvivo 2001
         All Tree Nodes
         Number of Nodes: 225
                   (1)/Ecstasy
                   (1 2)/Ecstasy/Contexte de consommation
         3
                   (1 2 1)/Ecstasy/Contexte de consommation/mode d'administration
         4
                   (13)/Ecstasy/Risques sanitaires
         5
                   (1 4)/Ecstasy/Image
         6
                   (15)/Ecstasy/Trafic
                   (1 6)/Ecstasy/Marché de la drogue
         8
                   (17)/Ecstasy/Qualité
                   (18)/Ecstasy/Effets positifs
         9
                   (19)/Ecstasy/Associations
         10
                   (1 10)/Ecstasy/Type d'usage
         11
                   (1 11)/Ecstasy/Culture
         12
                   (1 12)/Ecstasy/Politique
         13
                   (1 13)/Ecstasy/Répression
         14
Même grille pour toutes les substances
                   (2)/Amphétamines
         15
         29
                   (3)/Cannabis
         43
                   (4)/Cocaïne
                   (5)/Crack
         57
                   (6)/Cristal
         71
         85
                   (7)/GHB
         99
                   (8)/Alcool
                   (9)/Colle~solvants
         113
                   (10)/Héroïne
         127
         141
                   (11)/Kétamine
                   (12)/LSD
         155
                   (13)/Champignons
         169
         183
                   (14)/Médicaments
         197
                   (15)/Autres substances
                   (16)/Ya ba
         211
                   (17)/Addiction
         225
```

```
NODE LISTING Nvivo 2002-2003
          All Tree Nodes
          Number of Nodes: 717
                    (3)/LA drogue
                    (3 1)/LA drogue/positif
          2
                    (3 2)/LA drogue/négatif
          3
          4
                    (3 3)/LA drogue/neutre
          5
                    (3 4)/LA drogue/Publicités associées
                    (3 5)/LA drogue/deal
          6
                    (3 6)/LA drogue/humoristique
          7
                    (3 7)/LA drogue/contexte de consommation
          8
                    (3 13)/LA drogue/milieux associés
          9
                    (3 13 1)/LA drogue/milieux associés/jet-set, people (3 13 2)/LA drogue/milieux associés/clubbing
          10
          11
          12
                    (3 13 3)/LA drogue/milieux associés/ado
                    (3 13 4)/LA drogue/milieux associés/rue
          13
                    (3 13 5)/LA drogue/milieux associés/festif
          14
                    (3 13 6)/LA drogue/milieux associés/courant musical
          15
          16
                    (3 13 7)/LA drogue/milieux associés/autre
                    (3 13 8)/LA drogue/milieux associés/artistique
          17
                    (3 13 9)/LA drogue/milieux associés/Gay
          18
          19
                    (3 16)/LA drogue/Type de rubrique
          20
                    (3 16 1)/LA drogue/Type de rubrique/culture
```

```
21
22
                   (3 16 2)/LA drogue/Type de rubrique/interview
                   (3 16 3)/LA drogue/Type de rubrique/iconographie
         23
                   (3 16 4)/LA drogue/Type de rubrique/société
         24
                   (3 16 5)/LA drogue/Type de rubrique/Dossier
         25
                   (4)/Publicités
         26
                   (4 1)/publicités/allusives illicites
         27
                   (4 2)/publicités/explicites licites
         28
                   (5)/Cannabis
         29
                   (5 1)/cannabis/image
         30
                   (5 2)/cannabis/contexte de consommation
         31
                   (5 3)/cannabis/risques sanitaires
                   (5 4)/cannabis/effets positifs
         32
         33
                   (5 5)/cannabis/deal
          34
                   (5 6)/cannabis/qualité
          35
                   (5 7)/cannabis/trafic
         36
                   (5 8)/cannabis/associations
         37
                   (5 9)/cannabis/répression, politique
         38
                   (5 10)/cannabis/Publicités associées
         39
                   (5 13)/cannabis/milieux associés
         40
                   (5 13 1)/cannabis/milieux associés/jet-set, people
         41
                   (5 13 2)/cannabis/milieux associés/clubbing
         42
                   (5 13 3)/cannabis/milieux associés/ado
                   (5 13 4)/cannabis/milieux associés/rue
         43
         44
                   (5 13 5)/cannabis/milieux associés/festif
         45
                   (5 13 6)/cannabis/milieux associés/courant musical
         46
                   (5 13 7)/cannabis/milieux associés/autre
         47
                   (5 13 8)/cannabis/milieux associés/artistique
         48
                   (5 13 9)/cannabis/milieux associés/Gay
         49
                   (5 16)/cannabis/Type de rubrique
         50
                   (5 16 1)/cannabis/Type de rubrique/culture
                   (5 16 2)/cannabis/Type de rubrique/interview
         51
         52
                   (5 16 3)/cannabis/Type de rubrique/iconographie
         53
                   (5 16 4)/cannabis/Type de rubrique/société
         54
                   (5 16 5)/cannabis/Type de rubrique/Dossier
         Même grille pour les substances suivantes :
         55
                   (7)/Opiacés
         56
                   (7 1)/Opiacés/Subutex®
                   (7 2)/Opiacés/Méthadone
         82
         107
                   (7 3)/Opiacés/Sulfates de morphine (Skénan®, Moscantin®)
                   (7 4)/Opiacés/Rachacha
         132
                   (7 8)/Opiacés/Héroïne
         157
                   (7 20)/Opiacés/Néocodion®
         183
         209
                   (14)/Produits licites
         210
                   (14 1)/licites/tabac
         235
                   (14 2)/licites/alcool
         261
                   (14 4)/licites/compléments nutritionnels
                   (15)/Poppers, colles, solvants
         287
         313
                   (17)/Médicaments
                   (17 1)/médicaments/Antidépresseurs
         314
         340
                   (17 10)/médicaments/Viagra®
                   (17 11)/médicaments/Rohypnol®
         365
                   (17 12)/médicaments/Benzodiazépines (Lexomil®, Valium®, Xanax®, Stilnox®,
         390
Rivotril®)
         415
                   (18)/Tendance émergente
                   (18 1)/Tendance émergente/Nouveaux produits
         416
         441
                   (18 2)/Tendance émergente/Mode d'administration
         457
                   (18 3)/Tendance émergente/Informations sanitaires
                   (18 4)/Tendance émergente/Produits rares
         465
                   (19)/Áddiction
         466
         487
                   (21)/Stimulants
         488
                   (21 1)/Stimulants/Crack
                   (21 2)/Stimulants/Ecstasy
         513
                   (21 9)/Stimulants/Cocaïne
         540
         566
                   (21 11)/Stimulants/Amphétamines
                   (22)/Hallucinogènes
         591
                   (22 1)/Hallucinogènes/Naturels
         592
                   (22 2)/Hallucinogènes/Protoxyde d'azote
         617
         642
                   (22 6)/Hallucinogènes/Kétamine
         667
                   (22 7)/Hallucinogènes/LSD
                   (22 12)/Hallucinogènes/GHB
         692
```

ANNEXE 2. REPARTITION DES REFERENCES PAR THEMES, VISION D'ENSEMBLE

Tous les articles, interview, publicités, brèves ou dossiers mentionnant les psychotropes licites⁶⁸ comme illicites ont été codés avec le logiciel de traitement des données qualitatives Nvivo. 59 titres de 4 magazines ont été codés entre décembre 2000 et décembre 2001⁶⁹ et 101 titres de sept magazines entre janvier 2002 et septembre 2003.

Sans prétendre fournir des données statistiques, le nombre de magazines évoquant l'un des thèmes ou l'une des substances, peut esquisser une vision d'ensemble de la répartition des références. Nous reproduisons donc ici quelques chiffres représentatifs du discours sur l'usage de drogues qu'offrent ces sept magazines. Seuls les thèmes mentionnés dans 10 magazines ou plus sont présentés ici :

La Drogue

Sur 101 numéros, 40 évoquent « La Drogue » sur un ton humoristique, souvent cynique.

- 33 numéros l'évoquent de manière négative.
- 18 numéros l'évoquent de manière neutre.
- 10 numéros l'évoquent de manière positive.
- 11 numéros comportent des allusions au trafic.
- 19 numéros évoquent l'usage de « La drogue » dans le milieu « jet set, people », 24 l'associent à un courant musical, 12 au milieu de « la rue », 10 au milieu du « clubbing », 10 au milieu « Gay ».

Le cannabis

- 22 numéros parlent de la répression et de la politique en rapport avec l'usage de cannabis
- 18 numéros comportent des références à l'image du cannabis
- 11 numéros associent cette substance à un courant musical

L'ecstasy

20 numéros comportent des références à l'image de l'ecstasy

- 19 numéros l'associent à un courant musical
- 15 numéros évoquent le milieu des club
- 11 numéros parlent des effets positifs

⁶⁸ Les références à l'alcool et au tabac ont été codées lorsqu'elles étaient associées à d'autres substances ou que ces substances légales étaient présentées comme des drogues à part entière.

⁶⁹ Avec la première grille de codage présentée plus haut + REF du premier rapport TREND

10 numéros parlent de la répression et de la politique en rapport avec l'usage d'ecstasy

La cocaïne

- 20 numéros comportent des références à l'image de la cocaïne
- 10 numéros évoquent le milieu « jet set, people »

L'héroïne

- 16 numéros comportent des références à l'image de l'héroïne
- 13 numéros évoquent les risques sanitaires liés à sa consommation
- 10 numéros évoquent l'héroïne à travers des faits divers ou de société

Les médicaments

12 numéros évoquent l'usage de médicaments

Le LSD

12 numéros comportent des références à l'image du LSD

L'addiction

10 numéros en parlent de manière neutre.

ANNEXE 3. EXPERIMENTATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES AU COURS DE LA VIE (EN %)

	18-75 ans	18-25 ans	26-44 ans	45-75 ans	Hommes	Femmes
Alcool*	97,5	96,3	97,3	98,0	98,7	96,3
Tabac	82,0	80,0	84,7	80,5	88,3	76,0
Cannabis	22,8	48,3	30,7	8,4	28,5	17,4
Médicaments psychotropes*	19,7	13,1	16,3	24,7	14,1	25,3
Colles et solvants*	2,7	5,7	4,0	0,6	3,6	1,7
Cocaïne	2,0	1,9	3,9	0,4	3,3	0,8
LSD	1,1	1,2	1,9	0,5	2,1	0,2
Amphétamines*	1,4	1,6	1,8	1,1	1,7	1,2
Ecstasy	0,8	2,3	1,1	0,1	1,4	0,2
Champignons hallucinogènes	1,1	2,3	1,6	0,3	1,4	0,9
Héroïne*	0,7	0,9	1,2	0,2	1,4	0,2

Source : EROPP 2002, OFDT, sauf * : Baromètres Santé 2000, INPES, exploitation OFDT

ANNEXE 4. APERÇU SUR LE TABAC ET L'ALCOOL

Comme nous l'avons expliqué en introduction, le tabac et l'alcool n'ont pas fait l'objet d'un traitement exhaustif. Les références, extrêmement nombreuses, n'ont été relevées que lorsque ces deux substances étaient associées à d'autres drogues. On peut cependant noter quelques points particuliers :

L'omniprésence des publicités dans toute la presse magazine

Un traitement légèrement différent concernant la nicotine qui tend de plus en plus à être présentée comme un psychostimulant ; parallèlement, les différents types d'usages de l'alcool font l'objet d'un traitement plus détaillé (de l'alcool mondain à l'alcoolisme « traditionnel ») ;

Une évolution récente concernant les produits de substitution et de sevrage tabagique comme les patchs, l'eau nicotinée [Max 148/mai 2002] ou le Zyban®;

L'apparition d'articles évoquant les trafics et les cigarettes de contrebande ;

L'évocation du marché que représentent l'industrie du tabac et de l'alcool et l'hypocrisie gouvernementale en la matière ;

L'alcool est également mentionné en association avec différents médicaments et le lien entre alcool et dépression est régulièrement évoqué.

Si les risques sanitaires liés à l'alcool et au tabac sont connus et relayés par la presse, ces deux substances restent associées aux ambiances festives, au rite initiatique de la « première cigarette » et de « la première cuite », à des personnalités comme Serge Gainsbourg, Bob Marley, Alain Delon.

La comparaison des risques liés au tabac et au cannabis est fréquente et met en exergue l'incohérence législative. Dans *Trax* avril 2002, en pleine campagne électorale, un journaliste questionne des hommes politiques à ce sujet, question qui résume bien la façon dont cette substance est appréhendée dans la presse que nous avons étudié : « *Comment justifier le principe de précaution en matière de cannabis alors que l'alcool et le tabac font respectivement 45 000 et 60 000 morts par an ? »*

Dans un dossier de *Technikart* en mai 2003 consacré à la prise de psychotropes dans le monde du travail et intitulé « Défonce à la Défense », il est mentionné deux usages inhabituels de la nicotine : l'emploi de patch dans des lieux où il est interdit de fumer permet de conserver le côté stimulant de la nicotine sans la fumée de la cigarette et enfin le « café gitan » qui consisterait à laisser infuser du tabac dans un bol de café. C'est article est l'un des rares à présenter le tabac comme un véritable psychostimulant.

« Ce n'est pas parce qu'on travaille à la défense dans des sociétés au-dessus de tous soupçons que l'on y effectue ses trente-cinq heures complètement clean. Coke, antidépresseurs, café gitan : derrière les bureaux briqués, on se défonce comme on peut pour carburer au rythme de l'entreprise. Notre reporter a tout testé. À cause de l'interdiction de fumer dans les bureaux, JP, un collègue du service, se colle comme des tatouages de patch à la nicotine, « de plus en plus dosés parce que ça stimule. » Il refile à Evelyne un truc pour tenir toute la journée après sa nuit blanche : « le café gitan : tu prends une demi-clope, tu la fais infuser dans ton café, tu bois cul-sec. » Evelyne se laisse tenter. »

Max 147 avril 2002 publie un dossier intitulé « Tout sur la fumée ». Hormis des anecdotes historiques sur les fumeries d'opium et le tabac, on trouve des informations sur la conservation et la dégustation de cigares, ainsi que sur les composants de la cigarette : « 4 000 c'est le nombre de composants chimiques qu'on retrouve dans la fumée de cigarette, comme le monoxyde de carbone, l'arsenic, l'ammoniac, le chrome ou encore le benzène. Au total chaque bouffée contient 400 produits cancérigènes. »

Dans le dossier « Drogues, le dossier aware⁷⁰ » de *Technikart* 70 une page fait le lien entre les différentes drogues et certaines activités professionnelles. Hormis la cocaïne qui serait consommée par les dirigeants d'entreprise et les responsables marketing, les médicaments par les employés « usés », le cannabis par les créatifs, le vin est associé au gardien d'immeuble. Comme dans le dossier « *Défonce à la Défense* », l'alcool est présenté comme une drogue « ringarde », une toxicomanie traditionnelle et passée de mode, qui ne se considère pas toujours comme telle et se réfugie dans l'hypocrisie de la légalité du produit :

« Gardien : le vin. C'est lui qui apporte le courrier en râlant (...) il représente la vieille garde des tox-Gitane sans filtre et gros rouge qu'il s'envoie par hectolitres. Il s'insurge contre les jeunes qui fument du shit, refuse d'admettre que l'alcool est la première drogue en France (seulement 2,7 % de la population n'y a jamais goûté) mais fait partie des 9 % qui ont un usage problématique de la picole. Il se justifie en déclarant qu'il tient ça de ses parents. Et dans son esprit, la tradition, ça ne peut qu'avoir du bon. »

L'alcool est aussi associé à des habitudes de consommation « anciennes » et donc démodées, au « pilier de bar », au « pochtron », à « l'alcoolo », à la déchéance, aux comportements incontrôlés et humiliants. Le dossier « Défonce à la Défense » de Technikart paru en mai 2003 on peut lire : « 13h04 Au self personne ne boit d'alcool parce que c'est mal vu. Sauf le pochetron de service. La cinquantaine plaquée érythèmes, il est d'une autre époque. Il fait rire, on l'aime bien. Et puis lui c'est un drogué avéré, il a passé le pas. « Il a déjà fait des cures, si tu vois ce que je veux dire », glisse un collègue. »

-

⁷⁰ Aware : terme anglais qui signifie « avoir conscience de ».

Annexe 5. Informations complementaires sur le Melanotan®

Sont reproduits ici des extraits d'un article paru sur le site Internet français Doctissimo en 2002 :

Demain, un implant pour bronzer sans soleil?

L'avenir des cabines de bronzage est-il compromis ? Une firme australienne, Epitan, espère en tout cas mettre sur le marché d'ici quelques années un implant qui déterminerait un bronzage artificiel en délivrant sous la peau une hormone synthétique.

Une toute petite protéine pourrait bientôt faire de l'ombre aux nombreux produits bronzants. Le Melanotan est un assemblage de 13 acides aminés mis au point par des chercheurs du centre sur le cancer de l'Arizona. Il provoque un bronzage artificiel en mimant les effets de la MSH (Melanocyte Stimulating Hormone), une hormone naturelle qui active les cellules responsables de la pigmentation de la peau, les mélanocytes.

La « Barbie Drug » bientôt sur le marché?

Outre ses perspectives de protection vis-à-vis des ultraviolets, cette molécule intéresse aujourd'hui une compagnie de biotechnologie australienne, Epitan. Cette dernière espère proposer en 2005 un implant à base de Melanotan. Mis en place sous la peau, il permettrait d'obtenir aisément un joli hâle doré.

Cet implant, dont le prix pourrait tourner autour d'une centaine d'euros, serait laissé en place 30 jours et il suffirait d'en mettre un tous les 6 mois environ pour rester bronzé.

Noir, c'est noir...

Les premières expérimentations animales sont prometteuses, chiens comme souris ayant vu leur poil se noircir après administration de Melanotan. Conduites fin 2001 en Australie sur des volontaires, les premières études ont montré que l'injection sous la peau de Melanotan augmentait la quantité de mélanine, la substance responsable de la pigmentation cutanée.

Pour autant, le développement de ce nouveau produit pourrait se heurter à quelques difficultés. En effet, si Melanotan semble avoir été bien toléré dans l'ensemble, des réactions ont toutefois été déplorées au site d'injection de l'hormone et certains sujets se sont plaints de nausées et de rougeurs. En outre, même si les volontaires avaient pour ordre de se protéger du soleil et devaient appliquer sur leur peau un écran solaire d'indice 30, l'effet de bronzage semble avoir été modeste.

Une innocuité au long cours à vérifier

De toute façon, le développement de Melanotan n'en est en réalité qu'à un stade encore préliminaire. Les véritables études cliniques, qui permettraient d'en apprécier les effets, ne sont pas encore réalisées.

Président d'Orfagen à Toulouse, un centre de recherches sur les maladies cutanées rares liées au soleil, le Dr Patrick Dupuy juge que « cette recherche a du sens et est intéressante sur le plan intellectuel ». « On sait en effet que les mélanocytes cutanés sont réactifs et régulés par l'action de la MSH », souligne ce spécialiste. Cependant, « le dossier toxicologique à déposer risque d'être gros », ajoute-til « car la MSH est un facteur de croissance épidermique et cette hormone joue un rôle dans l'immunité locale de la peau ». Il existe donc un risque théorique de cancer et de modification du système immunitaire et il faudra vérifier que l'utilisation de ces implants est sans danger.

Par ailleurs, la peau humaine est moins perméable aux effets des substances activantes que la peau des chiens, ce qui pourrait être un frein à emploi de Melanotan. De plus, la délivrance de l'hormone au sein de la peau devra être régulière pour obtenir un bronzage homogène.

Inefficace face au vitiligo et à l'albinisme

Autre question, celle de l'intérêt médical de tels implants. N'auront-ils qu'un rôle esthétique ou pourront-ils diminuer l'apparition des cancers cutanés? En effet, la production de mélanine nous protège en partie contre les effets néfastes des ultraviolets par le biais du bronzage. En outre, on peut espérer que l'emploi de tels implants dissuaderait beaucoup d'individus de s'exposer trop longtemps aux rayonnements solaires. Mais, pour l'instant, il est trop tôt pour répondre.

Enfin, ces implants ne pourront permettre de guérir le vitiligo, ces plaques blanches qui apparaissent parfois sur la peau de certaines personnes. En effet, la peau n'est pas réceptive à Melanotan dans cette maladie car elle est dépourvue de récepteurs à la mélanine. Il en est malheureusement de même pour les mêmes motifs chez les sujets victimes d'albinisme.

Dr Corinne Tutin

http://www.doctissimo.fr/html/sante/textes print/mag2002/sem02/0927/sa 5908 implant bronzer.htm

Annexe 6. Quelques Éléments pour comprendre les valeurs de la Street Culture et la Culture Hip Hop

Le Hip Hop recouvre trois champs disciplinaires qui sont la musique (dont le rap et ses variantes, le R'n'B ou le New Jack, le ragga-hip hop, le trip hop...), la danse (le break) et le graphisme (le tag et le graph). Le point commun de toutes ces disciplines c'est qu'elles peuvent se pratiquer dans la rue avec très peu de matériel. Le Hip Hop est donc une « culture de rue », une Street Culture.

La Street Culture concerne un domaine plus large que le Hip Hop, elle inclue tous les arts ou sport qui se pratiquent dans la rue (le skate par exemple). Il existe aussi la Black Music, qui regroupe le rap, le reggae, la soul, le funk, le blues, le jazz... La Black Music est une catégorie musicale alors que le Hip Hop désigne une catégorie artistique.

Il n'y a pas de filiation directe entre la tendance ragga-reggae-rasta et le Hip Hop, même si certaines valeurs sont partagées. Cette première tendance est inspirée de la philosophie Rastafari dont le berceau est la Jamaïque, alors que le Hip Hop est une culture urbaine venue de New York et qui repose au départ sur les principes de Zulu Nation.

En matière de hip hop l'influence des États-Unis est prépondérante. On peut distinguer le Gangsta Rap du « rap conscient » qui s'attache plus à diffuser les valeurs originelles, décrit aussi le quotidien de la rue mais insiste sur la compétition constructive, le travail, le respect, la non violence.

On peut aussi distinguer comme pour tout courant musical le « rap underground » du « rap commercial », bien que parfois les frontières soient floues étant donné que le rap underground encourage le fait de vendre sa production artistique, ce qu'ils considèrent comme un moyen de s'émanciper d'une condition misérable de manière positive.

Le Gangsta Rap est un sous courant du rap, tendance née sur la côte ouest des USA (Los Angeles exactement), qui globalement raconte le quotidien des gangs et s'identifie aussi au niveau musical avec des instrumentations et un débit vocal plus coulés, plus funk. Cette tendance s'est répercutée en France et dans d'autres pays.

Le Gangsta rap est très porté sur l'Ego Trip⁷¹. L'Ego Trip est au départ un élément de la compétition constructive. La légende dit qu'au départ cette philosophie représente un moyen d'évacuer sa violence et de se confronter aux autres d'une manière positive (autrement qu'à coup de calibres). Le rap est d'abord une compétition, une performance, il faut être le meilleur et le revendiquer.

La Zulu Nation (fin des années soixante-dix à New York) correspond à une volonté d'échapper à la violence des rues en faisant de l'art avec « les moyens du bord », autrement dit dans la rue : graph sur les murs à la bombe, break sur le bitume, rap dans la rue (avec une personne pour faire la beat box ou un ghettoblaster). La Zulu Nation est une tentative pour convertir la violence physique en violence artistique, employer « la rage du pauvre » à des fins artistiques, promouvoir l'art plutôt que la délinquance comme moyen d'intégration et de réussite sociale.

_

⁷¹ « Moi je suis le meilleur ».

On peut dire globalement que le « rap conscient » continue de s'inspirer de la Zulu Nation, qui a contribué à poser les valeurs positives fondamentales du mouvement hip hop (travailler pour y arriver etc.), elle représente aujourd'hui le mythe fondateur du hip hop, et reste un système de référence en terme de valeurs.

Dossier « L'évolution du rap. Fun, conscience, cash etc. ». Affiche 95.

« Plusieurs années de politique républicaine anti-sociale et l'apparition du crack ont plongé les classes défavorisées dans le plus grand désarroi. (...)

Le ghetto comme si vous y étiez: histoires de deal, balles perdues, règlements de compte entre gangs, vantardise, niggers et bitches. (...) Avec "Dope Man" (titre chanson), NWA aborde le crack. Déjà, Funkmaster Wizard le faisait en 1984. Mais à partir de maintenant dans le rap, il y aura des morceaux clairement anti-drogues dures ou dénonçant l'hypocrisie gouvernementale sur ce sujet mais aussi une flopée de textes ne prenant pas partie, voire encensant le deal. Un genre est né! Le gangsta Rap fait des émules et enflamme la presse. (...) À travers la musique et le cinéma de blaxploitation, la pimp culture (culture du maquereau) a toujours jonglé avec la frime, le machisme, le deal, les ales affaires et les filles sexy. (...) Les niggers s'entretuent, fument, dealent et traitent les filles de chiennes, le tout sur des clips vidéo les montrant en train de s'amuser à des barbecues et dans des grosses voitures low riders: une culture en soi. (...) Fils d'une ancienne militante des Black Panthers tombée dans les drogues dures, il peut aligner des textes d'une extrême fînesse et des histoires bas du front. »

Lyrics, traduction française des paroles d'un titre américain. (*L'Affiche* 98)

La seule issue, j'ai commencé à faire de la maille 72 en fourguant de la came

ça pourrait commencer comme ça fiston, comme ci à droite

Comme ça à gauche, en dégainant les flingues pour s'amuser

Mais ce n'était qu'un rêve pour l'ado, accro à son truc

Qui s'est mis à fumer des woolies⁷³

(...)

Tous les jours j'échappe aux flics qui me coursent, à vendre du crack

À fumer des barreaux de chaise dans l'escalier

Bien que je ne sache pas pourquoi, j'ai choisi de fumer la beuh

Je crois que c'est dans ces moments-là que je ne suis pas déprimé

(...)

On a des gamins braqueurs, des flics corrompus et des cailloux de crack

Et des balles perdues, tout ça dans le quartier qui se maintient bien chaud.

Le livre de Philippe Bourgois « En quête de respect » récemment paru aux éditions du Seuil⁷⁴ apporte de nombreux éléments sur la Street Culture et la consommation de produits aux États-

_

⁷² De l'argent.

⁷³ Joint dans lequel on mélange herbe et cocaïne

Unis. Décrivant le quartier de East Harlem, historiquement connu comme le principal lieu de deal de rue new-yorkais, l'auteur montre à quel point les pratiques évoluent peu, même sur plusieurs générations. Ci-dessous un court extrait, qui ne rend que partiellement compte de l'analyse poussée de l'auteur des facteurs politiques et historiques en cause dans la misère urbaine.

« De la mafia au marché libre.

Une fois encore, la continuité historique de la consommation de drogue, visible dans les rues ou Ray⁷⁵ et ses travailleurs ont grandi et travaillent, ne serait qu'une coïncidence si elle n'avait pour effet profond d'intégrer à répétition de nouvelles générations de jeunes ambitieux et pleins d'énergie dans les métiers de deal de rue et la toxicomanie. De nouveau, une grande partie d'un rapport de 1951 aurait pu être écrite sans aucun changement en 1991:

Voici ce que disait un jeune : « Tout le monde le fait. C'est impossible de se faire des amis qui soient pas accros. Si tu ne veux pas acheter de c'truc, il y a toujours quelqu'un pour t'en donner. C'est presque impossible de l'éviter parce que, pratiquement, on te le jette. Si on devait arrêter les gens qui en prennent, il faudrait arrêter tout le monde. 76

La même chose est vraie des simples aperçus de Trasher au début des années trente : « les traditions criminelles » du quartier enclenchaient « un cercle vicieux » chez les jeunes :

À East Harlem, l'organisation et la façon d'opérer [du] milieu du crime contribuent [...] à exalter et encourager l'absence de morale chez les jeunes pour aboutir plus tard à toujours plus de criminalité.

Les noms des gangsters et racketteurs qui ont réussi sont devenus des mots de passe dans la bouche des habitants du quartier et ces hommes sont bien souvent canonisés par les communautés d'enfants et d'adolescents des rues et par les gangs et les clubs de jeunesse.⁷⁷

Les étudiants de Trasher s'inquiétaient de l'incongruité de la réaction des enfants italiens aux films noirs proposés dans les cinémas de quartier. Autrement dit, à la fin des années vingt, se manifestait déjà une culture de la rue oppositionnelle :

Les travailleurs sociaux et les agents de police du quartier ont observé dans les cinémas une caractéristique typique du public d'enfants italiens : des applaudissements enthousiastes accueillent le triomphe du méchant et la chute de tout « flic » ou de tout représentant de la "Loi". 78 »

Le Gangsta Rap et l'Ego Trip

Le Gangsta Rap, importé des États Unis, véhicule une idéologie extrémiste, radicale, qui n'hésite pas à faire l'apologie de la violence. Les valeurs revendiquées sont clairement machistes, homophobes, incitant même parfois au banditisme. Le proxénète et le dealer sont érigés en véritables héros. Les journalistes de *L'Affiche*, s'ils se font le relais de ces discours

⁷⁴ Philippe Bourgois, En quête de respect : le crack à New York, Seuil, 2001

⁷⁵ Tenancier d'une crack-house.

⁷⁶ Dumpson, 1951, p40.

⁷⁷ Concistre, 1943 p66, citant Trasher, 1936.

⁷⁸ Reed, 1932, p32.

vraisemblablement vendeurs, ne semblent pas y adhérer pour autant. Le regard porté est généralement critique, ou plutôt prudent, méfiant.

Cet extrait de *L'Affiche* à propos d'un chanteur américain montre à quel point les valeurs et les représentations, la perception du monde et de soi-même, peuvent primer sur la réalité d'un vécu pas toujours aussi violent qu'ils se plaisent parfois à le décrire :

« L'interview de Too \$hort n'est pas bien captivante mais quand le légendaire rappeur d'Oakland évoque ses débuts, ça vaut le détour. « Un jour ordinaire, on gagnait 150 \$ que nous partagions et que nous dépensions comme bon nous semblait. On fumait un peu d'herbe, on buvait une bière, on allait au cinéma, on s'achetait des chaussures etc. Et c'était en 82! Je ne faisais pas ça parce que je crevais de faim dans une cité. Mes parents me donnaient de l'argent – les deux avaient une bonne situation et j'ai passé le plus clair de ma scolarité dans des écoles privées – mais je voulais tout simplement devenir un mac! » [Rubrique revue de presse spécialisée internationale. Affiche 91]

La « cool attitude » et le « rap conscient »

Cette tendance modérée qui reprend en partie les valeurs initiales de la Zulu Nation qui prônait en son temps la « cool attitude », cherche à se démarquer du Gangsta Rap, en contextualisant les discours (ceci est valable pour les groupes français) et en rappelant les particularismes des ghettos noirs américains. Les journalistes de *L'Affiche* semblent plutôt soutenir ces propos « anti-gangster (bandit-dealer-proxénète) ». On notera également le rôle des artistes femmes dans la temporisation des discours agressifs.

Les propos tenus par un des chanteurs de la Fonky Family au sujet des USA sont assez représentatifs de cette tendance « modérée » :

« Ok les armes sont en vente libre là-bas, toutes les 30 secondes un mec se fait tirer dessus, ça vend du crack à chaque bloc, mais on n'en est pas là en France. On raconte juste notre réalité, pas rose mais sans diaboliser les quartiers où l'on vit. » [Article consacré à la Fonky Family, groupe de funk-rap marseillais. Affiche 91]

Mais aussi:

« Une interview anti-gangster avec Masta Ace: "Les rappeurs m'ennuient, ils sortent tous la vieille rengaine: « oui, j'ai vendu du crack et si je n'avais pas percé dans l'industrie du disque, je serais en train de vendre du crack quelque part." Tout cela a une énorme influence sur les gamins: ils fument de la weed à 12 ans et s'achètent des chaînes en or blanc parce qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter du platine. » [Rubrique News internationales. Revue de presse. Affiche 96]

« C'est déjà énorme en soi quand on sait que beaucoup de tchatcheurs hexagonaux excellent dans l'art de l'atermoiement, des pseudos et insipides sagas maffieuses, des accablantes et routinières histoires de cité et de shit. » [Rubrique Rap, article et interview. Affiche 97]

Même si le ton reste souvent désabusé et critique, de nombreux acteurs incitent plutôt à une action positive et constructive, rappelant qu'il ne suffit pas de fumer et éventuellement de dealer du cannabis pour sortir de sa condition sociale.

Une lettre publiée par Têtu dans son courrier des lecteurs nous renseigne également sur la perception de cette culture par celle qui peut lui être directement opposée : la culture gay.

« R'n'B... so addictive. Grâce à vous, mes amis ne vont plus se foutre de ma gueule. Parce qu'en parlant de Lisa « Left Eye » Lopez, Jill Scott, Aaliyah ou Angie Stone vous montrez que le rap, le r'n'b et la soul ne sont pas réservés aux lascars de banlieue ou aux hétéros de base.

Nous aussi, nous aimons cette musique! On m'a souvent fait des remarques — censées être drôles mais un peu lourdes — sur mes goûts musicaux. Alors que tout le monde connaît les « chorés » de Mylèèèene par cœur, moi, j'imite les Destiny's Child et Mis-Teeq à merveille. Mais bon, après cette série d'articles sur les nouvelles sorties r'n'b du moment, j'espère que ça va changer et que l'on entendra du r'n'b en club (y'a encore du chemin à parcourir!). Benjamin. » [Têtu 64]

GLOSSAIRE

Bad trip

- 1. Malaise psychologique vécu sous l'influence d'un ou de plusieurs produits, « se faire un bad ».
- 2. Malaise physique en lien avec l'absorption d'un ou de plusieurs produits.
- 3. Langage courant : « bad triper », passer un mauvais moment, vivre une mésaventure, ne pas aimer quelque chose, « ça me fait bad triper ».

Bang : pipe à eau fabriquée artisanalement pour fumer du cannabis, de la marijuana.

Défonce, foncedé

- 1. Les produits en général, le fait d'en user, « la défonce », « une bonne/mauvaise défonce/foncedé ».
- 2. Les effets des produits, « quelle défonce! », « être foncedé ».
- 3. « *Une défonce* » peut aussi désigner un produit en particulier, lorsqu'il est utilisé avec un qualificatif, « *bon* » ou « *mauvais* », « *une bonne foncedé* » est un « bon produit ».

Délirer

Connotation positive:

- 1. « Bien délirer », « se taper un bon délire », s'amuser, prendre du bon temps.
- 2. « Ça m'a fait délirer » (« c'est délirant »), être étonné, surpris, émerveillé.
- 3. « Se faire un délire » : se lancer dans un projet qu'on aime, s'autoriser à réaliser quelque chose.

Connotation négative (humoristique ou non) :

- 1. « Tu délires! », dire ou faire n'importe quoi.
- 2. « Se faire un (mauvais) délire » : se raconter des histoires, se faire peur, rejoint le « bad trip ».

Descente

Lors d'une prise de produit, phase pendant laquelle les effets s'estompent puis disparaissent.

Par extension dans le langage courant, être abattu après une expérience décevante.

Être à fond, à donf : marque l'excès.

Être concentré sur quelque chose, être totalement absorbé par quelque chose, « *je suis à donf sur ce boulot »*.

Aller au bout de quelque chose ou aller au bout des choses dans sa vie en général, se dit d'une personne téméraire « *elle est à fond* ».

Être plein d'énergie, d'enthousiasme pour quelque chose, « il est à donf dans la techno ».

Être sous l'effet d'une substance psychotrope, ressentir pleinement les effets (désigne souvent la montée ou le moment du plateau), « il était à donf de speed ».

Etre dans une période de consommation intensive d'un ou de plusieurs produits, « à cette époque j'étais à donf de trip » ou « j'étais à donf ».

Gérer, maîtriser

1. L'usage d'un produit : rester maître de soi quand on est sous l'effet d'un produit.

L'usage de produits en général : ne pas abuser des produits.

Langage courant : maîtriser une situation, être performant, sûr de soi dans une activité.

Keupon : verlan de punk.

Kiffer (vient du kiff marocain, terme très largement utilisé) : éprouver du plaisir, « *prendre son pied* ». « *Bad kiffer* » : proche de « *bad triper* » (plus atténué).

Montée : lors d'une prise de produit, phase pendant laquelle les effets psychoactifs commencent à se faire sentir de manière croissante.

Paille : paille en plastique détournée de son usage ou n'importe quel tube très fin bricolé pour l'inhalation d'une poudre.

Paquet, képa, poche, pochon : carré de papier dans lequel on transporte une poudre, généralement employé pour l'héroïne, la cocaïne ou le speed ; ou encore rond de sac plastique refermé au briquet.

Partir en live, en vrille (par extension vriller) : faire du « *direct* », jouer « *sans filet* », se laisser aller, prendre des risques, connotation positive ou péjorative.

Se laisser aller dans le son ou dans son comportement, se défouler, « se lâcher ».

Se dit d'une histoire qui tourne mal (inclut souvent des violences) ; « la fête est partie en live quand les keufs sont arrivés ».

Expérience avec un produit qui tourne mal, « je suis parti en live », « ça m'a fait partir en live ».

Perché, chéper :

- 1. Être clairement sous l'influence d'un ou de plusieurs produit(s).
- 2. Ne pas maîtriser son état modifié de conscience (bonne ou mauvaise expérience)
- 3. « Rester perché/cheper » : être « monté » sous l'effet d'un produit et jamais redescendu, lorsqu'un état de conscience modifié devient permanent.

Plateau: lors d'une prise, phase pendant laquelle le produit est au maximum de ses effets.

Prod (un ou des) : abréviation de produit psychoactif illicite.

Scotcher:

Se laisser aller d'épuisement, s'abrutir, « scotcher devant la télé », ne rien faire, ne penser à rien, se reposer, proche de « comater », « bloquer ».

Focaliser sur un objet, une idée, de manière agréable ou désagréable, « je scotche », « ça m'a scotché ».

« Être scotché », « rester scotché » : « faire un blocage » psychologique, plus ou moins grave (nécessitant parfois des séjours en hôpitaux psychiatriques), temporaire ou non, suite à une prise de produits ; proche de « perché ».

Taz, xeu, tata: ecstasy.

Tekos: teknival.

Teuf

Les événements festifs en général.

Les fêtes techno en particulier; dans certains groupes, les free party en particulier.

Teufeur : participant régulier des fêtes techno.

Trip

LSD déposé sur un buvard, verlan : « petri ».

Voyage effectué après absorption du buvard en question.

Par extension : « triper », « bien/mal triper », synonyme de « bien/mal délirer ».

Glossaire musical:

Acid

Style de House et Techno inventé par DJ Pierre à la fin des années 80. Les sons Acid jouent sur les aigus et les basses fréquences, ils sont en général issus de la TB 303.

Ambient

Musique popularisée par Brian Eno dans les années 70 et plus tard par des groupes comme The Orb. Basé non pas sur la rythmique mais sur les sons en eux-mêmes, l'Ambient vise à créer un paysage musical qui englobe l'auditeur en faisant appel à son cerveau plus qu'à ses jambes.

After

Après la Rave, entre midi et la fin d'après midi. Les ravers récupèrent après 12h de danse en écoutant de l'Ambient ou des musiques plus énergiques suivant leur résistance.

Beat

Rythme. Toutes les musiques qui nous intéressent ici sont essentiellement basées sur la rythmique.

Before

Avant la soirée, entre 20h et 24h. Les ravers se réunissent, boivent quelques coups, échangent les plans pour la soirée en écoutant de la musique soft (House...) jouée en général par des DJ's qui font leurs premières armes dans les bars.

BPM

Battements par minute. Unité permettant de mesurer la rapidité du rythme d'un disque, ce qui donne parfois des indications sur son style. [En anglais BEAT PER MINUT]

Breakbeat

Style musical apparu en Angleterre à la fin des années 80. Le breakbeat est un beat Hip Hop accéléré qui, par extension, donnera l'électro ou encore la Jungle. On assiste depuis quelques mois à un retour du breakbeat qui va de paire avec celui de l'électro.

Chill out

Dans une rave, partie réservée à la relaxation musicale et cérébrale. On y joue le plus souvent de l'Ambient.

Club

Anciennement appelés discothèque, les clubs sont basiquement des endroits où l'on peut se retrouver pour boire, danser, draguer, écouter de la musique, entre autres. Au mieux un club peut être un vecteur formidable de l'agitation culturelle d'un groupe de gens, d'une ville ou d'un pays. Au pire, le club est un endroit froid et superficiel où l'on ne communique pas.

Dance

Version commerciale de la House et de la Techno. Très à la mode dans les campings l'été.

D.I

Disc Jockey. Personne qui passe des disques. Dans le meilleur des cas le DJ est un musicien qui crée un morceau original à partir de 2 disques qu'il joue. Au pire c'est un collectionneur de disques qui se fait plaisir.

Drum n Bass

Littéralement basse et batterie. La frange dure de la Jungle, débarrassée de ses vocaux Ragga. Goldie et son label Metalheadz en sont les fers de lance.

Easy Listening

Se dit aussi : Lounge music, Exotica, Cocktail music ou musique d'ascenseur. Mode apparue à la fin des années 80, portant sur une vague idée du kitsch musical.

Electro

Genre né de l'apparition des synthétiseurs à la fin des années 70.

Eurodance

Version européenne et commerciale de la Dance américaine.

Expérimental

Le coté pointu de chaque courant musical. La musique expérimentale préfère généralement l'exploration sonore au confort d'écoute.

Flyer

Papier renseignant le raver sur la date de la soirée, les DJ's, les attractions. Le flyer indique rarement le lieu, police oblige. Avec la Techno, le flyer devient une véritable oeuvre d'art et se collectionne.

Free party

Fête gratuite, le plus souvent Techno où l'on entend de la musique extrême. C'est généralement le point de ralliement de la frange dure, militante et revendicative du mouvement Techno.

Gabber

Techno hollandaise qui fleurte avec les 200 bpm et les mélodies faciles. C'est le pendant commercial de la Techno hardcore.

Garage

La House dans sa forme la plus Soul, où la part belle est faite aux voix et au feeling. Le Garage peut être beau et aérien comme il peut devenir horriblement vulgaire en tombant dans la facilité. Références : Kerry Chandler, Blaze, Matteos & Mattos, Basement boys, Masters at work.

Goa

Style de Techno associant le genre Trance aux sons psychédéliques que l'on peut entendre de ce côté de l'Inde. Très populaire en Angleterre, ce style de Techno souffre d'une relative désaffection dans nos contrées.

Happy hardcore

Variation anglaise du Hardcore, plus mélodique et débarrassée de son côté dark. Peut sérieusement tendre vers une musique facile voire commerciale.

Hardcore

L'aspect jusqu'au-boutiste de chaque style musical. Qu'on aime ou pas, tout mouvement a besoin de ses extrêmes pour définir ses limites.

House

Née aux USA au début des années 80, la House emprunte la Soul et le Funk aux Blacks et la technologie électronique aux Blancs. Le feeling est donc le même depuis le blues, c'est le moyen de l'exprimer qui diffère. On attribue la naissance de la House entre autres à Farley Jack Master Funk ou Larry Levan.

Ibiza

Ile des Baléares réputée pour ses fêtes estivales, ses hooligans extasiés et toute l'industrie qui en dépend. La logique d'entreprise appliquée à la fête.

Jungle

Appelée également Drum n bass. Genre musical anglais apparu au début des années 90. Basée sur les breakbeats et issue du Reggae, la Jungle s'impose comme la réappropriation de la dance music blanche par les Blacks.

Kif.

Désignation populaire d'une préparation de cannabis finement haché ou de cannabis et de tabac prête à être fumée et analogue au haschisch, ou parfois le haschisch lui-même, dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient, et notamment au Maroc et en Algérie [...] (Source : Dictionnaire des Drogues, des toxicomanies et des dépendances, Denis Richard, Jean-Louis Senon, Larousse, 1999).

Latino

Influence de la communauté Latino new-yorkaise sur le Hip Hop ou la House. La musique latine insuffle à la House sa chaleur et ses rythmiques imparables. On retrouve également des influences latino chez certains labels allemands et autrichiens comme Compost ou G Stone.

Remix

Relecture d'un morceau par un autre artiste. Le remix vit ses heures de noblesses depuis l'avènement de la House et de la Techno. Quelques artistes ont fait de cette pratique un art.

Speed garage

Également appelée gangsta ou UK garage - une des tendances marquantes de l'année 97. Le Speed garage mélange les structures rythmiques de la Garage légèrement accélérées avec les effets - sub bass, delays, echos - de la Jungle.

Techno

Genre musical basé sur l'utilisation du synthétiseur et du sample. La Techno semble être apparue au même moment à divers endroits : Detroit, Londres, New York. C'est peut-être le courant musical le plus important de notre siècle avec le Rock et le Hip Hop. Ils en sont les pères : Kraftwerk, Brian Eno, Klaus Schulze.

Teknival

Rassemblement de différentes tribus Techno qui viennent en général avec leurs sound systems, leurs DJ's, leurs chiens et leurs drogues. C'est le courant extremiste et contestataire de le musique électronique.

Tribal

Style de House qui joue sur le côté festif des percussions, latines ou pas.

Trip hop

Etiquette visant à mettre dans un même panier tous les styles qui ne rentrent pas dans des classifications strictes

VJ

Video Jockey. Il est à l'image ce que le disc jockey est au son, il mixe différentes sources ensemble de façon à créer une hallucination visuelle.

GLOSSAIRE DES PRINCIPALES SUBSTANCES MENTIONNEES

SUBSTANCES PSYCHOACTIVES

Amphétaminiques : ancêtre et précurseur commun l'éphédrine utilisée pour ses propriétés stimulantes. Présentent simultanément trois propriétés, plus ou moins marquées en fonction des molécules : excitant/stimulant physique et psychique : amphétamine (speed), métamphétamine (ice, chrystal-meth, yabba...) ; euphorisant : MDMA (dit ecstasy ou XTC), MDEA, MDA, MDE... ; hallucinogène : PMA, 2C-B, TMA-2, DOB, 2C-T7, 2C-T2, 4-MTA, DOM ou STP (Serenity Tranquility Peace). Ils possèdent un effet anorexigène.

L'amphétamine se présente le plus souvent sous forme de poudre (sniffée) tandis que les autres produits se retrouvent généralement sous forme de comprimés. L'intoxication aiguë est caractérisée par un « coup de chaleur », une hyperactivité, un état confusionnel, une angoisse, des hallucinations, une agressivité. L'amphétamine et la métamphétamine ont un potentiel neurotoxique à long terme et induisent une dépendance psychique et une tolérance.

Caféine : produit d'origine naturelle. Effet psychostimulant, stimulant cardiaque et respiratoire, vasodilatateur.

Cocaïne/crack/free base : obtenus à partir de la feuille de coca, tous classés comme stupéfiants, Ils induisent une dépendance psychique importante et sont neurotoxiques. Leur consommation chronique peut induire des troubles particuliers : accidents vasculaires cérébraux, infarctus, troubles psychiatriques. La cocaïne (blanche) correspond au sel acide (chlorhydrate) tandis que le crack (ou free-base) correspond au sel basique, obtenu après adjonction de bicarbonate ou d'ammoniaque à la cocaïne. Il se présente généralement sous forme de petits « cailloux » ou de « galettes » qui se consomment le plus souvent fumés (voie pulmonaire), tandis que la cocaïne est généralement vendue sous forme de poudre et se consomme le plus souvent en sniff (voie nasale). La consommation de crack ou free-base induit une dépendance et une neuro-toxicité plus rapide que celle de cocaïne. Remarque : leur association à l'alcool entraîne la formation par l'organisme de coca éthylène, produit neurotoxique et hépatotoxique.

Gamma-OH: anesthésique. Détourné de son emploi pour ses propriétés anabolisantes, euphorisantes, dissociatives, aphrodisiaques et amnésiques (but criminel). Risque de coma majoré si absorption avec de l'alcool.

Héroïne : opiacé classé comme stupéfiant. Se présente sous forme de poudre blanche (sel acide) ou marron (sel basique). Peut être injectée en intraveineuse, fumée ou sniffée. Risque majeur de dépendance et de surdose. Risque d'infection (en particulier SIDA et hépatites) en cas de partage du matériel.

Ice (Dexméthamphétamine) : forme fumable de la méthamphétamine. Elle se présente en général sous forme de cristaux transparents d'où elle tire son nom. Ces effets seraient plus puissants que ceux habituellement reconnus aux amphétamines et engendreraient un comportement agressif et paranoïaque ainsi que des hallucinations auditives. Ses effets dureraient de 8 à 24 heures.

LSD: classé comme stupéfiant. Hallucinogène d'origine naturelle, obtenu à partir de l'ergot de seigle (parasite du seigle). Se présente le plus souvent sous forme de papiers buvards destinés à être avalés (voie orale). Risque de crises de panique, angoisse, paranoïa et autres troubles psychiatriques plus ou moins durables.

MDMA (3,4-méthylènedioxymétamphétamine) : substance appartenant à la famille des amphétaminiques. Sa durée d'action est de 4 à 6 heures. La MDMA procure de nombreux effets excitants : augmentation de la fréquence cardiaque, accélération de la respiration, débordement d'énergie et hyper-activité. Ce produit est inscrit au tableau des stupéfiants depuis l'arrêté du 9 juillet 1986. La MDA et la MDEA sont également obtenues par modification de la molécule d'amphétamine.

Opiacés (morphine, héroïne, codéine, etc.): obtenus à partir de l'opium (produit d'origine naturelle issu du pavot). Propriétés pharmacologiques communes pouvant être utilisées en thérapeutique : antalgique, anesthésique, antitussif (dépresseur respiratoire), ralentisseur du transit intestinal. Propriétés pharmacologiques communes recherchées dans un but récréatif : euphorisant, relaxant, « planant ». Leur utilisation induit une très forte dépendance physique et psychique avec état de manque. Risque majoré de coma voir de mort par arrêt cardiorespiratoire en cas d'association avec de l'alcool ou des benzodiazépines.

Peyotl : petit cactus originaire d'Amérique centrale, de la famille des cactacées, utilisée lors de pratiques chamaniques pour ses propriétés hallucinogènes dues à la présence de mescaline. Le peyotl est généralement mâché, parfois bu sous forme d'infusion. Il induit des troubles psychiques importants, avec notamment des illusions sensorielles. En France, le peyotl comme ses préparations ont été inscrits sur la liste des stupéfiants le 3 juin 1966.

Poppers : préparation contenant des nitrites aliphatiques (nitrites d'amyle, de butyle, de propyle). Les poppers induisent une légère euphorie et une vasodilatation intense, avec accélération du rythme cardiaque. Ils favoriseraient l'activité sexuelle (augmentation de la durée de l'érection, amplification des sensations orgasmiques, retard à l'éjaculation). Les effets débutent au bout de 7 à 10 secondes et durent environ 30 à 60 secondes.

Protoxyde d'azote : gaz découvert en 1772, utilisé comme anesthésique en médecine et propulseur dans les bombes aérosols. Cette substance est connue depuis le XIXe siècle, pour ses effets euphorisants. Après 8 à 10 secondes d'inhalation, ce gaz produit des étourdissements et une excitation. Sa durée d'action est très courte : 2 à 3 minutes.

Psilocybine : produit hallucinogène classé comme stupéfiant, d'origine naturelle, issu des cham-pignons de type psilocybe. Utilisé par ingestion des champignons crus ou après « préparation » (voie orale).

Rachacha : classé comme stupéfiant. Résidu d'opium de fabrication artisanale. Se présente sous forme de pâte molle de couleur marron rouge. Peut être fumé (voie pulmonaire) ou ingéré en décoction (voie orale).

Rose des bois : La rose des bois (*Argyreia nervosa*) est une plante qui produit des graines hallucinogènes et toxiques. Elles contiennent, entre autres, du LSA (amide d'acide lysergique), proche chimiquement, du LSD.

Salvia divinorum : principe actif Salvatorin A. Essentiellement fumées, les feuilles de Salvia divinorum peuvent aussi être ingérées ou inhalées après vaporisation. Herbe qualifiée de « magique » ou « divinatoire », aux effets psychoactifs plus méditatifs et mystiques que récréatifs, utilisée traditionnellement en shamanisme et médecine sacrée (Mexique). Selon les quantités fumées sont décrites des sensations ébrieuses, hallucinations visuelles, jusqu'à

dépersonnalisation et amnésie. Consommation licite partout sauf en Australie. Pas de données pharmacologiques ou toxicologiques disponibles.

Solvants : Produits chimiques, volatils ou gazeux, ayant la propriété de solubiliser les graisses ainsi que de nombreuses substances lipophiles (ayant la propriété de retenir les substances grasses). Les solvants organiques utilisés par les sniffeurs recouvrent une gamme de produits de synthèse variés : colles, solvants, détachants, vernis, dérivés du pétrole, etc. Inhalés, ces produits provoquent des distorsions auditives et visuelles. Les principes actifs les plus connus, fortement neurotoxiques, sont l'éther, le trichloréthylène et l'acétone.

YABA: dérivé amphétaminique (méthamphétamines essentiellement). Connu depuis plus de 30 ans en Thaïlande, le YABA a été interdit en 1970. Très facile à fabriquer, encore rare en Europe. Se présente sous forme de comprimés; produit des effets hallucinogènes intenses et maintient éveillé pendant des heures. Risques importants d'hallucinations avec paranoïa; secondairement risque de dépression grave.

MEDICAMENTS

Artane® : Trihexyphenidyle chlorhydrate médicament anticholinergique de synthèse prescrit essentiellement aux malades atteints de la maladie de Parkinson, détourné et utilisé pour ses effets hallucinogènes.

Analgésiques morphiniques majeurs (de niveau III) : traitement des douleurs intenses et ou rebelles aux autres produits,

- sulfates de morphine à usage prolongé ; antalgiques majeurs par voie orale utilisés essentiellement en cancérologie (dont Skenan® et Moscontin®). Prescrits parfois dans le cadre d'une substitution. Peuvent être utilisés de façon détournée.
- agonistes-antagonistes morphiniques : buprénorphine (Temgesic $\mathbb R$). Présentation sous forme de comprimés sublinguaux. Peuvent être détournés de leur usage.

Analgésiques morphiniques mineurs (de niveau II) : traitement des douleurs modérées à intenses. Codéine (dont Dafalgan codéiné®), dextropropoxyphène (dont Di-Antalvic®).

Analgésiques périphériques : paracétamol (dont Doliprane®, Efferalgan®), Aspirine® et salicylés (dont Aspegic®, Catalgine®), Noramydopyrine (dont Avafortan®)

Anti-inflammatoires non stéroïdiens : (par opposition aux anti-inflammatoires stéroïdiens ou corticoïdes). Très nombreuses spécialités médicamenteuses normalement prescrites pour leurs propriétés analgésiques comme l'ibuprofen (Advil®) ou leurs propriétés anti-inflammatoires comme le kétoprofène (Profenid®) et le Diclofénac (Voltarène®) particulièrement indiqué en rhumatologie.

Benzodiazépines : molécules à propriétés anxiolytiques, myorelaxantes et hypnotiques. Usage détourné par les usagers de drogues en automédication. Nombreuses spécialités médicamenteuses comme le Rohypnol® (flunitrazépam), le Rivotril® (clonazépam), le Valium® (diazépam), etc.

Buprénorphine haut dosage (Subutex®) : classé comme stupéfiant. Traitement substitutif des pharmacodépendances majeures aux opiacés. Comprimés sublinguaux en une prise quotidienne. Il supprime le syndrome de manque sans effet euphorisant ni sensation de « flash ». Délivré sur ordonnance sécurisée avec prescription limitée à 28 jours. Pratique en

réseau recommandée (Centres de soins spécialisés aux toxicomanes - CSST, médecins généralistes et pharmaciens d'officine). Le Subutex® peut être détourné de son usage et utilisé par voie injectable.

Codéine : Alcaloïde extrait de l'opium, utilisé en thérapeutique pour ses propriétés analgésiques et antitussives (Néocodion®, mais employé aussi par les toxicomanes comme produit de substitution à l'héroïne.

Chloroquine: Nivaquine®. Traitement préventif/curatif du paludisme. Effets secondaires fréquents rapportés : vision floue, étourdissements.

Dextrométhorphane (DXM) : antitussif opiacé dont l'usage détourné est connu et décrit depuis 25 ans aux États-Unis (utilisation détournée pour ses effets euphorisants hallucinogènes et dissociatifs).

Chlorhydrate de méthadone (méthadone) : classé comme stupéfiant. Traitement substitutif des pharmacodépendances majeures aux opiacés. Disponible en France sous forme de sirop et délivré sur ordonnance sécurisée avec prescription limitée à 7 jours. Soumis à une prescription initiale par un médecin exerçant dans un CSST. La toxicité aiguë de la méthadone est supérieure à celle de la buprénorphine.

Tilétamine (2-éthylamino-2-thien-2-cyclohexanone) : anesthésique vétérinaire de structure chimique semblable au PCP et à la kétamine. Dans le commerce, il est associé à une benzodiazépine pour contrôler les troubles neurologiques induits chez l'animal (hypertonie et convulsions).

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

AGAR (M. H.), REISINGER (H. S.), «Read all about it: media construction of a heroin epidemic », in *Substance Use and Misuse*, 2000, 35 (11), 1155-1173.

ARNOLD-RICHEZ (F.), « Drogue et presse ; rôle, impact, limites des médias », in *Synapse*, 1993, (93), 18-25.

BEAN (P.), « Cocaine and crack : the promotion of an epidemic », in BEAN (P.) editor, *Cocaine and crack : supply and use*, London, Macmillan, 1994.

BOUCHER (A.), « Le public face à la « légalisation » du cannabis : les enthousiastes et les inquiets », in *Les cahiers de Prospective Jeunesse*, 2001, Belgique, 6, (1), 32-33.

CHAMPAGNE (P.), « La construction médiatique des « malaises sociaux », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 90, décembre 1991, pp 64 à 76.

COOMBER (R.), MORRIS (C.), DUNN (L.), « How media do drugs: quality control and the reporting of drug issues in the UK print media », in *International Journal of Drug Policy*, 2000, (11), 271-225.

COOMBER (R.), «Lay perceptions and beliefs about adulteration of illicit drugs in the 1990's – a student sample », in *Addiction Research* 1999; 7 (4): 323 – 38.

Drogues à la une, revue de presse de la MILDT, Paris, 2000.

Étude média et alcool. Synthèse., IREB, Paris, 1999.

EHRENBERG (A.) (sous la direction de), *Individus sous influence*, éd. Esprit, 1991.

EHRENBERG (A.), «L'individu sous perfusion, Société concurrentielle et anxiété de masse », in *Esprit* n° 152-153, juillet-août 1989, 36-48.

EHRENBERG (A.), « Questions croisées » dans *Drogues et médicaments psychotropes, le trouble des frontières*, éd. Esprit, 1998.

EHRENBERG (A.), La fatigue d'être soi : dépression et société, éd. Odile Jacob, 2000.

EHRENBERG (A.), Le culte de la performance, éd. Calmann-Lévy, 1991.

EHRENBERG (A.), LOVELL (A.), « Pourquoi avons-nous besoin d'une réflexion sur la psychiatrie ? », dans *La maladie mentale en mutation Psychiatrie et société*, éditions Odile Jacob, 2000.

FONTAINE A., GANDILHON M., « Veille média : traitement médiatique de l'usage de drogues à travers quatre magazines », in *Phénomènes émergents liés aux drogues en 2001*, rapport TREND, pp159 – 177, OFDT, juin 2002

FONTAINE A., FONTANA C., VERCHERE C., VISCHI R., *Pratiques et représentations émergentes dans le champ de l'usage de drogues en France*, Liress, février 2001, publication OFDT, 272 pages

FONTAINE A., Thema: « Nouvelles drogues, nouveaux usages. Evolution de la consommation de substances psychoactives en France et en Europe et particularités du milieu festif », in revue *Toxibase* n° 4, pp 1-13, décembre 2001

FERENCZI (A.), « Que disent sur les drogues les médias pour les jeunes », revue *Toxibase* n° 2, juin 2001.

HARTMAN (D. M.), GOLUB (A.), « The social construction of the crack epidemic in the print media », in *Journal of Psychoactive Drugs*, USA, 1999, 31, (4), 423-433.

KAMINSKI (D.), Traitements médiatiques des toxicomanes, in Les traitements des toxicomanies : cycle de conférences organisées par le Projet Aria 1992-1993, p97-116, Belgique, Colfontaine, Les cahiers de l'I.O.S., 1993.

KITZINGER (J.), REILLY (J.), «Media and expert constructions of risk», in *Risk and Human Behaviour* (1997); 1:11-3.

Les médias face à la drogue, OGD, Paris, librairie FPH, 1997.

LEBRETON (D), L'adieu au corps, Editions Métailié, Paris, 1999

LEMBEYE (P.), Nous sommes tous dépendants, éditions Odile Jacob, mai 2001

ODDOUX (K.), FERRON (C.), « Jeunes et santé : comment communiquer ? », in La Santé de l'Homme, 2001, (352), 13-40.

OLSSON (B.), Alcohol and drugs in Swedish newspapers, NAD Publication, 1994, (28), 105-120.

ORCUTT (J.D.), TURNER (J.B.), « Shocking numbers and graphic account: quantified images of drug problems in the print media », in *Socials Problems* 1993; 40 (2): 190 – 206.

PATTERSON (S. J.), «Messages discriminated from the media about illicit drugs», in *Journal of Drug Education*, USA, 1994, 24, (4), 351-361.

Presse, toxicomanie, opinion publique, actes du colloque organisé par le CNDT, Lyon, 1988.

REINERMAN (C.), DUSKIN (C.), «Dominant ideology and drugs in the media », in *International Journal on Drugs Policy*, 1992; 3(1): 6-15.

WIDMER (J.), ZBINDEN ZINGG (P.), « Discours sur la drogue dans les médias suisses : résultats de deux recherches sur la presse écrite d'octobre à décembre 1991 », in *Cahiers de Recherches et de Documentation*, n° 81.3, Lausanne, IUMSP, 1993.

WONG (L. S.), ALEXANDER (B. K.), « Cocaine-related deaths : media coverage in the war of drugs », in *Journal of Drugs Issues*, 1991, 21 (1), 105-119.

Youth media. Summary of a feasibility study: Monitoring youth media as a new source of information for detecting, tracking and understanding emerging drug trends, EMCDDA, june 2001.

OFDT

Observatoire français des drogues et des toxicomanies
3 avenue du Stade de France
93218 Saint Danis La Plaine Codex

93218 Saint-Denis La Plaine Cedex

Tél.: 33 (0) I 4I 62 77 I6 Fax: 33 (0) I 4I 62 77 00

courrier électronique : ofdt@ofdt.fr

www.ofdt.fr

Association LRSH
Laboratoire de recherche
en sciences humaines
7, villa Stendhal
75020 Paris
Irsh@voila.fr

Citation recommandée

FONTAINE (A.), GANDILHON (M.), *Traitement médiatique de l'usage de drogue à travers 7 magazines (décembre 2000-septembre 2003) — Rapport sur la veille média du dispositif TREND*, Saint-Denis, OFDT, 2004, 127 p.

Afin de compléter son dispositif de collecte d'informations sur les tendances émergentes en matière d'usages de drogues illicites, le dispositif TREND (Tendances Récentes et Nouvelles Drogues) de l'OFDT a mis en place une « veille media » centrée sur l'analyse du discours relatif à ces substances psychoactives dans différents magazines destinés aux jeunes adultes. Cette étude autour de l'évolution des représentations des drogues illicites en France porte sur une période de près de trois ans, entre décembre 2000 et septembre 2003.

Sept publications mensuelles ont été retenues. Quatre titres ont été analysés à partir de la fin de l'année 2000 : *l'Affiche* (hip hop, rap), *Max* (magazine masculin), *Têtu* (magazine gay) et *Technikart* (magazine artistique et branché) ; puis, en 2002, trois autres titres ont été ajoutés, *Coda* (musique techno), *DS* (magazine féminin) et *Trax* (musiques électroniques).

Après avoir présenté les journaux et le contexte légal français, le rapport s'attache à dégager les grandes tendances du discours sur la drogue avant d'analyser la perception des différentes substances et les nuances dans les discours des journaux étudiés.

